



**Conférence des Nations Unies  
sur le commerce  
et le développement**

Distr. générale  
9 juillet 2010  
Français  
Original: anglais

---

**Conseil du commerce et du développement**

**Cinquante-septième session**

Genève, 15-28 septembre 2010

**Point 8 de l'ordre du jour provisoire**

**Évaluation et examen de l'application par  
la CNUCED de l'Accord d'Accra**

**Annexe: Activités détaillées**

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>9. L'Accord d'Accra s'appuie sur le Consensus de São Paulo pour actualiser les analyses et proposer des mesures et des orientations visant à renforcer la CNUCED, son rôle en matière de développement, son impact et son efficacité institutionnelle. La CNUCED devrait examiner les questions, nouvelles et anciennes, qui permettraient de mieux appréhender les moyens à mobiliser pour optimiser les incidences positives de la mondialisation et du commerce sur le développement.</p>	<p>Ce paragraphe général englobe des activités se rapportant à l'ensemble des thèmes subsidiaires. Il est mis en œuvre dans le cadre de l'ensemble des sous-programmes.</p>	
<p>10. [...] La CNUCED devrait davantage axer ses travaux [...], si nécessaire, sur les besoins et les difficultés propres aux petits États insulaires en développement, aux pays en développement sans littoral et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables. Elle devrait aussi aider les pays en développement de transit à surmonter les obstacles particuliers qu'ils rencontrent en matière d'infrastructure et de transport.</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre des paragraphes 36, 39, 90, 107, 146, 150, 158, 162, 164 et 165 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: contributions de fond à la préparation et au résultat de la troisième Réunion des ministres du commerce des pays en développement sans littoral, 21 et 22 octobre 2009 (Déclaration d'Ezulwini, soumise à l'Organisation mondiale du commerce (OMC, WT/MIN(09)/5/Rev.1).</li> <li>○ Séminaire pour les représentants des pays en développement sans littoral en poste à Genève sur l'investissement étranger direct et le développement des infrastructures dans les pays en développement sans littoral, 17 mars 2009.</li> <li>○ Petits États insulaires en développement: contributions de fond aux travaux du Conseil économique et social de l'ONU (2009), du Comité des politiques de développement (2010) et de la Commission du développement durable (2010).</li> <li>○ Pays les moins avancés (PMA): conception et exécution d'un projet relatif aux exportations horticoles en Éthiopie, au Mali, au Rwanda, au</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: poursuite des travaux dans le cadre du Programme d'action d'Almaty et participation à la préparation de l'examen décennal du Programme d'action d'Almaty en 2013.</li> <li>○ Petits états insulaires en développement: travaux techniques en cours pour l'examen de haut niveau de la mise en œuvre de la Stratégie de Maurice prévu en septembre 2010.</li> </ul>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>Sénégal, en Gambie, en Ouganda et en Zambie. Les études de cas correspondantes ont servi de documents de base pour les réunions d'experts préparatoires de PMA en vue de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés – Ouganda, octobre 2009.</p>	
	<p><i>Publications et autres produits</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: contribution fournie au Bureau du Haut Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement, pour l'établissement du rapport 2010 du Secrétaire général sur les pays en développement sans littoral.</li> <li>○ Petits États insulaires en développement: étude (à paraître) sur la mesure de la dépendance économique des pays vulnérables intéressant particulièrement les petits États insulaires en développement.</li> <li>○ Autres petits pays structurellement et économiquement faibles et vulnérables: redéfinition de cette catégorie de pays (méthodologie initiale datant de 2007).</li> </ul>
	<p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: des services consultatifs ont été fournis au groupe de ces pays à Genève.</li> <li>○ Petits États insulaires en développement: une assistance technique a été fournie aux Gouvernements du Cap-Vert, des Maldives, de Samoa, de Tuvalu et de Vanuatu.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: appui aux efforts pour relancer les négociations tripartites entre la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie sur un accord relatif au trafic de transit.</li> <li>○ Exécution d'un projet visant à renforcer les capacités des pays en développement sans littoral d'attirer des IED pour le développement et la modernisation des capacités productives.</li> <li>○ Fourniture de services consultatifs au groupe des pays en développement sans littoral à Genève, sur demande.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Petits États insulaires en développement: poursuite de l'assistance technique fournie au Cap-Vert, aux Maldives, à Samoa, à Tuvalu et à Vanuatu.</li> </ul>
11. Dans le cadre de son mandat, la CNUCED devrait contribuer à la mise en œuvre et au suivi des résultats des conférences mondiales pertinentes.	<p>Ce paragraphe général englobe des activités se rapportant à l'ensemble des thèmes subsidiaires. Il sera mis en œuvre dans le cadre de l'ensemble des sous-programmes.</p> <p>Le Conseil du commerce et du développement procède à un examen annuel des progrès accomplis en la matière (TD/B/56/8; TD/B/55/7).</p>	

**Thème subsidiaire 1: Renforcer la cohérence à tous les niveaux pour inscrire un développement économique durable et la réduction de la pauvreté dans l'élaboration des politiques à l'échelle mondiale, y compris la contribution des approches régionales**

35. En tant qu'organisme du système des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de la technologie, de l'investissement et du développement durable, la CNUCED devrait mener des travaux de recherche et d'analyse sur les politiques macroéconomiques, le commerce, l'investissement, le financement, la dette et la pauvreté et leurs relations d'interdépendance. Ces travaux devraient servir à aider les pays en développement à atteindre leurs objectifs de développement, dont l'élimination de la pauvreté, à améliorer la qualité de vie de leurs citoyens et à répondre aux perspectives et aux enjeux découlant de la mondialisation.	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<i>Réunions</i>	<i>Réunions</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ La crise économique mondiale et les réponses à y apporter (débat de haut niveau de la cinquante-sixième session du Conseil du commerce et du développement, 2009).</li> <li>○ Quatorzième conférence Raul Prebisch (cinquante-sixième session du Conseil du commerce et du développement, 2009).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Vers un redressement durable (débat de haut niveau du Conseil du commerce et du développement, 2010).</li> </ul>
	<i>Rapports</i>	<i>Rapports</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2008/Aperçu général.</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2009/Aperçu général.</li> <li>○ Contribution au rapport intitulé «Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2008».</li> <li>○ Financement du développement: contribution de la CNUCED à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey (2008).</li> <li>○ Contribution au rapport intitulé «Situation et perspectives de l'économie mondiale, 2009».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2010/Aperçu général.</li> <li>○ Financiarisation des marchés de produits de base (AG, 2011).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions à l'Équipe spéciale de la CNUCED sur la crise alimentaire mondiale (2008).</li> <li>○ Contributions à l'Équipe spéciale de la CNUCED sur l'énergie (2008).</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ The global economic crisis: systemic failures and multilateral remedies (2009).</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 3, The Crisis of a Century (2008).</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 5, Will we never learn? (2009).</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2010 (chap. 1 et 2).</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
<p>36. Forte de ce qui fait l'importance de sa contribution et sa spécificité, la CNUCED devrait continuer de réaliser des analyses directives et d'identifier les options envisageables aux niveaux mondial et national. Dans ses travaux sur la mondialisation et les stratégies de</p>	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<i>Réunions</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Crise financière, déséquilibres mondiaux et marge d'action nationale (Conseil du commerce et du développement, 2008).</li> </ul>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>développement, elle devrait plus particulièrement s'attacher à:</p> <p>a) Déterminer les mesures et les besoins spécifiques découlant de l'interdépendance du commerce, du financement, de l'investissement, de la technologie et des politiques macroéconomiques du point de vue des incidences de cette interdépendance sur le développement;</p> <p>b) Contribuer à une meilleure compréhension de la cohérence entre les règles, les pratiques et les processus économiques internationaux, d'une part, et les politiques nationales et les stratégies nationales de développement, d'autre part;</p> <p>c) Aider les pays en développement à formuler des stratégies de développement adaptées à leurs réalités propres et aux perspectives et enjeux de la mondialisation;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation de ressources pour le développement, et politiques financières et investissement productif en rapport avec le commerce et le développement (Conseil du commerce et du développement, 2008).</li> </ul> <p><i>Rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2008/Aperçu général.</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2009/Aperçu général.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2008.</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2009.</li> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 58: Revising Basel 2: the impact of the financial crisis and implications for developing countries.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 195: The Growing interdependence between Financial and Commodity Markets.</li> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> <li>○ Development strategies in a globalized world: from crisis to reform (2010).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.	
	<i>Coopération technique</i>	
d) S'intéresser aux besoins et aux problèmes complexes et nombreux des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables;	Il est également donné suite à cet alinéa au moyen des activités indiquées au titre d'autres paragraphes de l'Accord d'Accra, notamment les paragraphes 10 et 165.	
	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: toutes les contributions mentionnées au titre du paragraphe 10 s'appliquaient aux besoins et aux stratégies de développement de ces pays dans le contexte de la mondialisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: toutes les contributions mentionnées au titre du paragraphe 10 s'appliquent aux besoins et aux stratégies de développement de ces pays dans le contexte de la mondialisation.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Petits États insulaires en développement: toutes les contributions mentionnées au titre du paragraphe 10 s'appliquaient aux besoins et aux stratégies de développement de ces États dans le contexte de la mondialisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Petits États insulaires en développement: les travaux en cours indiqués au titre du paragraphe 10 s'appliquent aux besoins et aux stratégies de développement de ces États dans le contexte de la mondialisation.</li> </ul>
	<i>Publications et autres produits</i>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: contributions fournies au Bureau du Haut Représentant pour l'établissement du rapport 2010 du Secrétaire général sur ces pays.</li> <li>○ Petits États insulaires en développement: étude (à paraître) sur la mesure de la dépendance économique des pays vulnérables, intéressant directement les problèmes rencontrés par ces États dans le contexte de la mondialisation.</li> <li>○ Autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables: la redéfinition de la catégorie de ces pays mentionnée au titre du paragraphe 10 présente un intérêt direct pour les problèmes rencontrés par ces pays dans le contexte de la mondialisation.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: services consultatifs fournis au groupe de ces pays à Genève.</li> <li>○ Petits États insulaires en développement: assistance technique fournie aux cinq pays indiqués au titre du paragraphe 10 concernant leurs stratégies de développement dans le contexte de la mondialisation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: soutien des efforts pour relancer les négociations tripartites entre la Chine, la Mongolie et la Fédération de Russie sur un accord relatif au trafic de transit.</li> <li>○ Exécution d'un projet sur le renforcement des capacités des pays en développement sans littoral d'attirer des IED pour le développement et la modernisation des capacités productives.</li> <li>○ Fourniture de services consultatifs au groupe de ces pays à Genève.</li> <li>○ Petits États insulaires en développement: assistance technique en cours fournie aux pays mentionnés au titre du paragraphe 10.</li> </ul>
<p>e) Contribuer au débat international sur la politique de développement en faisant ressortir les interactions entre mondialisation, commerce et indicateurs du développement sur la base de statistiques fiables et actuelles.</p>	<p>Il est également donné suite à cet alinéa au moyen des activités indiquées au titre d'autres paragraphes de l'Accord d'Accra, notamment le paragraphe 165.</p>	
	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation à un séminaire intitulé «International Seminar on Timeliness, Methodology and Comparability of Rapid Estimates of Economic Trends» et à un séminaire intitulé «International Seminar on Early Warning and Business Cycle Indicators», organisés par la Division de statistique de l'ONU (2009).</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manuel de statistiques de la CNUCED, 2008.</li> <li>○ Manuel de statistiques de la CNUCED, 2009.</li> <li>○ Refonte du site Web IntraSat de la CNUCED pour améliorer l'accès des économistes et des consultants du secrétariat de la CNUCED aux ressources statistiques.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manuel de statistiques de la CNUCED, 2010.</li> <li>○ Lancement de la base de données en ligne interactive Globstat (2010).</li> <li>○ Commodity Price Bulletin (mensuel, 2010).</li> <li>○ UNCTAD Library and Archives Collection.</li> </ul>



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Modernisation du système d'information statistique (USIS) de la CNUCED pour en améliorer la capacité de traiter des indicateurs relatifs à la mondialisation, au commerce et au développement.</li> <li>○ Conception d'une base de données interactive en ligne qui sera continuellement actualisée; examen de la liste des indicateurs à traiter dans le système USIS – lancement en 2009.</li> <li>○ Commodity Price Bulletin (mensuel, 2008-2009).</li> <li>○ UNCTAD Library and Archives Collection.</li> </ul>	
	<i>Coopération technique</i>	
<p>37. Les compétences de la CNUCED devraient être utilisées pour déterminer de quelle façon la mondialisation peut contribuer à un développement partagé et équitable, à une croissance durable et à des stratégies de développement appropriées, y compris un environnement propice au secteur privé. La CNUCED devrait aussi contribuer à l'objectif d'un plein emploi productif en examinant, en coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et d'autres organisations internationales compétentes, la contribution du commerce à la croissance, à la création d'emplois et à la réduction de la pauvreté.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les stratégies de développement dans un monde interdépendant: la problématique des changements climatiques et le développement (Conseil du commerce et du développement, 2009).</li> </ul>	<p><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les stratégies de développement dans un monde interdépendant: mondialisation, emploi et développement (Conseil du commerce et du développement, 2010).</li> </ul> <p><i>Rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2010/Aperçu général.</li> </ul>
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2009.</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 9, Climate change: Turning costs into income opportunities.</li> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 57: Financing the Climate Mitigation and Adaptation Measures in Developing Countries.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2010 (chap. 3 et 4).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 53: Carbon Markets and Beyond: The limited role of prices and taxes in climate and development policy.</li> </ul>	
	<i>Coopération technique</i>	
<p>38. Au niveau international, la CNUCED devrait contribuer à accroître la cohérence de l'élaboration des politiques économiques internationales, en particulier du point de vue de l'interdépendance et de la cohésion des politiques et arrangements relatifs au commerce international, à l'investissement et au financement, en vue d'aider les pays en développement à bien s'intégrer dans l'économie mondiale et à tirer davantage parti de la mondialisation.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Crise financière, déséquilibres mondiaux et marge d'action nationale (Conseil du commerce et du développement, 2008).</li> <li>○ La crise économique mondiale et les réponses à y apporter (Conseil du commerce et du développement, débat de haut niveau, 2009).</li> </ul> <p><i>Rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2008/Aperçu général.</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2009/Aperçu général.</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ The global economic crisis: Systemic failures and multilateral remedies (2009).</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2008.</li> <li>○ Rapport sur le commerce et le développement, 2009.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 191: Policy Space: What, For What, and Where?</li> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 55: The Contemporary Reform of Gloval financial Governance: Implications of and Lessons from The Past.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Regional monetary cooperation in the context of growth-enhancing policies: The challenges for new arrangements in Latin America (à paraître en 2010).</li> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 197: Speculative Influences on Commodity Futures Prices 2006-2008.</li> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 58: Policy Space to Prevent and Mitigate Financial Crises in Trade and Investment Agreements.</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 4, Rebuilding financial multilateralism (2009).</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 12, Global monetary chaos: Systemic failures need bold multilateral responses (2010).</li> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> </ul>
<i>Coopération technique</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseils sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour renforcer la capacité des pays en développement de formuler des stratégies de développement et efforts pour accroître la cohérence de l'élaboration des politiques économiques internationales aux niveaux national, régional et international.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseils sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour renforcer la capacité des pays en développement de formuler des stratégies de développement et efforts pour accroître la cohérence de l'élaboration des politiques économiques internationales aux niveaux national, régional et international.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui technique au Groupe intergouvernemental des vingt-quatre pour les questions monétaires internationales et le développement.</li> <li>○ Programme de coopération technique CNUCED-Équateur pour la conception et le renforcement de nouveaux arrangements financiers régionaux.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Programme de coopération technique CNUCED-Équateur pour la conception et le renforcement de nouveaux arrangements financiers régionaux.</li> </ul>
<p>39. Au niveau national, la CNUCED devrait accorder une attention particulière aux questions suivantes:</p> <p>a) Incidences sur le développement des politiques macroéconomiques et financières de croissance;</p> <p>b) Instauration d'un environnement favorable au secteur privé et à l'investissement des entreprises;</p> <p>c) Politiques visant à accroître les capacités productives des pays en développement, en particulier des pays les moins avancés (PMA), et leur aptitude à soutenir la concurrence mondiale;</p> <p>d) Réduction de la pauvreté, répartition des revenus et régimes de recettes publiques;</p> <p>e) Renforcement des institutions nationales associées au développement.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts (à session unique) sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement.</li> </ul> <p><i>Rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution et utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives (2010).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 2, Tackling the global food crisis.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 186: Credit rating agencies and their potential impact on developing countries.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 190: Budget Support: A Reformed Approach or Old Wine in New Skins?</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 193: Central Banking, Financial Institutions and Credit Creation in Developing Countries.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 194: Statistics for International Trade in Banking Services: Requirements, Availability and Prospects.</li> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 54: Post-War Experiences with Developmental Central Banks: The Good, the Bad and the Hopeful.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 5: Revising Basel 2: the Impact of the Financial Crisis and Implications for Developing Countries.</li> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur les résultats des travaux de recherche et les propositions d'action concernant la mondialisation, les stratégies de développement, la bonne gouvernance aux niveaux national et international et les questions relatives à la dette des pays en développement et au financement extérieur de ces pays.</li> </ul> <p data-bbox="848 868 1980 916"><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseils sur l'action à mener aux niveaux national et régional pour renforcer la capacité des pays en développement de formuler des stratégies de développement et efforts pour accroître la cohérence de l'élaboration des politiques économiques internationales aux niveaux national, régional et international.</li> <li>○ Appui technique au Groupe intergouvernemental des vingt-quatre pour les questions monétaires internationales et le développement.</li> </ul>	
40. La CNUCED devrait continuer d'analyser la dette et les questions de financement du développement et poursuivre son programme de renforcement des capacités pour la gestion de la dette publique. Sur la base de ses travaux d'analyse, elle devrait	<p data-bbox="848 1254 1980 1302"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p data-bbox="848 1310 1397 1337"><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette (2009).</li> </ul>	<p data-bbox="1408 1310 1980 1337"><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférence de la CNUCED sur la gestion de la dette (2011).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>continuer de fournir une assistance et un appui technique aux pays en développement pour le renforcement de leurs capacités nationales, par le biais du programme relatif au Système de gestion et d'analyse de la dette (SYGADE), en coopération avec le Fonds monétaire international, la Banque mondiale et d'autres partenaires. Elle devrait continuer de contribuer aux processus multilatéraux relatifs à la dette et au financement extérieurs, y compris au sein du «Club de Paris» et du Forum pour la coopération en matière de développement. Il conviendrait de rechercher le maximum de synergies entre les travaux d'analyse et l'assistance technique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assemblée générale, Deuxième Commission (2008).</li> <li>○ Assemblée générale, Deuxième Commission (2009).</li> <li>○ Groupe d'experts sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale (2008).</li> <li>○ Réunion d'experts sur la contribution et l'utilisation effective de ressources extérieures pour le développement, en particulier pour le renforcement des capacités productives (2010).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assemblée générale, Deuxième Commission (2010).</li> <li>○ Groupe de travail spécial à composition non limitée chargé d'assurer le suivi des questions figurant dans le document final de la Conférence des Nations Unies sur la crise financière et économique mondiale et ses incidences sur le développement (2010).</li> </ul>
	<p><i>Rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport du Secrétaire général: «Pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement» (2008).</li> <li>○ Rapport du Secrétaire général: «Pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement» (2009).</li> <li>○ Note du secrétariat de la CNUCED adressée au Président de l'Assemblée générale des Nations Unies sur les incidences de la crise économique et financière sur la viabilité de la dette (2009).</li> <li>○ Contribution au rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence sur le financement du développement.</li> <li>○ Contribution concernant la dette et le financement du développement à la préparation de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA.</li> <li>○ Groupe de réflexion des Nations Unies sur le retard pris dans la réalisation des OMD (concernant l'OMD n° 8) pour les questions d'aide publique au développement et de dette extérieure (2010).</li> </ul>	<p><i>Rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport du Secrétaire général: «Pour un règlement durable du problème de la dette des pays en développement» (2010).</li> <li>○ Groupe de réflexion des Nations Unies sur le retard pris dans la réalisation des OMD (concernant l'OMD n° 8) pour les questions d'aide publique au développement et de dette extérieure (2010).</li> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 7, Keeping ODA afloat: No stone unturned.</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 11, Haiti's recovery should start with cancelling its debt.</li> <li>○ Responding to the Challenges Posed by the Global Economic Crisis to Debt and Development Finance (2009).</li> <li>○ Compendium on Debt Sustainability and Development (2008).</li> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 51: The External Debt Contentious Six Years after the Monterrey Consensus.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 188: Domestic and External Public Debt in Developing Countries.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 192: The Emergence of a Multilateral Forum for Debt Restructuring: The Paris Club.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 198: Responsible Sovereign Lending and Borrowing.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 199: International Government Debt.</li> <li>○ Rapport annuel du SYGADE 2008, 2009.</li> <li>○ Bulletins du SYGADE.</li> <li>○ Guide général du SYGADE.</li> <li>○ Module de renforcement des capacités pour l'analyse du portefeuille de la dette.</li> <li>○ Module de renforcement des capacités pour la validation des données sur la dette.</li> <li>○ SYGADE version 6.</li> <li>○ Conférences et exposés sur des questions macroéconomiques et des questions de politique de développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport annuel 2010 du SYGADE.</li> <li>○ Mise à jour de la version 6 du SYGADE.</li> <li>○ Contribution à l'Équipe spéciale interinstitutions des statistiques des finances.</li> <li>○ Contribution aux «Public Sector Debt Statistics Guide» et «External Debt Statistics Guide».</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires sur la mondialisation, les stratégies de développement et la cohérence des politiques, y compris dans le cadre des cours de formation sur les grands problèmes économiques internationaux et autres activités de renforcement des capacités.</li> </ul>	
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions du Club de Paris et fourniture d'une assistance aux délégations du Togo, de Djibouti, de la République du Congo, du Burundi, des Seychelles, des Comores et de l'Afghanistan.</li> <li>○ 60 projets sur le terrain pour aider les pays en développement à renforcer leur capacité de gestion de la dette, y compris l'installation, l'actualisation et la maintenance du système SYGADE et une formation au niveau national.</li> <li>○ Suite donnée aux demandes formulées par certains pays en développement pour le renforcement de leur capacité d'assurer la viabilité à long terme de leur endettement.</li> <li>○ Réunion du groupe consultatif du SYGADE, 2009.</li> <li>○ Accord de partenariat avec la Facilité de la Banque mondiale pour la gestion de la dette des pays à faible revenu.</li> <li>○ Suite donnée à 1 120 demandes d'utilisateurs du SYGADE en relation avec le fonctionnement du système.</li> <li>○ 29 activités de formation SYGADE aux statistiques sur la dette et à l'analyse de la dette à l'intention d'administrateurs de pays en développement.</li> <li>○ 15 ateliers nationaux sur l'installation, l'actualisation et la maintenance du système SYGADE.</li> <li>○ Appui aux activités de formation organisées par l'Organisation internationale des institutions supérieures de contrôle des finances publiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projets sur le terrain de renforcement des capacités pour la gestion de la dette au niveau national.</li> <li>○ Coopération avec trois initiatives de la Banque mondiale: évaluation des résultats de la gestion de la dette, stratégie relative à la dette à moyen terme et conception de plans de réforme de gestion de la dette.</li> <li>○ Réunion du groupe consultatif du SYGADE, 2011.</li> <li>○ Services d'assistance.</li> <li>○ Formation SYGADE aux statistiques et à l'analyse de la dette à l'intention d'administrateurs de certains pays.</li> <li>○ Ateliers nationaux sur l'installation, l'actualisation et la maintenance du système SYGADE.</li> <li>○ Activités de formation à l'intention de vérificateurs de la dette en collaboration avec INTOSAI.</li> <li>○ Réunions du Club de Paris et fourniture d'une assistance aux délégations de pays en développement.</li> <li>○ «Promoting Responsible Sovereign Lending and Borrowing, including Developing Guidelines and Criteria for Assessing Legitimacy of Sovereign Debt».</li> <li>○ «Renforcement de la capacité de faire face aux incidences financières des crises extérieures et d'atténuer les effets des changements climatiques au moyen de nouveaux instruments de gestion des risques».</li> </ul>



Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>(INTOSAI) à l'intention de vérificateurs de la dette.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ «Promoting Responsible Sovereign Lending and Borrowing, including Developing Guidelines and Criteria for Assessing Legitimacy of Sovereign Debt».</li> <li>○ «Renforcement de la capacité de faire face aux incidences financières des crises extérieures et d'atténuer les effets des changements climatiques au moyen de nouveaux instruments de gestion des risques».</li> </ul>	
<p>41. La CNUCED doit renforcer l'attention spéciale qu'elle accorde aux besoins des pays les moins avancés et de l'Afrique dans tous ses domaines de compétence et conformément au Plan d'action de Bangkok et au Consensus de São Paulo. Elle devrait aussi continuer de s'intéresser aux autres groupes de pays ayant des besoins particuliers, selon ces besoins. Elle devrait contribuer aux efforts déployés au sein du système des Nations Unies pour recommander des orientations pragmatiques afin que les bienfaits de la mondialisation soient partagés par tous les pays en développement, en prenant appui sur ses compétences particulières et son avantage comparatif.</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe dans le contexte de l'application d'autres paragraphes de l'Accord d'Accra, en particulier les paragraphes 10, 39, 90, 146, 147 et 158.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Réunions</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les stratégies de développement dans un monde interdépendant: mondialisation, emploi et développement (Conseil du commerce et du développement, 2010).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 56: The 2008 Food Price Crisis: Rethinking Food Security Policies.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 196: Food security and agricultural development in times of high commodity prices.</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p>	
<p>42. La CNUCED devrait soutenir les efforts de développement des pays à revenu intermédiaire, en particulier face aux enjeux d'un développement économique durable et de la réduction de la pauvreté.</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe dans le contexte de l'application d'autres paragraphes de l'Accord d'Accra, en particulier les paragraphes 36, 37, 38 et 39.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 52: Global Liquidity and Financial Flows to Developing Countries: New Trends in Emerging Markets and their Implications.</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui technique au Groupe intergouvernemental des vingt-quatre pour les questions monétaires internationales et le développement.</li> </ul>	
<p>43. La CNUCED a généralement joué un important rôle d'appui à la coopération technique entre pays en développement dans ses trois grands domaines d'action. Elle devrait renforcer ses travaux en la matière:</p> <p>a) En approfondissant ses activités de recherche et d'analyse sur les synergies créées par le commerce, l'investissement et le financement Sud-Sud;</p> <p>b) En améliorant les données et les outils d'analyse relatifs aux flux et à la coopération Sud-Sud;</p> <p>c) En encourageant la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire.</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre des paragraphes 97 et 147 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts sur la coopération Sud-Sud et l'intégration régionale: faire face aux conséquences de la crise financière mondiale (2009).</li> <li>○ Réunion d'experts sur la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire (Réunion d'experts pluriannuelle, 2009).</li> <li>○ «Coopération Sud-Sud et intégration régionale: état des lieux et perspectives» (TD/B/C.II/MEM.2/2).</li> <li>○ Rôle de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour un développement agricole durable et la sécurité alimentaire dans les pays en développement (TD/B/C.II/MEM.2/5).</li> </ul> <p>Contributions au Rapport du Secrétaire général sur la promotion de la coopération Sud-Sud pour le développement: perspectives sur trente ans (2009).</p>	<p>Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale:</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Promotion de la coopération Sud-Sud pour le renforcement des capacités productives, y compris dans le secteur agricole, dans les pays en développement et les pays en transition;</li> <li>2. Le financement du commerce et le rôle des institutions financières régionales dans la promotion du commerce et de l'investissement Sud-Sud.</li> </ol>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p data-bbox="853 212 1182 239"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="853 260 1406 619" style="list-style-type: none"> <li>○ G-24 Discussion Paper n° 50: Enhancing the role of regional development banks.</li> <li>○ UNCTAD Discussion Paper n° 189: Regional Cooperation and Integration in sub-Saharan Africa.</li> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 8, «Making South-South trade an engine for inclusive growth».</li> <li>○ Rapport 2010 de la CNUCED sur le développement économique en Afrique: Coopération Sud-Sud: l'Afrique et les nouvelles formes de partenariat pour le développement.</li> </ul> <p data-bbox="853 655 1099 683"><i>Coopération technique</i></p>	<ul data-bbox="1413 260 1980 443" style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier pour un échange d'expériences sur les politiques industrielles (organisé conjointement avec le Gouvernement brésilien, l'ONUDI et la CEPALC).</li> <li>○ Études et notes de synthèse sur des thèmes à déterminer.</li> </ul>
<p data-bbox="338 754 846 1329">44. Il faudrait intensifier l'appui au peuple palestinien pour alléger la situation économique et sociale critique dans le territoire palestinien, en vue de créer les conditions propices à l'édification d'un État palestinien souverain et viable conformément aux résolutions pertinentes de l'ONU, à la Feuille de route, à l'engagement commun adopté à la Conférence d'Annapolis et aux conférences de Paris. Le programme d'assistance de la CNUCED au peuple palestinien dans les domaines du renforcement des capacités, de la politique commerciale, de la facilitation du commerce, de la gestion financière, des stratégies de développement, du développement des entreprises et de l'investissement est apprécié et devrait être renforcé au moyen de ressources adéquates et d'activités opérationnelles correspondantes.</p>	<p data-bbox="853 754 1406 782"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul data-bbox="853 802 1406 1018" style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (Conseil du commerce et du développement, 2008 et 2009).</li> <li>○ Réunion du Groupe d'experts de la CESAO sur le renforcement de la résilience du secteur privé dans les conditions du conflit: enseignements et perspectives (2008).</li> </ul> <p data-bbox="853 1050 1182 1077"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="853 1098 1406 1329" style="list-style-type: none"> <li>○ Alternatives for Palestinian Sustained Development and State Formation (2008).</li> <li>○ Aftercare Strategy for Investors in the Occupied Palestinian Territory (2009).</li> <li>○ The Economic Dimensions of Prolonged Occupation: Continuity and change in Israeli policy towards the Palestinian economy (2009).</li> </ul>	<ul data-bbox="1413 802 1980 1233" style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien (Conseil du commerce et du développement, 2010).</li> <li>○ Palestinian Tradable Goods Sector: Prospects and Constraints (2010).</li> <li>○ Developing Palestinian Institutional Capacities for Sustained Development (2010).</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ UNCTAD Policy Briefs, n° 10: The Palestinian economy: Towards recovery and sustained growth (2009).</li> <li>○ Conférences de presse et entrevues sur l'assistance de la CNUCED au peuple palestinien.</li> <li>○ The Yusif A. Sayigh Development Lecture: Development strategy lessons for Palestine from the global economic crisis (2009).</li> </ul>	
<b>Coopération technique</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Création du Conseil des chargeurs palestiniens (2008).</li> <li>○ Renforcement de la capacité institutionnelle palestinienne dans le domaine de la modernisation douanière – SYDONIA 3 (2008-2009).</li> <li>○ Conseils, sur la base de travaux de recherche, pour orienter les efforts de renforcement des capacités palestiniennes dans les domaines de l'investissement et du développement des entreprises, de la facilitation du commerce et des finances publiques (2008-2009).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Renforcement de la capacité institutionnelle palestinienne dans le domaine de la modernisation douanière – SYDONIA 3 (2010).</li> <li>○ Renforcement des capacités directives dans certains pays arabes pour la promotion de politiques commerciales sous-régionales de réduction de la pauvreté, dans l'optique de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (2010).</li> </ul>

### Thème subsidiaire 2: Aspects fondamentaux du commerce et du développement et nouvelles réalités de la géographie de l'économie mondiale

89. La CNUCED devrait continuer d'apporter sa contribution dans le domaine du commerce et du développement par ses analyses, ses activités de formation de consensus et son assistance technique portant sur le commerce international des biens, des services et des produits de base et sur le système commercial international selon les modalités indiquées plus loin. Elle devrait accroître ses travaux sur les liens entre le commerce et les objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Elle devrait continuer de coopérer étroitement avec

Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 96 a) de l'Accord d'Accra.

#### Réunion intergouvernementale, réunion d'experts et rapports

- À sa première session, la Commission du commerce et du développement a examiné:
  - L'impact de la crise économique et financière mondiale sur le commerce et le développement, sur la base du document TD/B/C.I/CRP.1;
  - Diverses questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement, sur la base du document TD/B/C.I/2.
- Contribution concernant le commerce international à la quarante-neuvième réunion directive du Conseil du commerce et du développement (juin), sur les principaux défis pour le développement des PMA; et réunion préalable de la CNUCED (novembre) à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
d'autres organisations internationales et de promouvoir la coordination des activités du système des Nations Unies dans le domaine du commerce et du développement.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ À sa deuxième session, la Commission du commerce et du développement a examiné: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Des stratégies de commerce et de développement permettant d'atténuer l'impact de la crise économique et financière mondiale, sur la base du document TD/B/C.I/7;</li> <li>▪ La contribution du tourisme au commerce et au développement, sur la base du document TD/B/C.I/8.</li> </ul> </li> <li>○ Contributions concernant le commerce international: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aux efforts visant à renforcer le consensus international sur une intensification des activités de développement de l'Organisation des Nations Unies, y compris à l'Assemblée générale des Nations Unies;</li> <li>▪ À la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement chargée d'examiner la mise en œuvre du Consensus de Monterrey;</li> <li>▪ À la Conférence des Nations Unies sur la crise économique et financière mondiale et ses incidences sur le développement (New York), y compris le rapport du Secrétaire général de l'ONU (A/CONF.214/4);</li> <li>▪ Au rapport annuel du Secrétaire général de l'ONU à l'Assemblée générale sur la mise en œuvre de la Déclaration du Millénaire;</li> <li>▪ À la Réunion d'experts sur l'intégration des questions de parité dans la politique commerciale, et aux documents TD/B/C.I/EM.2/2/Rev.1 et TD/B/C.I/EM.2/3.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapports pour la troisième session de la Commission du commerce et du développement.</li> </ul>
<i>Publications et autres produits</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aux rapports 2008 et 2009 sur les objectifs du Millénaire pour le développement, en tant que</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude sur la contribution au développement du système commercial international et des négociations commerciales internationales.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>membre du Groupe interinstitutions et d'experts sur les indicateurs relatifs aux OMD;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Au rapport 2009 du Groupe de réflexion des Nations Unies sur le retard pris dans la réalisation des OMD.</li> <li>▪ Répondre à la crise alimentaire globale: Les politiques essentielles pour le commerce, l'investissement et les produits de base afin d'assurer la sécurité alimentaire durable et d'atténuer la pauvreté (UNCTAD/OSG/2008/1).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude sur le commerce, la pauvreté et les questions transversales correspondantes de développement.</li> </ul>
<p>90. a) Continuer de suivre et d'évaluer l'évolution du système commercial international et les tendances du commerce international dans l'optique du développement, et en particulier d'analyser les questions intéressant les pays en développement, en mettant davantage l'accent sur des solutions pragmatiques;</p>	<p>Certaines de ces activités sont aussi mises en œuvre au titre de l'alinéa <i>d</i> du paragraphe 90 de l'Accord d'Accra.</p>	
	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Débats de l'Assemblée générale des Nations Unies sur le commerce international (2008 et 2009), sur la base des rapports du Secrétaire général A/63/324 et A/64/177, établis par la CNUCED.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet sur des approches du commerce et du développement favorables aux pauvres en Inde.</li> <li>○ Appui aux initiatives de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et du Rwanda en matière de politique commerciale.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions du Conseil du commerce et du développement sur l'évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement, sur la base des rapports TD/B/55/4 et TD/B/56/7.</li> <li>○ Commémoration du quarante-cinquième anniversaire de la CNUCED sur le thème «Tirer parti du commerce pour favoriser un développement durable».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cinquante-septième session du Conseil du commerce et du développement sur l'évolution du système commercial international et du commerce international du point de vue du développement (rapport à établir).</li> </ul>
<i>Publications et autres produits</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions concernant le commerce international à la publication: Situation et perspectives de l'économie mondiale 2009 et 2010.</li> <li>○ Flexibilities for Developing Countries in Agricultural Market Access Negotiations (UNCTAD/DITC/TNCD/2008/1).</li> <li>○ Rules of Origin and Origin Procedures Applicable to LDC Exports (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/4).</li> <li>○ On the Determinants of Exports Survival (UNCTAD/ITCD/TAB/47).</li> <li>○ The Impact of Removal of ATC Quotas on International Trade in Textiles and Apparel (UNCTAD/ITCD/TAB/43).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CD-ROM contenant des modules de formation sur des thèmes des négociations commerciales internationales.</li> </ul>
<i>Coopération technique</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs et exposés à l'intention d'étudiants sur les principaux faits nouveaux survenus dans le système commercial international.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs et exposés à l'intention d'étudiants sur les principaux faits nouveaux survenus dans le système commercial international.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation au titre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok sur les questions relatives au commerce international, telles l'accèsion à l'OMC, les grands problèmes économiques internationaux (pour l'Amérique du Sud et pour l'Asie et le Pacifique) et les accords commerciaux régionaux Nord-Sud.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation au titre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok sur les questions relatives au commerce international, dont le cours régional sur les grands problèmes économiques internationaux pour les pays en transition (19 juillet-6 août 2010, Bakou, Azerbaïdjan).</li> </ul>
<p>90. b) Poursuivre ses travaux sur les faits nouveaux découlant du programme de travail de l'après-Doha qui intéressent particulièrement les pays en développement;</p> <p>c) Aider à développer les capacités des pays en développement et des pays en transition de fixer leurs propres priorités de négociation ainsi que de négocier et d'appliquer des accords commerciaux bilatéraux, régionaux et multilatéraux;</p> <p>f) Promouvoir la cohérence et la compatibilité des accords commerciaux régionaux avec le système commercial international;</p> <p>g) Appuyer et renforcer les mécanismes de coopération régionale;</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux réunions régulières de l'OMC et aux réunions liées aux négociations du Cycle de Doha.</li> <li>○ Participation à la septième Conférence ministérielle de l'OMC.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Module de formation sur les accords commerciaux régionaux (UNCTAD/DTL/KTCD/2008/2).</li> <li>○ Economic Partnership Agreements: Comparative Analysis of the Agricultural Provisions (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/3).</li> <li>○ Development Interface between Multilateral Trading Systems and Regional Trade Agreements (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/20).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux réunions régulières de l'OMC et aux réunions liées aux négociations du Cycle de Doha.</li> <li>○ Certaines questions concernant les négociations commerciales internationales et leur contribution au développement (CD-ROM).</li> <li>○ Études sur l'élaboration des politiques commerciales dans le cadre du système commercial multilatéral en cours de constitution en Afrique et dans les PMA.</li> <li>○ L'accès aux marchés et les problèmes liés aux capacités d'approvisionnement – «The value of market access».</li> <li>○ «The emulator effect of multilateralism on United States regionalism».</li> </ul>
	<p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide apportée aux négociateurs commerciaux et aux décideurs des pays en développement dans leur préparation aux négociations du Cycle de Doha, notamment la préparation de la miniréunion ministérielle de juillet 2008 et de la réunion de suivi de décembre 2008, et des négociations qui ont suivi sur les modalités pour l'agriculture et l'accès aux marchés pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide apportée, sur demande, aux négociateurs commerciaux et aux décideurs des pays en développement pour préparer les négociations du Cycle de Doha.</li> <li>○ Aide apportée, sur demande, aux pays en développement pour préparer les négociations commerciales régionales et les négociations</li> </ul>



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>les produits non agricoles, les services, la facilitation du commerce, les règles, le traitement spécial et différencié, les ADPIC et les questions de développement.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution aux réunions ministérielles et aux réunions de haut niveau des groupes régionaux de la septième Conférence ministérielle de l'OMC: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Sixième Réunion des ministres du commerce des PMA;</li> <li>▪ Table ronde de Phnom Penh sur l'accession des PMA;</li> <li>▪ Réunion informelle des ministres africains du commerce sur le thème: «Consolider la dimension développement», Le Caire;</li> <li>▪ Conférence ministérielle du Groupe des États ACP, Bruxelles;</li> <li>▪ Réunion consultative ministérielle des pays membres de l'Organisation de la Conférence islamique, organisée par la Banque islamique de développement, Genève.</li> </ul> </li> <li>○ Aide apportée aux États ACP et lors de plusieurs réunions consultatives et manifestations nationales et régionales (par exemple Union africaine) sur des questions concernant à la fois les négociations du Cycle de Doha et les négociations sur les APE avec l'UE, et sur la préparation des États ACP en vue du deuxième Examen global de l'aide au commerce.</li> <li>○ Aide apportée, sur demande, aux pays en développement pour préparer les négociations commerciales régionales et les négociations d'accords commerciaux avec les pays développés. Par exemple, renforcement des institutions et des capacités en matière d'examen des politiques et de négociations dans le domaine des services en faveur de la SADC.</li> </ul>	<p>d'accords commerciaux avec les pays développés.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide apportée, sur demande, au Groupe des États ACP et à leurs organisations régionales pour la négociation des accords de partenariat économique (APE) avec l'UE.</li> <li>○ Aide apportée à la SADC pour la négociation régionale sur les services.</li> <li>○ Formation au règlement des différends dans les domaines du commerce international des marchandises, des services et de la propriété intellectuelle.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation au règlement des différends dans les domaines du commerce international des marchandises, des services et de la propriété intellectuelle en Papouasie-Nouvelle-Guinée, en Inde (Bangalore et Kolkata) et en Chine.</li> <li>○ Contribution à la première édition de la World Trade Week, organisée au Royaume-Uni.</li> </ul>	
<p>90. d) Intensifier ses activités de coopération technique et de renforcement des capacités en matière commerciale et dans les domaines connexes. Elle devrait renforcer sa contribution au Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur des pays les moins avancés et au Programme intégré conjoint d'assistance technique (JITAP);</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 214 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <p><i>Coopération technique</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées en faveur des pays en développement, notamment des PMA et des pays africains, dans le domaine commercial concernent quatre grands domaines principaux: a) renforcement des capacités pour les négociations commerciales et la diplomatie commerciale; b) capacités d'analyse et systèmes d'information; c) politique de concurrence et protection des consommateurs; et d) commerce, environnement et développement. Ces activités sont reprises au titre de plusieurs paragraphes de l'Accord d'Accra.</li> <li>○ Contribution aux activités relevant de l'initiative «Unis dans l'action» au titre du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, notamment à travers le Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies. Assistance fournie sur des questions de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les activités d'assistance technique et de renforcement des capacités menées en faveur des pays en développement, notamment des PMA et des pays africains, dans le domaine commercial concernent quatre domaines principaux: a) renforcement des capacités pour les négociations commerciales et la diplomatie commerciale; b) capacités d'analyse et systèmes d'information; c) politique de concurrence et protection des consommateurs; et d) commerce, environnement et développement. Ces activités sont reprises au titre de plusieurs paragraphes de l'Accord d'Accra.</li> <li>○ Contribution aux activités relevant de l'initiative «Unis dans l'action».</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	commerce international à la demande de certains pays: Bhoutan, Botswana, Cap-Vert, Comores, Mozambique, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao et Rwanda.	
90. e) Maintenir et renforcer l'appui technique et les activités de coopération dont bénéficient les pays en développement, en fonction de leur niveau de développement, en particulier les PMA et les pays en transition avant, pendant et après leur processus d'accession à l'OMC;	<p data-bbox="853 375 1406 422"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p data-bbox="853 470 1406 518"><i>Publications et autres produits</i></p> <p data-bbox="853 574 1406 622"><i>Coopération technique</i></p> <ul data-bbox="853 630 1406 933" style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs, missions sur le terrain et activités de renforcement des capacités pour l'accession à l'OMC, y compris une formation à Genève, au bénéfice des pays suivants: Afghanistan, Algérie, Azerbaïdjan, Bélarus, Bhoutan, Bosnie-Herzégovine, Cap-Vert, Comores, Éthiopie, Iraq, Kazakhstan, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République islamique d'Iran, Soudan et Yémen.</li> </ul>	<ul data-bbox="1413 630 1957 750" style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs, missions sur le terrain et activités de renforcement des capacités en cours, au titre du programme de la CNUCED pour l'accession à l'OMC.</li> </ul>
90. h) Examiner les moyens d'améliorer l'utilisation des préférences commerciales et de rendre les schémas de préférences plus prévisibles, et poursuivre ses travaux sur la question de l'effritement des préférences;	<p data-bbox="853 949 1406 1005">Certaines de ces activités sont aussi mises en œuvre au titre de l'alinéa <i>d</i> du paragraphe 90 de l'Accord d'Accra.</p> <p data-bbox="853 1021 1406 1069"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p data-bbox="853 1117 1406 1165"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="853 1173 1406 1417" style="list-style-type: none"> <li>○ Handbook on Duty Free Quota Free and rules origin.</li> <li>○ Sensibilisation et formation des pays en développement à une meilleure utilisation des préférences au titre du Système généralisé de préférences (SGP) à travers l'information régulière donnée par le biais d'un site Web spécialisé, la collecte et la compilation de</li> </ul>	<ul data-bbox="1413 1173 1957 1417" style="list-style-type: none"> <li>○ Fourniture régulière d'informations et de données sur les schémas de préférences.</li> <li>○ Manuels sur les schémas nationaux de pays donneurs de préférences.</li> <li>○ Études relatives aux préférences et à l'accès aux marchés.</li> <li>○ Ateliers nationaux visant à aider les PMA à</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>données soumises par des pays donateurs de préférences, la publication de manuels sur les schémas de préférences, et des bulletins d'information.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Costs of Rules of Origin in Apparel: African Preferential Exports to the United States and the European Union (UNCTAD/ITCD/TAB/40).</li> </ul>	<p>utiliser les préférences commerciales et à respecter les règles d'origine, en assurant la formation – initiale et continue – au logiciel sur la conformité aux prescriptions en matière d'origine. Sur demande des communautés économiques régionales, des missions consultatives spécialisées seront menées à l'occasion de la négociation ou de la mise en œuvre d'APE complets sur l'accès aux marchés et d'autres questions liées au commerce.</p>
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires de formation sur divers schémas de préférences et systèmes de règles d'origine pour le Yémen et l'Iraq.</li> </ul>	
<p>90. i) Aider les pays en développement, en particulier les PMA, à intégrer les préoccupations relatives au commerce et au développement dans leurs plans nationaux de développement et dans leurs stratégies nationales de réduction de la pauvreté;</p>	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur l'intégration du commerce.</li> <li>○ Élaboration, à la demande du Gouvernement du Mali, de la stratégie nationale de développement du commerce national.</li> <li>○ Cadre global de politique commerciale du Rwanda axé sur le développement (UNCTAD/DITC/2009/2).</li> <li>○ Examens de la politique dans le domaine des services.</li> <li>○ Examens sur l'économie créative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Achèvement du manuel directif pour l'intégration du commerce sur la base des conclusions tirées des rapports des PMA; manuel destiné aux praticiens plutôt qu'aux fonctionnaires des ministères du commerce.</li> <li>○ Le succès du lancement de la stratégie de développement du commerce malien a incité le Malawi et le Niger à demander à bénéficier d'une assistance identique.</li> <li>○ Le manuel directif sur l'intégration du commerce lorsqu'il sera achevé et que les fonds seront disponibles sera utilisé pour les cours de formation sur l'intégration du commerce dans les plans de développement et les stratégies de réduction de la pauvreté au niveau national.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p data-bbox="840 199 1411 247"><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="840 247 1411 614">○ Appui aux efforts déployés dans plusieurs pays en développement pour élaborer des politiques et des mesures commerciales nationales faisant partie intégrante des stratégies nationales de développement, ainsi: <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="840 406 1411 470">▪ Ouganda et Népal: examen des politiques nationales relatives aux services;</li> <li data-bbox="840 470 1411 534">▪ Papouasie-Nouvelle-Guinée et Rwanda: élaboration de politiques commerciales;</li> <li data-bbox="840 534 1411 614">▪ Mozambique et Zambie: formulation de stratégies de renforcement des industries créatives.</li> </ul> </li> <li data-bbox="840 614 1411 805">○ Présence dans les pays pilotes relevant de l'initiative «Une ONU» et participation au Cadre intégré renforcé, par exemple en ce qui concerne la politique de concurrence (Albanie, Mozambique et Rwanda) et l'accession à l'OMC (Cap-Vert).</li> <li data-bbox="840 805 1411 965">○ Aide apportée aux pays en cours d'accession à l'OMC et aux pays qui cherchent à renforcer leurs politiques de concurrence et de protection des consommateurs et leurs capacités en matière de promotion du développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1411 199 1980 550">○ Maintien de l'appui aux efforts déployés dans plusieurs pays en développement pour élaborer des politiques et des mesures commerciales nationales faisant partie intégrante des stratégies nationales de développement dans les domaines des services, des secteurs nouveaux et dynamiques et des industries créatives; des politiques de concurrence et de protection des consommateurs; et renforcement des politiques pour l'accession à l'OMC.</li> </ul>
90. j) Appuyer les efforts que déploient les petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables pour s'intégrer dans le système commercial multilatéral et pour être moins sensibles aux chocs économiques intérieurs et extérieurs.	<p data-bbox="840 965 1411 1013"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p data-bbox="840 1013 1411 1061"><i>Publications et autres produits</i></p> <p data-bbox="840 1061 1411 1157"><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="840 1157 1411 1423">○ Sur demande, les petits pays économiquement faibles et vulnérables peuvent obtenir des conseils spécialisés concernant leurs problèmes de développement dans le cadre des négociations du Cycle de Doha. Un soutien est également fourni. Les groupes dont ces pays sont membres, par exemple les États ACP et les PMA, peuvent aussi obtenir ce type de soutien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1411 965 1980 1157">○ Sur demande, les petits pays économiquement faibles et vulnérables peuvent obtenir des conseils spécialisés concernant leurs problèmes de développement dans le contexte de la politique et des négociations commerciales.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier régional sur le commerce des services pour les États membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM), Saint-Johns, Antigua-et-Barbuda.</li> <li>○ Renforcement des capacités pour le développement des industries créatives à Fidji, au Mozambique, au Sénégal, à Trinité-et-Tobago et en Zambie.</li> <li>○ Assistance à la Papouasie-Nouvelle-Guinée pour l'élaboration d'une politique commerciale.</li> </ul>	
<p>91. Tout en coordonnant, selon que de besoin, ses activités avec celles d'autres acteurs internationaux et régionaux, notamment avec les organismes internationaux de produit, la CNUCED devrait continuer de jouer un rôle clef dans le traitement des problèmes de commerce et de développement liés à l'économie des produits de base, en accordant l'attention voulue à tous les secteurs de produits de base, notamment l'agriculture, la sylviculture, les pêches, les métaux et minéraux ainsi que le pétrole et le gaz. Dans ce contexte, elle devrait suivre l'évolution des marchés et les enjeux dans le secteur des produits de base et examiner les liens entre le commerce international des produits de base et le développement national, s'agissant en particulier de la réduction de la pauvreté.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pour la première session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement (Genève, 6 et 7 avril 2009), le secrétariat a établi une note d'information intitulée: «Évolution récente des marchés de produits de base: tendances et contraintes» (TD/B/C.I/MEM.2/2).</li> <li>○ Pour la deuxième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement (Genève, 24 et 25 mars 2010), le secrétariat a établi les notes d'information ci-après.</li> <li>○ «Accès des pays tributaires des produits de base au financement de ces produits» (TD/B/C.I/MEM.2/10).</li> <li>○ «La future panoplie énergétique et les énergies renouvelables: incidences sur la sécurité énergétique et la sécurité alimentaire» (TD/B/C.I/MEM.2/8).</li> <li>○ «Évolution récente des marchés de produits de base: tendances et contraintes» (TD/B/C.I/MEM.2/7).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Document destiné à la soixante-sixième session de l'Assemblée générale, intitulé «Tendances et perspectives mondiales des produits de base», qui traite notamment des causes de l'instabilité des prix.</li> <li>○ Mise à jour du projet de Cadre global d'action intégrant les conclusions issues du dialogue de Dublin.</li> <li>○ Établissement de trois notes d'information en vue de la troisième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base et le développement (mars 2011).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="851 207 1388 399">○ L'ONU, par l'intermédiaire de la CNUCED, reste le dépositaire des accords internationaux sur les produits de base. La CNUCED a organisé et accueilli la Conférence des Nations Unies sur le cacao (Genève, 21-25 juin 2010) qui a négocié le nouvel Accord international sur le cacao.</li> <li data-bbox="851 422 1388 726">○ La CNUCED a organisé le Forum mondial sur les produits de base (Genève, 22-23 mars 2010) pour trouver une réponse globale aux enjeux et aux problèmes liés à l'économie des produits de base, centrée notamment sur l'amélioration du fonctionnement des marchés et des chaînes d'approvisionnement, l'amélioration des politiques et des règles en matière de produits de base et l'adoption de modes de production et d'utilisation des produits de base qui soient plus durables.</li> <li data-bbox="851 750 1388 917">○ La CNUCED a contribué à l'analyse de la crise alimentaire provoquée par la flambée des prix des denrées alimentaires et a participé à la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire (Rome, juin 2008), organisée sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU.</li> <li data-bbox="851 941 1388 1189">○ En vue de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire (Rome, juin 2008), un groupe de travail interdivisions de la CNUCED a établi un rapport intitulé: «Répondre à la crise alimentaire globale: Les politiques essentielles pour le commerce, l'investissement et les produits de base afin d'assurer la sécurité alimentaire durable et d'atténuer la pauvreté (UNCTAD/OSG/2008/1)».</li> <li data-bbox="851 1212 1388 1420">○ La CNUCED est un membre actif de l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise mondiale de la sécurité alimentaire. Sur la base des travaux de la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire (Rome, juin 2008), l'Équipe spéciale a établi, avec la coopération de la CNUCED, un «Cadre global d'action» (juillet 2008) pour répondre à la crise alimentaire</li> </ul>	

mondiale d'une manière cohérente et coordonnée.

- La CNUCED a apporté une contribution essentielle à la Réunion de haut niveau sur la sécurité alimentaire pour tous (Madrid, 26 et 27 janvier 2009), organisée dans le contexte du Cadre global d'action. La CNUCED est activement engagée aux côtés d'autres membres de l'Équipe spéciale de haut niveau dans les activités de suite à la réunion de Madrid, à savoir la recherche de solutions pour la mobilisation coordonnée de fonds et de ressources en faveur d'initiatives menées au niveau des pays. En coopération avec l'OMC, la CNUCED a actualisé le Cadre global d'action, en particulier la section consacrée au commerce, aux politiques fiscales et aux marchés alimentaires mondiaux, dont la version la plus récente a été examinée à Dublin, en mai 2010.

Comme l'Assemblée générale le lui avait demandé dans sa résolution 63/207 du 19 décembre 2008, la CNUCED a établi un rapport intitulé «Tendances et perspectives mondiales des produits de base» (A/64/184), soumis à l'Assemblée pour examen à sa soixante-quatrième session au titre du point 53 d) de l'ordre du jour provisoire de la session (Questions de politique macroéconomique: produits de base).

#### *Publications et autres produits*

- «African Mining Regions: Framework Report».
- Préparation du chapitre intitulé: «Dépendance à l'égard des produits de base», publié dans un document sur les résultats obtenus par les PMA dans la décennie écoulée, établi en vue de la réunion directive du Conseil du commerce et du développement sur les PMA (juin 2010).
- «Tropical Agribusiness competitiveness, lessons for low income CDDCs».
- «The competitiveness of livestock products in West Africa: The Malian animals/meat chain».
- «Commodities and MDGs: Key issues for LDC and African trade and development policy makers».



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ «Barriers to food trade in Africa: Policy implications».</li> <li>○ «UNCTAD Commodity and Development Report» Préparation de notes d'orientation fondées sur les activités de coopération technique et les travaux de recherche et d'analyse en cours.</li> <li>○ Contribution au chapitre de la publication «Situation et perspectives de l'économie mondiale» consacré aux produits de base.</li> </ul>

### *Coopération technique*

92. La CNUCED devrait redoubler d'efforts, dans ses trois principaux domaines d'action, pour aider les pays en développement tributaires des produits de base à transformer l'actuelle envolée des prix de ces produits en gains pour le développement ainsi qu'à s'attaquer aux problèmes de commerce et de développement liés à cette dépendance.

93. Dans ce contexte, la CNUCED devrait:

a) Appuyer les efforts que les pays en développement tributaires des produits de base, en particulier les petits producteurs, déploient pour: concevoir des politiques nationales relatives aux produits de base, notamment pour les intégrer dans leurs stratégies nationales et régionales de développement; renforcer leur capacité d'offre et devenir compétitifs; progresser dans les chaînes de valeur et diversifier les secteurs de produits de base; se conformer aux normes commerciales internationales publiques et privées; avoir accès aux informations et aux bases de données relatives aux produits de base; tirer parti des débouchés à l'exportation

### *Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports*

#### *Publications et autres produits*

- Conformément au paragraphe 92, le secrétariat a publié les études analytiques ci-après:
  - «Cocoa study: Industry structures and competition (UNCTAD/DITC/COM/2008/1)». Analyse l'intégration verticale et la concentration horizontale du commerce et de la chaîne d'approvisionnement du cacao (22 décembre 2008);
  - «Development impacts of commodity futures exchanges in emerging markets (UNCTAD/DITC/COM/2008/9)»;
  - «Iron Ore – Half-year statistical update» (10 novembre 2008);
  - «The Iron Ore Market 2007-2009» (14 juin 2008);
  - «Overview of World's Commodity Exchanges 2008»;
  - «The Iron Ore Market 2008-2010»;

- Accord international sur le cacao, 2010.
- Ressources énergétiques et ressources minérales: valorisation de l'information.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>sur les marchés émergents; aider les pays en développement, à leur demande, à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles; aider les pays en développement, à leur demande, à promouvoir et à améliorer la transparence et la responsabilité dans le secteur public, dans le secteur privé et dans les entreprises afin de permettre à ces pays d'optimiser les avantages tirés des industries extractives, en tenant compte, au besoin, de la mise en œuvre d'initiatives pertinentes relatives aux industries extractives; mettre en place des systèmes de commercialisation et des programmes d'assistance efficaces pour les petits producteurs de produits de base, notamment des programmes de protection sociale économiquement viables; et concevoir des mécanismes de financement et de gestion des risques dans le secteur des produits de base (y compris des bourses de produits). En exécutant ces travaux, la CNUCED devrait éviter tout chevauchement d'activités et donc coordonner ses activités avec celles d'autres acteurs déjà présents dans ce domaine;</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ «The Iron Ore Statistics».</li> </ul>	

#### *Coopération technique*

- En coopération avec quatre autres organisations internationales, la CNUCED réalise le Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, financé par l'Union européenne (UE).
- La CNUCED réalise, au titre du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles dans des pays bénéficiaires sélectionnés, quatre interventions comme suit: i) systèmes d'information sur le marché, notamment information sur les prix, technologie, chaînes de commercialisation et politiques économiques; ii) financement des produits de base (y compris les systèmes de réception d'entrepôt et l'examen de la réglementation); iii) bourses de produits (y compris l'appui au développement de
- La Conférence annuelle 2010 de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des minéraux en Afrique aura lieu à Sao Tomé-et-Principe. C'est l'occasion d'un dialogue de haut niveau entre tous les acteurs du secteur de l'énergie et des minéraux – producteurs, consommateurs, investisseurs, pays d'accueil et communautés locales.

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>bourses de produits physiques, la facilitation et le renforcement des ressources humaines); et iv) portail sur la certification «développement durable» (y compris une information sur les labels d'agriculture durable et les normes agroalimentaires, le renforcement de la responsabilisation, et les lois et réglementations techniques dans le domaine de l'alimentation).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les activités d'assistance technique liées au commerce ci-après ont été réalisées dans certains pays ACP, dans le cadre du Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles:</li> </ul> <p><b>Services d'information commerciale sur les produits de base – InfoComm:</b></p> <p>Actualisation de certains profils de produits; réunion de réflexion sur des stratégies visant à fournir des services d'information commerciale aux pays en développement; identification de projets de services d'information commerciale dans certains pays ACP; mise en œuvre du logiciel InfoShare au Cameroun.</p> <p><b>Bourses de produits et financement des produits de base:</b></p> <p>Atelier sur l'amélioration du fonctionnement des marchés de produits de base en Afrique de l'Est et en Afrique australe au moyen de systèmes de récépissés d'entrepôt et d'interventions fondées sur le marché (30 septembre-2 octobre 2009, Lusaka, Zambie), en coopération avec le Marché commun des États de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA) et le Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est.</p> <p>Atelier national de renforcement des capacités sur la création d'une bourse de produits en Afrique centrale (27-29 octobre 2009, Yaoundé, Cameroun), en collaboration avec l'Office national du cacao et du café (ONCC).</p>	

Atelier régional de renforcement des capacités sur l'affacturage et l'escompte de créances organisé pour les Caraïbes (4 et 5 novembre 2009, la Barbade), en collaboration avec la Banque de développement des Caraïbes.

**Atelier sur le financement du secteur de la gomme arabique au Mali: système de récépissés d'entrepôt/crédit-stockage**

L'atelier (11-13 mai 2010, Bamako, Mali) a été organisé en collaboration avec le Centre du commerce international (CCI) et le Gouvernement malien, au titre du Cadre intégré. Il a réuni quelque 80 participants représentant le Gouvernement malien, les institutions financières locales, les producteurs et exportateurs de gomme arabique du pays tout entier, des experts des systèmes de récépissés d'entrepôt et des partenaires de développement.

L'atelier a validé les résultats d'une étude de faisabilité concernant la création d'un mécanisme de financement basé sur un système de récépissés d'entrepôt et de crédit-stockage pour le secteur malien de la gomme arabique, et a déterminé les conditions préalables et les mesures concrètes à prendre pour aller de l'avant. Les participants ont pu approfondir leurs connaissances, et des synergies ont pu être développées avec d'autres initiatives en cours dans le secteur, au Mali, notamment l'intégration du mécanisme de financement dans la stratégie du secteur de la gomme arabique.

**Portail des labels de durabilité:**

Atelier régional de renforcement des capacités en matière d'élaboration des normes agroalimentaires – VanuGAP et Pacific Organic Standards – et essai du portail des labels de durabilité dans la région du Pacifique (30 et 31 mars 2010, Port Vila, Vanuatu), en collaboration avec le Comité national du Codex de Vanuatu.

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p><b>Conférence annuelle de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des minéraux en Afrique</b></p> <p><b>2008 Guinée équatoriale</b></p> <p><b>2009 Mali</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cette conférence est l'occasion d'un dialogue de haut niveau entre tous les acteurs du secteur de l'énergie et des minéraux – producteurs, consommateurs, investisseurs, pays d'accueil et communautés locales.</li> </ul>	
<p>93. b) Promouvoir la coopération intergouvernementale dans le domaine des produits de base et la formation de consensus concernant: les moyens d'intégrer les politiques relatives à ces produits dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté; les politiques et les instruments liés au commerce permettant de résoudre les problèmes relatifs aux produits de base; et les politiques d'investissement et de financement visant à dégager des ressources financières pour un développement fondé sur les produits de base, notamment grâce à l'APD, à l'aide au commerce et d'autres mécanismes.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution aux ateliers organisés par le CCI pour élaborer des stratégies dans les secteurs ci-après: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Noix de muscade, Trinité-et-Tobago;</li> <li>▪ Épices, Jamaïque;</li> <li>▪ Café, Cameroun.</li> </ul> </li> </ul>	<p><b>Programme Tous ACP relatif aux produits de base agricoles, juin-décembre 2010</b></p> <p><b>Systèmes d'information commerciale:</b></p> <p><b>Pacifique:</b> Sur la base d'accords conclus avec les acteurs régionaux, la Division des ressources terrestres du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique et d'autres partenaires, un atelier de renforcement des capacités sur les systèmes d'information commerciale sera organisé en juin 2010. Des démarches seront entreprises pour lancer les activités de la tranche II.</p> <p><b>Caraiïbes:</b> L'accord avec les partenaires régionaux sera conclu afin de mieux préparer les activités de 2011.</p> <p><b>Financement:</b></p> <p><b>Pacifique:</b> Une mission d'enquête a eu lieu en juillet 2010 pour mieux comprendre les principales contraintes que le cadre juridique et réglementaire</p>

fait peser sur le financement de la chaîne de valeur agricole dans la région du Pacifique. Une étude suivra.

**Caraïbes:** Une étude sur l'amélioration du financement de la chaîne de valeur de la noix de muscade sera réalisée en vue de contribuer à l'élaboration d'une stratégie pour le secteur.

**Afrique centrale:** Une étude sur le financement de la chaîne de valeur du café sera achevée et présentée lors d'un atelier.

**Afrique de l'Ouest:** Un atelier régional sur les systèmes de récépissés d'entrepôt et les bourses de produits est prévu à la fin de 2010. Il sera organisé en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et le Club du Sahel de l'OCDE. Achèvement du rapport sur l'atelier organisé au Mali concernant le financement du secteur de la gomme arabique; préparatifs pour la création d'un fonds de garantie pour le coton en Côte d'Ivoire, fondés sur une étude de faisabilité; identification de partenaires pour l'atelier régional de l'Afrique de l'Ouest sur les systèmes de récépissés d'entrepôt et les bourses de produits qui est prévu à la fin de 2010.

**Bourses de produits:**

**Caraïbes:** Parmi les activités: évaluation des possibilités de créer des bourses de produits en Jamaïque et à la Trinité-et-Tobago; participation à une «foire au savoir» du PNUD à la Trinité-et-Tobago; ateliers de renforcement des capacités organisés en Jamaïque et en République dominicaine.

**Afrique centrale:** L'étude de faisabilité sur la création d'une bourse de produits basée au Cameroun sera achevée, et un deuxième atelier de renforcement des capacités sera organisé afin que le projet avance.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
		<p><b>Afrique de l'Ouest:</b> Identification de partenaires pour l'atelier régional sur les bourses de produits et les systèmes de récépissés d'entrepôt, prévu à la fin de 2010.</p> <p><b>Portail des labels de durabilité:</b></p> <p><b>Niveau mondial:</b> Préparation de l'atelier de validation qui aura lieu à Bruxelles; préparatifs pour le lancement du portail en Afrique et dans les Caraïbes.</p> <p><b>InfoComm:</b></p> <p><b>Niveau mondial:</b> Mise à jour constante du portail avec l'ajout de nouveaux profils et préparatifs pour le lancement de la nouvelle présentation.</p>
<p>93. c) Contribuer à l'établissement de partenariats multipartites efficaces en vue de concevoir des approches novatrices pour résoudre les problèmes liés aux produits de base.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le Dialogue multipartite de haut niveau sur les produits de base organisé sous l'égide du Secrétaire général de la CNUCED dans le cadre de la douzième session de la Conférence du commerce et du développement (28 et 29 janvier 2009, Genève) a été l'occasion d'échanger des points de vue, d'élaborer un consensus sur les principaux problèmes de développement auxquels sont confrontés les pays en développement tributaires des produits de base et d'identifier des solutions possibles.</li> <li>○ Le Forum mondial sur les produits de base a permis à des acteurs de premier plan d'échanger des vues sur la manière d'améliorer le fonctionnement du secteur et des chaînes d'approvisionnement des produits de base; d'identifier des initiatives et des mesures réglementaires adaptées aux besoins de tous les acteurs du marché et des méthodes de production durables et respectueuses de l'environnement.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
<i>Coopération technique</i>		
<p>94. La CNUCED devrait renforcer ses travaux d'ensemble sur les services, le commerce et le développement:</p> <p>a) En approfondissant son analyse de la capacité des pays en développement et des pays en transition d'accroître leur participation à la production et au commerce mondiaux de services;</p> <p>b) En aidant les pays en développement et les pays en transition à mettre en place un cadre réglementaire et institutionnel et des mécanismes de coopération visant à renforcer les capacités, l'efficacité et la compétitivité du secteur des services;</p> <p>c) En contribuant à l'évaluation des services et à l'examen des politiques au niveau national;</p> <p>d) En examinant les questions liées à la libéralisation du commerce des services et à ses incidences sur le développement, notamment au niveau régional;</p> <p>e) En se souciant de l'élaboration de règles multilatérales dans le secteur des services, en tenant compte des intérêts et des préoccupations des pays en développement;</p> <p>f) En favorisant la reconnaissance des qualifications et des normes;</p> <p>g) En appuyant les négociations multilatérales et régionales sur les services;</p> <p>h) En renforçant les données et statistiques sur les services.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Première et deuxième sessions de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels; les délibérations des experts se sont appuyées sur les documents TD/B/C.I/MEM.3/2, TD/B/C.I/MEM.3/CRP.1, UNCTAD/DITC/TNCD/2009/21 et TD/B/C.I/MEM.3/5.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Troisième session de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les services, le développement et le commerce: aspects réglementaires et institutionnels, et documents d'information correspondants prévus pour 2011.</li> </ul>
<i>Publications et autres produits</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Basel 2 Agenda for 2009: Progress so far (UNCTAD/DITC/TNCD/ 2009/4).</li> <li>○ Implications of International Trade and Trade Agreements for Primary Health Care: The Case of Services (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/16).</li> <li>○ Strategies for Advancing the Development of the Services Sectors of Nepal: National Services Assessment Study for Nepal (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/19).</li> <li>○ Strategies for Advancing the Development of the Services Sectors of Kyrgyzstan, National Services Assessment Study for Kyrgyzstan (UNCTAD/DITC/TNCD/ 2009/18).</li> <li>○ Strategies for Advancing the Development of the Services Sectors of Uganda, National Services (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/17).</li> <li>○ Global Economic Crisis: Implication and Restructuring of the Services Sector in India (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/22).</li> <li>○ En tant que membre d'une équipe spéciale interinstitutions des statistiques du commerce international des services, aux côtés de l'OCDE, de la Commission européenne, du Fonds monétaire international, de la Division de statistique de l'ONU, de l'OMT et de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Divers rapports analytiques thématiques et nationaux sur les services.</li> </ul>



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>l'OMC, la CNUCED a contribué à l'établissement de la version révisée du «Manual on Statistics of International Trade in Services».</p>	
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance technique et appui spécifique, dont une formation spécialisée, fournis aux décideurs et négociateurs commerciaux de pays en développement et de groupes de pays tels les PMA, le Groupe africain, la SADC, et la Communauté andine sur le renforcement des capacités d'offre dans les services et la préparation des négociations au titre de l'AGCS et autres. Par exemple: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Atelier régional sur le commerce des services pour les États membres de l'ALADI, organisé en coopération avec la CEPALC et l'ALADI (Chili);</li> <li>▪ Atelier régional sur le commerce des services pour les États membres de la CARICOM.</li> </ul> </li> <li>○ Appui technique et consultatif pour l'évaluation des services et les négociations correspondantes fourni au secrétariat de la SADC, au Forum de négociation commerciale de la SADC ainsi qu'aux décideurs et négociateurs commerciaux des pays membres de la SADC, ainsi qu'au COMESA pour les négociations dans le domaine des services et les négociations relatives aux APE.</li> <li>○ Examens de la politique nationale relative aux services et ateliers nationaux dans les pays ci-après: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Kirghizistan sur les services énergétiques et les services touristiques;</li> <li>▪ Népal sur le tourisme et les services liés aux TIC;</li> <li>▪ Ouganda sur les services de construction, les services d'assurance et les services professionnels.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance technique et appui spécifique, dont une formation spécialisée, fournis aux décideurs et négociateurs commerciaux de pays en développement et de groupes de pays pour le renforcement des capacités d'offre dans les services, l'évaluation des politiques en matière de services, et la préparation des négociations au titre de l'AGCS et autres.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution à plusieurs manifestations nationale et régionales sur l'économie et le commerce des services, dont le deuxième Congrès chinois sur le commerce des services.</li> </ul>	
<p>95. Sans préjudice des activités exécutées dans d'autres instances et en coopération avec d'autres organisations, dans le cadre de son mandat et s'agissant de la contribution des migrants au développement, la CNUCED devrait mener des travaux de recherche et d'analyse directive sur les retombées potentielles et les possibilités découlant du commerce, de l'investissement et des relations de développement entre les pays d'origine des migrants et leur communauté à l'étranger.</p>	<p>Les activités énumérées ci-après donnent suite également au paragraphe 170 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur la contribution des migrants au développement: commerce, investissement et relations de développement, pour laquelle une note d'information a été établie (UNCTAD/DITC/TNCD/2009/2).</li> <li>○ Membre du Groupe mondial (interinstitutions) sur les migrations, la CNUCED a participé aux activités du Groupe ci-après: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Réunion consacrée aux incidences de la crise sur les flux et les politiques migratoires de main-d'œuvre, l'emploi des migrants, les envois de fonds et le développement dans les pays d'origine (Menthon Saint-Bernard);</li> <li>▪ Atelier sur les travailleurs migrants et Colloque international sur les migrations internationales et le développement, dans le cadre des réunions préparatoires au Dialogue de haut niveau sur les migrations; troisième Forum mondial sur les migrations (Athènes);</li> <li>▪ Analyses réalisées et réunions organisées par des institutions partenaires (OIM, OMC, Banque mondiale et organes de l'ONU, tels le Conseil économique et social);</li> <li>▪ Contributions au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les migrations internationales et le développement (A/63/265), ainsi qu'au rapport du Groupe mondial sur les migrations consacré aux droits de l'homme et aux migrations;</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions aux activités du Groupe mondial (interinstitutions) sur les migrations.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Présidence du Groupe mondial sur les migrations (mai-juin 2009) et coordination des travaux préparatoires du Forum mondial sur les migrations et le développement.</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ «Mauritius pilot project on circular migration: labour market needs in receiving countries», document présenté à un atelier Communauté européenne-Maurice sur les migrations circulaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aspects fondamentaux du commerce et du développement s'agissant de l'économie et du commerce des services, et contribution des migrants au développement.</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution aux activités liées aux migrations organisées par l'OIM, l'OMC, la Banque mondiale et le Conseil économique et social de l'ONU.</li> </ul>	
<p>96. La CNUCED devrait aussi:</p> <p>a) Aider à renforcer la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial;</p>	<p>Il est également donné suite à cet alinéa au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 89 de l'Accord d'Accra.</p>	
	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux travaux du Groupe informel multi-institutions des Nations Unies sur l'économie créative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux travaux du Groupe informel multi-institutions des Nations Unies sur l'économie créative.</li> </ul>
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication du bulletin trimestriel en ligne, «Creative Economy &amp; Industries».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication du bulletin trimestriel en ligne, «Creative Economy &amp; Industries».</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lancement et mise à jour de la base de données statistiques sur le commerce des biens et services des industries créatives (www.unctad.org/creative-programme).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise à jour de la base de données statistiques sur le commerce des biens et services des industries créatives.</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui apporté à un partenariat public-privé avec la Royal Philips Corporation ayant contribué à la création d'une industrie de production d'ampoules électriques à économie d'énergie au Lesotho.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exécution d'un projet multi-institutions de coopération technique sur le renforcement des industries créatives dans cinq pays ACP.</li> <li>○ Promotion de la participation aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce mondial.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partenaire de l'OIT et de l'UNESCO pour un projet multi-institutions de coopération technique sur le renforcement des industries créatives dans cinq pays ACP – Fidji, Mozambique, Sénégal, Trinité-et-Tobago et Zambie. Réalisation de deux études – Zambie et Mozambique – et organisation d'un dialogue de haut niveau sur l'économie créative dans chacun des deux pays.</li> <li>○ Organisation de trois ateliers régionaux sur le renforcement de la participation des pays en développement aux secteurs nouveaux et dynamiques du commerce international: Amérique latine (Lima, Pérou); Asie (Bangkok, Thaïlande); et Afrique (Maseru, Lesotho).</li> </ul>	
<p>b) Étudier les incidences des obstacles non tarifaires sur le commerce et le développement;</p> <p>c) Améliorer et diffuser ses outils d'analyse, notamment l'indicateur de commerce et de développement, ainsi que ses bases de données et logiciels tels que TRAINS/WITS;</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mobilisation de divers organismes des Nations Unies et d'autres organisations compétentes, d'organisations régionales, nationales et de plusieurs instituts de recherche de pays en développement (Brésil, Chili, Inde, Ouganda, Philippines, Thaïlande et Tunisie) pour mettre au point une approche cohérente de la définition, de la classification et de la collecte de données relatives aux obstacles non tarifaires. Appui aux activités de l'Équipe spéciale multi-institutions sur les obstacles non tarifaires et du Groupe de personnalités sur les obstacles non tarifaires créé par le Secrétaire général de la CNUCED. Le groupe s'est réuni à Genève en novembre 2009 pour examiner la version la plus récente de la définition et de la classification des données relatives aux obstacles non tarifaires et l'avenir d'une initiative pluriannuelle mondiale sur les mesures non tarifaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui aux activités interinstitutions sur les mesures non tarifaires, notamment les obstacles non tarifaires.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Non-tarif Barriers in Computable General Equilibrium Modelling (UNCTAD/ITCD/TAB/39).</li> <li>○ Profils tarifaires dans le monde 2008 (publié conjointement avec l'OMC et le CCI).</li> <li>○ Mise à jour de la base de données du Système d'analyse et d'information commerciales (TRAINS) qui contient des données tarifaires et des statistiques d'importations pour 122 pays. Neuf mille nouvelles licences délivrées à des utilisateurs de l'outil TRAINS/WITS.</li> <li>○ Mise à jour du Modèle de simulation de politiques commerciales agricoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Nouvelle initiative tripartite visant à moderniser le logiciel WITS (World Integrated Trade Solution) en cours avec la Banque mondiale et le CCI.</li> <li>○ Amélioration des outils relatifs aux données commerciales et des capacités d'analyse du WITS.</li> <li>○ Enquête sur les mesures non tarifaires dans certains pays en développement.</li> <li>○ Analyse non paramétrique des mesures non tarifaires.</li> <li>○ Mesures non tarifaires et commerce: le cas des produits agricoles dans les pays en développement.</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Achèvement d'un projet pilote sur la collecte de données sur les obstacles non tarifaires mené en collaboration avec le CCI au Brésil, au Chili, en Inde, en Ouganda, aux Philippines, en Thaïlande et en Tunisie.</li> <li>○ Formation à l'utilisation des bases de données et des outils d'analyse sur le commerce à Buenos Aires (Argentine), Bogota (Colombie), Saint-Domingue (République dominicaine), Région administrative spéciale de Macao (Chine), Conakry (Guinée), Lima (Pérou), Panama City (Panama), Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie), Bangkok (Thaïlande), Damas (République arabe syrienne), Istanbul (Turquie), Montevideo (Uruguay) et New York (États-Unis).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sur demande, formation à l'utilisation des bases de données et des outils d'analyse sur le commerce.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise au point d'un module de formation sur les outils d'analyse et les techniques empiriques d'analyse du commerce, et formation dans le cadre d'ateliers à Dakar (Sénégal), Kampala (Ouganda) et Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie).</li> </ul>	
<p>d) Renforcer ses travaux sur les liens entre le commerce et les objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, en particulier en matière de réduction de la pauvreté et d'égalité entre hommes et femmes.</p>	<p>Il est également donné suite à cet alinéa au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 89 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts à session unique sur l'intégration des questions de parité dans la politique commerciale.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Moving towards gender sensitization of trade policy (UNCTAD/DITC/TNCD/2008/2).</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p>	
<p>97. La CNUCED devrait promouvoir et soutenir la coopération économique entre pays en développement, notamment à travers l'échange d'expériences et le renforcement des institutions. Elle devrait améliorer ses données et ses outils d'analyse sur le commerce Sud-Sud et renforcer les programmes d'assistance technique correspondants. Elle devrait également continuer de fournir un appui à la revitalisation et à une plus grande utilisation du Système global de préférences commerciales entre pays en développement et à d'autres initiatives encourageant le commerce Sud-Sud.</p>	<p>Il est également donné suite à cet alinéa au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 43 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution à la Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale et à l'établissement des notes d'information correspondantes (TD/B/C.II/MEM.2/2, TD/B/C.II/MEM.2/5, TD/B/C.II/MEM.2/CRP.1 et TD/B/C.II/MEM.2/CRP.2).</li> <li>○ Contribution à l'organisation des quatrième et cinquième sessions de la Réunion annuelle de l'Assemblée générale du Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement (G-NEXID).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sixième Réunion annuelle de l'Assemblée générale du Réseau mondial de banques d'import-export et d'institutions de financement du développement (G-NEXID), prévue en mai 2011.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p data-bbox="848 209 1406 252"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="848 260 1406 320" style="list-style-type: none"> <li>○ Mise à jour de la base de données sur le commerce Sud-Sud.</li> </ul> <p data-bbox="848 339 1406 383"><i>Coopération technique</i></p> <ul data-bbox="848 391 1406 906" style="list-style-type: none"> <li>○ Services d'appui au Système global de préférences commerciales entre pays en développement (SGPC) et aux pays en développement membres pour leur troisième cycle (de São Paulo) de négociations relatives au SGPC.</li> <li>○ Appui à la SDAC et au COMESA pour l'élaboration d'accords régionaux sur les services.</li> <li>○ Aide aux États membres de la CEDEAO, de l'UEMOA et de la SADC ainsi qu'aux pays d'Afrique orientale et australe pour la mise en œuvre des politiques régionales de concurrence.</li> <li>○ Aide à la nouvelle Commission de la concurrence de la COMESA et à ses membres.</li> </ul>	<ul data-bbox="1413 260 1968 320" style="list-style-type: none"> <li>○ Étude de la structure et des déterminants du commerce Sud-Sud.</li> </ul> <ul data-bbox="1413 391 1968 624" style="list-style-type: none"> <li>○ Appui pour les négociations relatives au SGPC.</li> <li>○ Appui aux organisations régionales et aux États membres pour la mise en œuvre efficace des politiques régionales de concurrence.</li> <li>○ Appui aux groupes régionaux pour l'élaboration d'accords régionaux sur les services.</li> </ul>
<p data-bbox="338 914 831 1121">98. La CNUCED devrait exécuter ses activités sur les questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement, et, le cas échéant, dans le cadre de ses travaux sur les produits de base, le commerce et l'environnement, les secteurs nouveaux et dynamiques et les services.</p>	<p data-bbox="848 914 1406 1002">Les activités liées aux questions d'énergie ont été traitées, selon le cas, dans le cadre des travaux sur les produits de base (par. 91, 92 et 93), le commerce et l'environnement (par. 99, 100 et 101 en particulier), les secteurs nouveaux et dynamiques (par. 96) et les services (par. 94 de l'Accord d'Accra).</p> <p data-bbox="848 1018 1406 1061"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul data-bbox="848 1069 1406 1415" style="list-style-type: none"> <li>○ À sa première session, la Commission du commerce et du développement a examiné différentes questions relatives à l'énergie dans l'optique du commerce et du développement, sur la base d'un rapport établi par le secrétariat (TD/B/C.1/2).</li> <li>○ Réunion d'experts à session unique sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural, sur la base d'un rapport du secrétariat (TD/B/C.1/EM.3/2).</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p data-bbox="846 207 1406 247"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="846 255 1406 438" style="list-style-type: none"> <li>○ «Reform on the Electricity Sector in South Africa».</li> <li>○ Rapport de la Conférence annuelle de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, 2008 et 2009.</li> </ul> <p data-bbox="846 454 1406 494"><i>Coopération technique</i></p> <ul data-bbox="846 502 1406 1173" style="list-style-type: none"> <li>○ Examen de la politique nationale des services dans le secteur de l'énergie du Kirghizistan et de la contribution de ces services à la croissance et au développement du pays.</li> <li>○ Aide apportée aux pays en développement pour l'évaluation de leur potentiel concernant l'utilisation et la production de biocombustibles du point de vue du commerce, de l'investissement et de l'exploitation de sources d'énergie de remplacement, tout en prêtant l'attention nécessaire aux questions de sécurité alimentaire et autres questions.</li> <li>○ Assistance à la nouvelle Commission de la concurrence du Swaziland en matière de perfectionnement des compétences pour l'évaluation des fusions dans le secteur de l'énergie.</li> <li>○ Services consultatifs pour des projets en matière de développement de l'énergie durable, y compris leur financement par le Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables (FABER) au titre du MDP.</li> </ul>	<ul data-bbox="1406 255 1980 438" style="list-style-type: none"> <li>○ «Climate Change: Policy impacts on base metal exports of developing countries».</li> <li>○ Rapport de la Conférence annuelle de la CNUCED sur le commerce et le financement du pétrole, du gaz et des ressources minérales en Afrique, 2010.</li> </ul> <ul data-bbox="1406 502 1980 742" style="list-style-type: none"> <li>○ Aide apportée aux pays en développement pour l'évaluation de leur potentiel concernant l'utilisation et la production de biocombustibles.</li> <li>○ Services consultatifs pour des projets en matière de développement de l'énergie durable, y compris leur financement par le Fonds africain des biocarburants et des énergies renouvelables (FABER) au titre du MDP.</li> </ul>
<p data-bbox="324 1189 846 1415">99. La CNUCED devrait poursuivre ses travaux sur l'Initiative biocombustibles, en s'efforçant d'optimiser la contribution des biocombustibles au commerce et au développement des pays en développement et des pays en transition tout en réduisant autant que faire se peut les conséquences environnementales et sociales potentiellement néfastes de cette option.</p>	<p data-bbox="846 1189 1406 1228"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p data-bbox="846 1244 1406 1284"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="846 1292 1406 1415" style="list-style-type: none"> <li>○ The Biofuels Market: Current Situation and Alternative Scenarios. (UNCTAD/DITC/BCC/2009/1).</li> </ul>	



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Making Certification Work for Sustainable Development: the Case of Biofuels (UNCTAD/DITC/TED/2008/1).</li> </ul> <p data-bbox="848 309 1960 355"><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Initiative biocombustibles de la CNUCED: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Aide apportée aux pays en développement pour l'évaluation de leur potentiel d'utilisation et de production de biocombustibles;</li> <li>▪ Partenariats avec des organisations intergouvernementales, des gouvernements, des centres de recherche appliquée, des organisations non gouvernementales et autres initiatives;</li> <li>▪ Contributions à plusieurs conférences sur l'énergie durable et les biocombustibles;</li> <li>▪ Établissement d'un partenariat avec Cordaid (groupe de réflexion néerlandais) pour aider de petits producteurs de biocombustibles à s'intégrer dans les chaînes de valeur agricoles et à accroître ainsi leurs revenus.</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Activités dans le cadre de l'Initiative biocombustibles de la CNUCED.</li> </ul>
<p>100. Dans le cadre de son mandat, la CNUCED devrait, tout en évitant de faire double emploi avec les travaux menés par d'autres organisations, examiner les changements climatiques dans le contexte de l'aide qu'elle apporte aux pays en développement sur les questions relatives au commerce, à l'investissement et au développement pour l'élaboration de leurs stratégies de développement.</p>	<p data-bbox="848 895 1960 941"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts à session unique sur le commerce et les changements climatiques: perspectives et enjeux pour le commerce et l'investissement au titre du Mécanisme pour un développement propre, et les documents correspondants: The State of Play of the Clean Development Mechanism: Review of Barriers and Potential Ways Forward (UNCTAD/DITC/BCC/2090/3); Developing Country Interests in Climate Change Action and the Implications for a Post-2012 Climate Change Regime (UNCTAD/DITC/BCC/2009/2); et The Clean Development Mechanism – Guide 2009 (CDM2009).</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
<i>Publications et autres produits</i>		
<i>Coopération technique</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation d'une réunion parallèle conjointement avec l'OMC sur le commerce et les changements climatiques à l'occasion de la quatorzième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (Poznan, Pologne).</li> <li>○ Participation à plusieurs conférences: a) atelier-débat sur le thème «Kick-Starting Africa's Carbon Markets»; b) séminaire de l'OMC sur le thème «Changements climatiques, commerce et compétitivité»; c) Conférence des Parties (quinzième session) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques; et d) diverses réunions parallèles organisées par l'ONU au cours de la quinzième session de la Conférence des Parties.</li> <li>○ Contribution à la session technique de la réunion préparatoire à la Conférence des Parties de la Conférence ministérielle africaine sur l'environnement (Addis-Abeba, Éthiopie).</li> <li>○ Organisation, conjointement avec la Commission de l'Union africaine, d'une réunion parallèle sur le thème «Development Opportunities for African Countries under a post-2012 Climate Change Regime».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide apportée aux pays en développement pour l'analyse de l'interaction entre commerce, changements climatiques et développement.</li> </ul>
<p>101. La CNUCED devrait continuer d'offrir aux pays en développement et aux pays en transition une assistance pour les questions qui touchent à la fois au commerce et à l'environnement, notamment l'accès aux marchés, l'agriculture, le transfert d'écotechnologie, les biens et services environnementaux, les produits écologiques et les normes, en particulier concernant</p>	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur la facilitation de l'accès des petits agriculteurs biologiques des pays en développement aux rayons des supermarchés (Genève), organisée en collaboration avec les secrétariats de GLOBALGAP (Food Plus GmbH) et la Fédération internationale des mouvements</li> </ul>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
l'écoétiquetage et les coûts de certification, et de suivre les aspects liés au commerce du Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Elle devrait renforcer les activités de l'Équipe spéciale PNUE/CNUCED sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement.	<p>d'agriculture biologique (IFOAM). Le document de base pour cette réunion était une étude de la CNUCED qui comparait les prescriptions de l'Union européenne en matière d'agriculture biologique avec celles de GLOBALGAP, pour les fruits et légumes.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travaux de l'Équipe spéciale internationale CNUCED/FAO/IFOAM sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique en vue de faciliter l'accès aux marchés des produits africains issus de l'agriculture biologique.</li> </ul>	
<i>Publications et autres produits</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Trade and Environment Review 2009/2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Trade and Environment Review 2011.</li> </ul>
<i>Coopération technique</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans le cadre des activités de l'Équipe spéciale sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement, appui à la Conférence sur l'agriculture biologique en Afrique (Kampala, Ouganda), ainsi qu'à la Conférence sur l'agriculture biologique en Afrique de l'Est. Aide aux activités nationales dans le domaine de la production et du commerce de produits issus de l'agriculture biologique au Burundi, en Éthiopie, au Rwanda, en Ouganda et en République-Unie de Tanzanie.</li> <li>○ Mise en œuvre du projet intitulé «Promotion de la production et du commerce de produits issus de l'agriculture biologique: un outil pour réduire la pauvreté et protéger l'environnement en Afrique de l'Est», 2008-2010.</li> <li>○ L'Initiative de la CNUCED pour des produits de base durables a lancé deux nouveaux programmes pour promouvoir le développement d'une agriculture durable et le commerce des produits issus de l'agriculture durable, à savoir un programme d'évaluation de la durabilité, testé dans cinq pays (Honduras, Nicaragua, Costa Rica, Pérou et Kenya), et le Réseau d'assistance pour</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Poursuite des activités menées dans le cadre de l'Équipe spéciale sur le renforcement des capacités concernant le commerce, l'environnement et le développement, du projet sur la promotion de la production et du commerce de produits issus de l'agriculture biologique et de l'Initiative pour des produits de base durables.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	des produits de base durables (SCAN) qui vise à promouvoir le développement d'entreprises durables de petits producteurs agricoles.	
102. La CNUCED devrait continuer de tirer parti de son expérience pour renforcer l'Initiative BioTrade, qui soutient le marché croissant des biens et services issus d'une exploitation durable de la biodiversité. Cette initiative devrait continuer de contribuer à l'instauration d'un cadre directif et d'un environnement propices à la participation du secteur privé à l'exploitation durable et à la préservation de la biodiversité, tout en reconnaissant la complexité sociale, culturelle, juridique et économique de cette question.	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Mise au point d'une évaluation d'impact BioTrade pour mesurer la contribution, à travers le commerce et l'investissement, du biocommerce à un développement durable. Des essais sur le terrain concernant des ingrédients naturels pour les secteurs des produits cosmétiques et alimentaires, la faune pour les cuirs et peaux, l'artisanat et le tourisme durable ont été réalisés dans l'État plurinational de Bolivie, en Colombie, en Équateur, en Namibie, en Ouganda et au Swaziland.</li> <li>○ Étude analytique intitulée: «The Business of BioTrade: Using biological resources sustainably and responsibly» (UNCTAD/DITC/BCC/2009/4).</li> </ul>	
	Étude analytique des amendements proposés à la réglementation relative aux nouveaux aliments – Issue Paper Concerning the Proposed Amendments to the Novel Foods Regulation: Definitions, Concepts and History of Safe Food Use (UNCTAD/DITC/BCC/2009/5).	
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation du défilé de mode «éco-chic» (Genève) pour mettre en évidence l'importance des fibres naturelles et de la biodiversité dans les stratégies de développement durable.</li> <li>○ Soutien fourni à des activités de biocommerce dans l'État plurinational de Bolivie, en Colombie, en Ouganda et au Viet Nam; aide apportée à l'Organisation du Traité de</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Activités mises en œuvre dans le cadre de l'Initiative BioTrade et du programme de facilitation BioTrade.</li> <li>○ Organisation d'un atelier sur l'harmonisation et l'équivalence des normes dans l'agriculture biologique, en Asie (27-29 mai 2010).</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>coopération amazonienne et au programme andin de biocommerce.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide apportée à l'organisation de la première Foire internationale de biocommerce à Santa Cruz (État plurinational de Bolivie).</li> <li>○ Le programme de facilitation BioTrade de la CNUCED a réalisé une évaluation des chaînes de valeur du commerce des produits issus de la biodiversité à Aceh (Indonésie) et identifié un certain nombre de secteurs qui pourraient faire l'objet d'un projet pilote.</li> <li>○ Organisation des deux ateliers (Genève) intitulés respectivement: «The Business of BioTrade: Conserving biodiversity through using biological resources sustainably and responsibly»; et «Promoting an international enabling environment for biodiversity-related economic incentive measures».</li> <li>○ Aide apportée aux négociateurs de pays en développement pour leur participation à la révision en cours de la réglementation relative aux nouveaux aliments.</li> <li>○ Aide apportée à la création de l'Union pour un biocommerce éthique, qui vise à soutenir la reconnaissance des efforts déployés par les producteurs pour promouvoir une exploitation durable de la diversité biologique et à encourager le partage des avantages découlant de cette exploitation.</li> <li>○ Organisation de différents cours de formation et séminaires: a) Atelier technique africain sur le système d'évaluation d'impact pour le biocommerce, Johannesburg (Afrique du Sud); b) Dialogue régional pour l'Afrique australe sur les nouveaux aliments, Le Cap (Afrique du Sud); et c) Dialogue régional sud-américain sur les nouveaux aliments, Lima (Pérou).</li> <li>○ Contributions à plusieurs conférences sur le biocommerce.</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
<p>103. La CNUCED devrait continuer de promouvoir et d'encourager la coopération, notamment en facilitant les consultations volontaires entre États membres et entre groupements régionaux, conformément à la section F de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives, adopté par l'Assemblée générale en 1980 et réaffirmé dans le Consensus de São Paulo et à la cinquième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble, tenue en 2005.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Neuvième et dixième sessions du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence.</li> <li>○ Réunion d'un groupe d'experts spécial sur le rôle de la concurrence dans le développement.</li> <li>○ Organisation d'un examen collégial volontaire sur le droit et la politique de la concurrence du Costa Rica (UNCTAD/DITC/CLP/2008/1) et de l'Indonésie (UNCTAD/DITC/CLP/2009/1).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Monopoles publics, concessions et droit et politique de la concurrence (TD/B/C.I/CLP/2).</li> <li>○ Relations entre politique de concurrence et politique industrielle dans le cadre de la promotion du développement économique (TD/B/C.I/CLP/3).</li> <li>○ Le recours à l'analyse économique dans les affaires de concurrence (TD/B/C.I/CLP/4).</li> <li>○ Examen du renforcement des capacités et de l'assistance technique en matière de droit et de politique de la concurrence (TD/B/C.I/CLP/5).</li> <li>○ UNCTAD Perspective – Competition Law and Policy (UNCTAD/DITC/CLP/2009/Misc.1).</li> <li>○ Manuel sur le droit de la concurrence vol. 1 – 2001-2009 (UNCTAD/DITC/CLP/2009/2/CD).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation et service des séances de la sixième Conférence des Nations Unies chargée de revoir tous les aspects de l'Ensemble de principes et de règles équitables convenus au niveau multilatéral pour le contrôle des pratiques commerciales restrictives (Genève, 8-12 novembre 2010).</li> <li>○ Organisation d'un examen collégial en Arménie.</li> </ul>
<p>104. La CNUCED est l'organisme des Nations Unies chargé des activités relatives à la politique de concurrence et à la protection du consommateur. Elle permet à ses États membres de dialoguer et de dégager un consensus intergouvernemental dans le domaine du droit et de la politique de la concurrence. Elle devrait poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse dans ce domaine à l'intention de ses États membres et des réseaux internationaux sur la politique de concurrence, et en collaboration avec les uns et avec les autres. Elle devrait continuer d'encadrer l'examen des questions relatives à la concurrence au niveau multilatéral, en liaison étroite avec les réseaux existants d'autorités chargées des questions de concurrence, et de contribuer à la promotion du droit et de la politique de la concurrence en tant que facteur de compétitivité nationale et internationale. Ses travaux dans ce domaine devraient promouvoir des régimes juridiques de la concurrence tenant compte de la situation des pays en développement. Les activités futures de la CNUCED dans ce domaine doivent donc être axées sur:</p>	<p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Organisation et service des séances d'une Conférence ministérielle des PMA africains sur le renforcement des capacités commerciales et la concurrence (Zambie).</li> <li>○ Assistance apportée à des pays en développement pour le renforcement du droit et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manuel sur le droit de la concurrence.</li> <li>○ Études analytiques sur le droit et la politique de la concurrence.</li> <li>○ Répertoire des autorités chargées des questions de concurrence.</li> <li>○ Assistance à des pays en développement pour le renforcement du droit et de la politique de la concurrence et de la protection des consommateurs.</li> <li>○ Exécution du programme de politiques de concurrence et de protection des</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>a) L'élaboration et l'application, aux niveaux national et régional, d'un droit et d'une politique de la concurrence adaptés aux besoins de développement des pays en développement et conformes aux intérêts de leurs consommateurs;</p> <p>b) Les travaux de recherche et les délibérations sur les pratiques anticoncurrentielles en cours dans différents secteurs, leurs effets sur les consommateurs et les marchés mondiaux, en particulier les marchés des pays en développement, et les moyens de remédier à ces effets;</p> <p>c) L'examen de toutes les questions mettant en relation la concurrence, la privatisation et l'innovation, ainsi que de leurs incidences sur le commerce et le développement, notamment au niveau régional;</p> <p>d) L'appui à la coopération régionale et à la coopération Sud-Sud en matière de politique de concurrence;</p> <p>e) L'aide à accorder aux pays en développement pour l'élaboration et l'application de lois sur la concurrence;</p> <p>f) L'organisation d'examens collégiaux volontaires de la politique de concurrence à la CNUCED, qui devraient être étendus à un plus large groupe de pays en développement et à leurs organisations économiques régionales;</p> <p>g) L'échange d'expériences et de meilleures pratiques en matière de renforcement des capacités dans les différentes régions, notamment par des programmes comme le programme d'assistance technique sur les politiques de concurrence et de protection des consommateurs pour l'Amérique latine (COMPAL), qui devrait être renforcé.</p>	<p>de la politique de la concurrence et de la protection des consommateurs: Angola, Bhoutan, Botswana, Équateur, Cambodge, Costa Rica, République dominicaine, Ghana, Indonésie, Iraq, Nicaragua, Rwanda, République démocratique populaire lao, Lesotho, Malawi, Paraguay, Pérou, Sao Tomé-et-Principe, République arabe syrienne, Swaziland et Zambie.</p> <p>o Activités réalisées au titre du programme de politiques de concurrence et de protection des consommateurs en Amérique latine (COMPAL) dans l'État plurinational de Bolivie, au Costa Rica, en El Salvador, au Nicaragua et au Pérou.</p>	<p>consommateurs en Amérique latine (COMPAL) dans les pays bénéficiaires.</p> <p>o Exécution du nouveau programme de promotion de la concurrence en Afrique (AFRICOMP) en vue d'aider les pays africains à se doter de structures administratives, institutionnelles et juridiques appropriées pour une application effective du droit et de la politique de la concurrence et de la protection des consommateurs.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>105. Tout en tenant compte du Plan d'action de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) pour le développement et sans préjudice des activités menées dans d'autres instances, la CNUCED, dans le cadre de son mandat, devrait poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce et au développement, notamment sur la protection des savoirs traditionnels, des ressources génétiques et de la culture populaire, et sur un partage juste et équitable.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Module de formation sur l'Accord sur les aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (ADPIC) (UNCTAD/DITC/TNCD/2008/3).</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseils juridiques et stratégiques fournis aux pays en développement pour les négociations à l'OMC sur des questions en rapport avec l'Accord sur les ADPIC.</li> <li>○ Assistance pour une réforme de la réglementation relative aux droits de propriété intellectuelle fournie aux pays négociant leur accession à l'OMC.</li> <li>○ Assistance en matière de droits de propriété intellectuelle fournie à l'Algérie pour l'élaboration d'un projet de législation sur la protection des données.</li> <li>○ Au titre du projet Inde de la CNUCED, activités de sensibilisation aux incidences positives des indications géographiques.</li> </ul>	
<p>106. La CNUCED devrait continuer de jouer un rôle important dans la mise au point et l'exécution de projets d'aide au commerce. Elle devrait continuer d'apporter un appui ciblé aux pays en développement, en renforçant leur capacité de participer véritablement et de manière profitable au système commercial international, et d'appréhender les perspectives et les enjeux qui découlent de ce système.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux travaux du Groupe consultatif du Directeur général de l'OMC sur l'aide au commerce.</li> <li>○ Contribution au deuxième Examen global de l'aide au commerce.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions à la publication OMC/OCDE intitulée «Panorama 2009 de l'aide pour le commerce: entretenir l'élan».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux travaux du Groupe consultatif du Directeur général de l'OMC sur l'aide au commerce.</li> <li>○ Contribution à l'exécution du programme de travail sur l'aide au commerce pour la période 2010-2011.</li> </ul>



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Collaboration avec l'Université des Nations Unies à la publication d'un ouvrage qui fait la synthèse des vues de plusieurs institutions des Nations Unies (CNUCED, PNUD, PNUE et commissions régionales de l'ONU), intitulé «Aid for Trade and Development: Global and Regional Perspectives».</li> </ul>	
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Activités d'aide au commerce de la CNUCED.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Activités d'aide au commerce de la CNUCED.</li> </ul>
<p>107. La CNUCED devrait apporter une assistance technique aux pays en développement sans littoral et aux pays en développement de transit pour la mise en place d'une infrastructure et de services adaptés et efficaces ainsi que pour l'élaboration d'accords de transport en transit, à l'appui du commerce.</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 167 de l'Accord d'Accra.</p>	
	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions de fond à l'examen à mi-parcours du Programme d'action d'Almaty.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions à des réunions et rapports postérieurs à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions à des réunions et rapports postérieurs à l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion préparatoire mondiale sur l'examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty sur la facilitation du commerce dans les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit, Genève, 8 et 9 juillet 2008.</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions aux rapports de base établis à l'intention des réunions d'experts consacrées aux questions de commerce et de développement qui présentent un intérêt pour les pays en développement sans littoral et les pays en développement de transit.</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Notes d'information sur les pays en développement sans littoral, les pays en développement de transit et les petits États insulaires en développement (6); Landlocked Developing Countries: Facts and Figures.</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
<b>Coopération technique</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier sur des indicateurs logistiques (2 juin 2008).</li> </ul>		
<b>Thème subsidiaire 3: Améliorer un environnement propice à tous les niveaux pour renforcer les capacités productives, le commerce et l'investissement: mobiliser les ressources et mettre à profit les connaissances pour le développement</b>		
<p>146. Les travaux sur l'investissement de la CNUCED devraient continuer d'aider tous les pays en développement, en particulier les PMA et les pays ayant des besoins particuliers, à concevoir et à appliquer des politiques actives visant à dynamiser les capacités productives et la compétitivité internationale. [...] Les activités de la CNUCED dans ce domaine devraient viser plus particulièrement [...] les besoins et les problèmes spécifiques des pays en développement sans littoral, des petits États insulaires en développement et autres petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables.</p>	<p>Ce paragraphe est aussi appliqué dans le cadre des activités relevant des paragraphes 147 à 157 et 163 de l'Accord d'Accra.</p>	
<b>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: Préparation technique et organisation d'un séminaire à l'intention des représentants de pays en développement sans littoral en poste à Genève sur le thème de l'IED dans le développement des infrastructures des pays en développement sans littoral – les enjeux, 17 mars 2009.</li> <li>○ Forum d'investissement de haut niveau: Investir dans les pays en développement sans littoral (octobre 2008).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Pays en développement sans littoral: les représentants de pays en développement sans littoral en poste à Genève ont exprimé leur intérêt pour des activités ultérieures concrètes dans le domaine des politiques d'incitation et de promotion visant à des investissements, qui seront traitées dans le cadre d'un projet engagé au titre du Compte pour le développement.</li> <li>○ Deuxième Forum mondial de l'investissement – huitième réunion du Conseil consultatif pour l'investissement.</li> <li>○ Réunion préparatoire à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA: Renforcer les capacités productives dans les PMA: Enjeux et perspectives au lendemain de la crise.</li> <li>○ Réunions parallèles de la quatrième Conférence des Nations Unies sur les PMA, dont une réunion sur l'accès des PMA à la médecine, et sur l'entreprenariat et l'intégration des PMA dans les chaînes de valeur internationales.</li> </ul>
<b>Publications et autres produits</b>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examens de la politique d'investissement: 19 EPI en tout achevés pour les pays africains (et 12 pour les PMA).</li> <li>○ Guides de l'investissement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication «FDI in LDCs at a glance», livraisons 2010 et 2012.</li> <li>○ Guide à l'intention des PMA sur la production de produits pharmaceutiques.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p data-bbox="848 209 1391 252"><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="848 264 1391 308">○ Renforcement des capacités dans le domaine des statistiques sur les IED en Afrique.</li> <li data-bbox="848 331 1391 359">○ IPR follow-up assistance.</li> <li data-bbox="848 383 1391 426">○ Guides de l'investissement et activités de renforcement des capacités à l'intention des PMA.</li> <li data-bbox="848 450 1391 493">○ Pacte sur la facilitation de l'investissement et portails Internet de l'investissement.</li> <li data-bbox="848 517 1391 560">○ Empretec (nombre de pays africains concernés et de PMA bénéficiaires).</li> <li data-bbox="848 584 1391 611">○ Tourisme en ligne.</li> <li data-bbox="848 635 1391 662">○ Assurance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1413 264 1968 400">○ Pays en développement sans littoral: un projet d'assistance technique visant à renforcer les capacités de ces pays d'attirer des IED pour le développement et la modernisation des capacités productives a été engagé récemment.</li> <li data-bbox="1413 424 1968 560">○ Petits États insulaires en développement: Assistance technique au Cap-Vert en vue de sa transformation structurelle par le commerce international des services (activité devant commencer en 2010).</li> <li data-bbox="1413 584 1968 767">○ Aide aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et les pays ayant des besoins particuliers, sur les politiques et législations en matière d'investissement, notamment les politiques sectorielles et les mécanismes permettant d'attirer l'investissement étranger et d'en tirer parti (10).</li> <li data-bbox="1413 791 1968 951">○ Aide aux gouvernements des pays les moins avancés, des pays les moins avancés sans littoral et des pays ayant des besoins particuliers portant sur la production et la diffusion de portails Internet/de guides de l'investissement objectifs et informatifs (4).</li> </ul>
<p data-bbox="338 986 831 1437">147. La CNUCED devrait continuer d'analyser les incidences sur le développement de l'IED. Elle devrait plus particulièrement s'intéresser aux moyens d'optimiser les avantages nets pour le développement des IED à travers la mise en œuvre de politiques appropriées par les pays d'origine et les pays d'accueil. Elle devrait élargir ses activités de collecte et d'analyse de données sur les activités des STN et sur les lois et réglementations nationales et internationales pertinentes, et intensifier son assistance pour aider les PMA à formuler de meilleures politiques sur la base d'une information exacte et actualisée. Elle devrait</p>	<p data-bbox="848 986 1391 1038">Ce paragraphe est aussi appliqué dans le cadre des activités relevant du paragraphe 43 de l'Accord d'Accra.</p> <p data-bbox="848 1062 1391 1106"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p data-bbox="848 1121 1391 1149"><i>Réunions intergouvernementales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="848 1173 1391 1350">○ Conseil du commerce et du développement – point 8 de l'ordre du jour: L'investissement au service du développement: Sociétés transnationales, production agricole et développement (2008), Sociétés transnationales, production agricole et développement (2009).</li> <li data-bbox="848 1374 1391 1426">○ Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement</li> </ul>	<p data-bbox="1413 1121 1968 1149"><i>Réunions intergouvernementales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1413 1173 1968 1254">○ Cinquante-septième et cinquante-huitième sessions du Conseil du commerce et du développement – point 8 de l'ordre du jour.</li> <li data-bbox="1413 1278 1968 1394">○ Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (Investissement public et développement et résumé des trois premières sessions).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
poursuivre ses travaux de recherche sur des questions liées aux interactions de l'IED et de l'investissement intérieur, sur les relations entre APD et IED, sur les incidences de l'IED sur l'industrialisation et l'entrepreneuriat, et sur le rôle des IED dans les services, le développement des infrastructures, le renforcement des capacités d'exportation et la mise en valeur des ressources humaines. D'autres questions concerneraient les liens entre entreprises étrangères et entreprises locales et les meilleures pratiques pour encourager un accroissement d'investissements favorables au développement. En outre, la CNUCED devrait continuer d'analyser les investissements en provenance des pays en développement et des pays en transition, et étudier les possibilités d'un approfondissement de la coopération Sud-Sud.	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Investissement étranger direct, investissement intérieur et développement: renforcer les capacités productives (3-5 février 2010).</li> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale (4-5 février 2009, et 14-16 décembre 2009).</li> <li>○ Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international (décembre 2009).</li> <li>○ Participation à des tables rondes consultatives sur l'investissement responsable dans l'agriculture à New York (septembre 2009) et Washington (avril 2010) (avec la FAO, le FIDA et la Banque mondiale sous la présidence des Gouvernements du Japon et des États-Unis et de l'Union africaine).</li> <li>○ Participation à d'autres réunions et séances consultatives sur l'investissement responsable dans l'agriculture organisées dans divers lieux, notamment au Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international (décembre 2009).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contributions à d'autres réunions d'experts pluriannuelles et annuelles sur des questions liées à l'investissement.</li> <li>○ Participation au Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international.</li> </ul>
	<i>Réunions spéciales d'experts</i>	<i>Réunions spéciales d'experts</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires mondiaux consacrés au Rapport sur l'investissement dans le monde, 2009 et 2010 (18-19 mai 2009 et 3-5 mai 2010).</li> <li>○ Session de réflexion sur le Rapport sur l'investissement dans le monde, 2010 (11-12 novembre 2009).</li> <li>○ Le potentiel offert par l'investissement Sud-Sud pour le développement agricole et économique (15 décembre 2009).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires mondiaux consacrés au Rapport sur l'investissement dans le monde, 2011 et 2012.</li> <li>○ Sessions de réflexion sur le Rapport sur l'investissement dans le monde, 2011 et 2012.</li> </ul>
	<i>Documentation à l'intention des organes délibérants</i>	<i>Documentation à l'intention des organes délibérants</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Optimiser les synergies entre investissement étranger direct et investissement intérieur pour le développement: renforcer les capacités productives (TD/B/C.II/MEM.3/2).</li> </ul>	Note thématique relative aux points abordés par la Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement, et par la Commission de l'investissement, des entreprises et du

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	Principles for Responsible Agricultural Investment that Respects Rights, Livelihoods and Resources (TD/B/C.II/CRP.3).	développement.
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ World Investment Report 2009: Transnational Corporations, Agricultural Production and Development, et vue d'ensemble (UNCTAD/WIR/2009); et World Investment Report 2008: Transnational Corporations, Infrastructure and Development, et vue d'ensemble (UNCTAD/WIR/2008).</li> <li>○ World Investment Prospect Survey 2009-2011 (UNCTAD/DIAE/IA/2009/8), et 2008-2010 (septembre 2008).</li> <li>○ UNCTAD Manual on Statistics and the Operations of TNCs: Volume I – FDI Flows and Stocks (UNCTAD/DIAE/IA/2009/1); II: Statistics on the Operations of Transnational Corporations (UNCTAD/DIAE/IA/2009/2); and III: Collecting and Reporting FDI/TNC Statistics: Institutional Issues (UNCTAD/DIAE/IA/2009/3).</li> <li>○ Investment Policy Monitor: n° 1 (décembre 2009) et n° 2 (avril 2010).</li> <li>○ Global Investment Trends Monitor – 3 numéros: n° 3 (avril 2010), n° 2 (janvier 2010), n° 1 (décembre 2009).</li> <li>○ Transnational Corporations Journal (6 numéros – vol. 17, n°s 1, 2 et 3; vol. 18, n°s 1, 2 et 3).</li> <li>○ Série en cours de la CNUCED sur les IED et le développement (n° 6): FDI and Tourism the Development Dimension: East and Southern Africa (UNCTAD/DIAE/IA/2008/6); Assessing the Impact of the Current Financial and Economic Crisis on Global FDI Flows (UNCTAD/DIAE/IA/2009/3); Investment Policy Developments in G-20 Countries (UNCTAD/WEB/DIAE/IA/2009/9).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ World Investment Report 2010 et 2011.</li> <li>○ World Investment Prospect Survey 2010-2012 et 2011-2013.</li> <li>○ TNC Journal, Volume 19 (1, 2, 3) and 20 (1, 2, 3).</li> <li>○ Global Investment Trends Monitor (trimestriel).</li> <li>○ Investment Policy Monitor (trimestriel).</li> <li>○ Rapports de l'OMC, de l'OCDE et de la CNUCED sur les mesures du G-20 relatives au commerce et à l'investissement.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapports de l'OMC, de l'OCDE et de la CNUCED sur les mesures du G-20 relatives au commerce et à l'investissement.</li> </ul>	
	<p><i>Autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Investment Briefs: n° 1, 2008, FDI surged to record levels in 2008. (janvier 2008); n° 2, 2008, Aftercare – Reaching out to your investor community (mars 2008); n° 3, 2008, Countries continue to compete for FDI, but not unconditionally (juillet 2008); n° 1, 2009, Global FDI in decline due to the financial crisis, and a further drop expected (février 2009).</li> <li>○ Bases de données (IED et STN, fusions et acquisitions, principales STN, législations nationales).</li> </ul>	<p><i>Autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Investment briefs.</li> <li>○ Bases de données (IED et STN, fusions et acquisitions, principales STN, législations nationales).</li> <li>○ Formation en ligne sur les statistiques relatives à l'IED.</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier régional COMESA/CNUCED sur l'enquête statistique commune sur l'IED et les STN (mars 2008).</li> <li>○ Atelier sur les statistiques relatives à l'IED: Albanie (avril 2009), Bélarus (12-15 octobre 2009), Comores (15-18 juin 2009), Burundi (6-9 juillet 2009), Kenya (juin 2008), Rwanda (novembre 2008), Malawi (novembre 2008), Éthiopie (décembre 2008).</li> <li>○ Ateliers sur les méthodes d'enquête: République dominicaine (novembre 2008), République islamique d'Iran (décembre 2008).</li> <li>○ Aide aux gouvernements et groupements régionaux/sous-régionaux qui souhaitent renforcer leurs travaux de recherche et d'analyse directive dans le domaine de l'IED (ateliers sur les investissements dans le domaine de l'agriculture (Oman, octobre 2010); sur les conséquences de la crise financière pour les IED (Indonésie, juillet 2009)).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide aux gouvernements et groupements régionaux/sous-régionaux qui souhaitent renforcer leurs travaux de recherche et d'analyse directive dans le domaine de l'IED (COMESA, ASEAN).</li> <li>○ Assistance technique aux entités publiques chargées d'établir des statistiques relatives à l'IED, y compris des ateliers sur les statistiques relatives à l'IED et les méthodes d'enquête (Congo, Soudan, Viet Nam; et un séminaire régional à l'intention des pays du COMESA).</li> <li>○ Services de conseil au groupe de travail sur les statistiques de l'IED de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).</li> <li>○ Travaux dans le domaine des données statistiques en coopération avec d'autres organisations internationales (OCDE, groupe de travail Eurostat sur les échanges de services des filiales étrangères (FATS), Comité des statistiques de balance des paiements du Fonds</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services de conseil au groupe de travail sur les statistiques de l'IED de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN).</li> <li>○ Initiatives communes de la République islamique d'Iran et de la CNUCED à l'intention des pays de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI).</li> <li>○ Travaux dans le domaine des données statistiques en coopération avec d'autres organisations internationales (OCDE, groupe de travail Eurostat sur les échanges de services des filiales étrangères (FATS), Comité des statistiques de balance des paiements du Fonds monétaire international).</li> </ul>	<p>monétaire international).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires et ateliers sur les IED, leurs aspects liés au développement et les questions de politique générale connexes, y compris la diffusion du rapport sur l'investissement dans le monde, ainsi que sur les secteurs prioritaires pour les pays en développement, en particulier les PMA et les pays ayant des besoins particuliers (16).</li> <li>○ Albania Investment Report 2010.</li> <li>○ Mise en place d'un mécanisme pour l'échange de connaissances sur l'investissement responsable dans l'agriculture (avec la FAO, le FIDA et la Banque mondiale).</li> </ul>
<p>148. La CNUCED devrait servir de plateforme à un dialogue international sur les meilleures pratiques en matière de politiques d'investissement. Un inventaire des meilleures pratiques en matière d'élaboration des politiques pourrait contribuer à un dialogue sur les compétences dans ce domaine. En collaboration avec des organisations intergouvernementales et régionales, en particulier de pays en développement, et d'autres partenaires, ainsi qu'avec l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la CNUCED devrait encourager les pays, quel que soit leur niveau de développement, à veiller à ce que leur environnement institutionnel soit propice aux IED et au développement. S'agissant des meilleures pratiques dans le domaine des politiques d'investissement, elle devrait s'efforcer de collaborer avec les banques régionales de développement, dont la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque islamique de</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation aux réunions du Groupe d'experts en investissement de l'APEC et au Forum mondial de l'OCDE sur l'investissement international.</li> <li>○ Participation au Groupe de travail G-8 + 5.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <p>Best practices in investment for development, case studies in FDI:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Using FDI to Build Infrastructure – The Case of Electricity: Chile and New Zealand (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/1).</li> <li>○ Using FDI to Build Infrastructure – The Case of Roads: Australia and Peru (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/2).</li> <li>○ How to Create and Benefit from Foreign Affiliates – Domestic SME Linkages: Malaysia and Singapore (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/18).</li> <li>○ How Post-Conflict Countries can Attract and Benefit from FDI: The Case of Croatia and</li> </ul>	<p><i>Réunion spéciale d'experts sur les meilleures pratiques en matière d'investissement.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur les meilleures pratiques en matière d'investissement.</li> <li>○ Participation aux réunions du Groupe d'experts en investissement de l'APEC (mai 2010).</li> </ul> <p>Best practices in investment for development, case studies in FDI:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Devising a Systemic Competitiveness Policy to Enhance the Contribution of FDI: Australia and Colombia.</li> <li>○ How to Integrate FDI in the Skills Development Process: Canada and Singapore.</li> <li>○ How to Attract and Benefit from FDI in Extractive Industries – The Case of Mining: Canada and Chile.</li> <li>○ How to utilize FDI to build infrastructure ports: Lessons from China.</li> <li>○ How to revitalize FDI in Export Processing</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
développement.	<p>Mozambique (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/15).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ How to Attract and Benefit from FDI in Small Economies: Estonia and Jamaica.</li> </ul>	<p>Zones (EPZs).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ How to attract FDI to less advantaged areas.</li> <li>○ Élaboration d'un «manuel» des meilleures pratiques constitué à partir de la série d'études de cas et mettant à la disposition des décideurs des pays en développement une panoplie d'outils concrets pour l'élaboration des politiques.</li> </ul>
<i>Coopération technique</i>		
<p>149. La CNUCED devrait aider les pays en développement et les pays en transition à élaborer et à appliquer des politiques d'investissement, et à se doter de la législation et des réglementations correspondantes, en conformité avec leurs stratégies de développement et leurs obligations internationales. Les examens de la politique d'investissement (EPI) et la suite qui y est donnée ainsi que l'aide fournie aux organismes nationaux et locaux de promotion de l'investissement jouent un rôle important à cet égard. Une approche plus large et plus structurée de ces examens de la politique d'investissement devrait être envisagée, en vertu de laquelle la CNUCED serait chargée de rédiger les examens, en veillant à une large couverture des pays en développement et en analysant les incidences sur le développement des IED et du cadre de l'investissement correspondant. Les EPI devraient être régulièrement actualisés de façon à en</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <p><i>Réunions intergouvernementales</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation des EPI des pays suivants: Burkina Faso (juin 2009), Burundi (avril 2010), Bélarus (avril 2010), El Salvador (avril 2010), République dominicaine (mai 2009), Nigéria (mai 2009), Viet Nam (février 2009).</li> <li>○ Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les examens de la politique d'investissement (mai 2009); sur la mesure des effets des IED dans le contexte des EPI (décembre 2008).</li> <li>○ Ateliers nationaux sur les EPI des pays suivants: Bélarus (avril 2009), Sierra Leone (octobre 2009), Burundi (décembre 2009), El Salvador (janvier 2010), Mauritanie (février 2008); Nigéria (juillet 2008), Burkina Faso (janvier 2009).</li> <li>○ Débat de haut niveau sur l'EPI du Bélarus (juillet 2008).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide aux pays en développement pour l'élaboration d'un système de suivi global des politiques d'investissement nationales.</li> <li>○ Aide technique aux pays en développement sur des domaines thématiques, notamment les IED consacrés aux infrastructures et les moyens de tirer le meilleur parti possible des retombées des IED.</li> <li>○ Réunions intergouvernementales: (7) ainsi que les EPI de la Mauritanie, de la Sierra Leone, du Guatemala et de l'ex-République yougoslave de Macédoine.</li> <li>○ Réunions de groupes spéciaux d'experts sur l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations issues de l'examen de la politique d'investissement, et sur le contenu et l'approche méthodologique de l'examen de la politique d'investissement.</li> <li>○ Ateliers nationaux sur les EPI (en cours de préparation).</li> </ul>



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
préserver l'orientation et le suivi des recommandations.	<p data-bbox="846 199 1406 247"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul data-bbox="846 247 1406 885" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="846 247 1406 582">○ Examens de la politique d'investissement des pays suivants: Bélarus (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/10), Burkina Faso (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/4), Sierra Leone (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/14), Burundi (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/17), El Salvador (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/20), Mauritanie (UNCTAD/ITE/IPC/2008/5), République dominicaine (UNCTAD/ITE/IPC/2007/9), Nigéria (UNCTAD/DIAE/PCB/2008/1), Viet Nam (UNCTAD/ITE/IPC/2007/10).</li> <li data-bbox="846 582 1406 662">○ Rapports sur la suite donnée à l'EPI du Ghana (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/5).</li> <li data-bbox="846 662 1406 774">○ Investment Policy Review Programme: A framework for attracting and benefiting from FDI (UNCTAD/ITE/IPC/2008/3).</li> <li data-bbox="846 774 1406 885">○ Échange d'expériences: examens de la politique d'investissement, enseignements et meilleures pratiques (TD/B/C.II/3).</li> </ul>	<ul data-bbox="1406 199 1980 885" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1406 199 1980 359">○ Examens de la politique d'investissement (EPI), y compris les EPI du Guatemala et de l'ex-République yougoslave de Macédoine.</li> <li data-bbox="1406 359 1980 885">○ Rapports sur la suite donnée aux EPI, concernant l'Éthiopie et la République-Unie de Tanzanie, notamment.</li> </ul>
	<p data-bbox="846 885 1406 933"><i>Coopération technique</i></p> <ul data-bbox="846 933 1406 1252" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="846 933 1406 1077">○ Assistance consultative aux pays suivants: Bélarus, Bénin, Burundi, Colombie, Éthiopie, Ghana, Maroc, Nigéria, République dominicaine, Rwanda, Sierra Leone et Zambie.</li> <li data-bbox="846 1077 1406 1252">○ Missions d'enquête: El Salvador (mai 2009), Guatemala (novembre 2009).</li> </ul>	<ul data-bbox="1406 885 1980 1252" style="list-style-type: none"> <li data-bbox="1406 885 1980 1045">○ Aide aux pays en développement concernant l'application et le suivi des recommandations issues des EPI (10).</li> <li data-bbox="1406 1045 1980 1252">○ Aide aux pays en développement, visant à leur permettre d'attirer les investissements internationaux et d'obtenir les transferts de technologie correspondant à leurs objectifs nationaux, afin qu'ils puissent saisir les opportunités qui se présentent à l'échelle régionale et mondiale à moyen et à long terme (8).</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires et ateliers sur la mise en valeur des ressources humaines permettant de formuler et de mettre en œuvre des politiques nationales d'investissement intégrées (6).</li> </ul>
<p>150. Dans ses activités de services consultatifs, ses travaux d'analyse et ses programmes de renforcement des capacités dans le domaine de la promotion de l'investissement, la CNUCED devrait élaborer des outils pragmatiques et des guides de l'investissement et identifier les meilleures pratiques. En ce qui concerne les services consultatifs, une certaine attention devrait être accordée aux questions intéressant tous les pays en développement, en particulier aux questions importantes pour les PMA telles que la bonne gouvernance en matière de promotion de l'investissement. Des guides de l'investissement devraient être établis pour tous les pays en développement sans littoral qui en feraient la demande, sous réserve des ressources extrabudgétaires disponibles.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Premier Forum sur l'investissement dans le monde (avril 2008):</li> <li>• Forum d'investissement de haut niveau: Investir dans les pays en développement sans littoral (octobre 2008).</li> <li>○ Forum sur l'investissement dans les pays de la Route de la soie (3 septembre 2009).</li> <li>○ World Investment Forum 2008 Report (UNCTAD/DIAE/PCB/2008/3).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Investment Advisory Series (série A): Promoting Foreign Investment in Tourism (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/16), Promoting Investment and Trade: Practices and Issues (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/9) Evaluating Investment Promotion Agencies (UNCTAD/DIAE/PCB/2008/2), Investment Promotion Agencies as Policy Advocates (UNCTAD/ITE/IPC/2007/6).</li> <li>○ Guides de l'investissement: pays de la Route de la soie (UNCTAD/DIAE/IA/2009/6), Bénin (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/12).</li> <li>○ Blue Book on Best Practice in Investment Promotion and Facilitation: Nigeria (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/7).</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs aux pays en développement sur la promotion des investissements: El Salvador, Éthiopie, Ghana,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Deuxième Forum sur l'investissement dans le monde (septembre 2010) – Réunions tripartites de haut niveau sur les thèmes suivants: «World investment prospects», «Re-strategizing investment promotion», «Entering into the green race»; et présentation de projets d'investissement.</li> <li>○ Réunions de groupes spéciaux d'experts sur la promotion de l'investissement (2).</li> <li>○ World Investment Forum 2010 Report.</li> <li>○ Investment Advisory Series (série A) – 5 publications dont «Investment Promotion Handbook for Diplomats», et «Enhancing Client Services in Investment Promotion» (en cours de préparation).</li> <li>○ Guides de l'investissement (6): Bénin, Comores, République démocratique populaire lao, Maroc, région orientale du Maroc, Zambie et mise à jour pour le Rwanda.</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs aux pays en développement sur la promotion des investissements: El Salvador, Éthiopie, Ghana,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs aux pays en développement sur la promotion et la facilitation des investissements (6).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>Honduras, Malte, Maurice, Mozambique.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide aux organismes nationaux et sous-nationaux de promotion de l'investissement: Éthiopie, Kenya, organisme palestinien de promotion des investissements, Pérou, République démocratique populaire lao, Zambie.</li> <li>○ Services de conseil au Rwanda sur la promotion des investissements dans le secteur minier et sur les mesures visant à attirer des compétences étrangères.</li> <li>○ Réunions internationales/formations de la CNUCED au Ghana (avril 2008) et en Suisse (mai 2008; avril 2010), et ateliers régionaux tenus pour l'Amérique centrale et les Caraïbes à la Trinité-et-Tobago (novembre 2008), pour l'Afrique en République-Unie de Tanzanie (avril 2009) et pour l'Amérique latine en Argentine (novembre 2009).</li> <li>○ Ateliers nationaux et séances d'information sur le ciblage et le suivi des investisseurs: Bélarus, Botswana, Éthiopie, Indonésie, Mozambique, République bolivarienne du Venezuela, Zambie.</li> <li>○ Formation des diplomates dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements: Bénin (juillet 2009), Ghana (juin 2009), Indonésie (mai 2009), et diplomates en poste à Genève (juin 2009).</li> <li>○ Voyages d'étude en Tunisie pour des responsables palestiniens (février 2008), à Singapour pour des responsables rwandais (décembre 2009), aux Pays-Bas et en Malaisie pour des responsables éthiopiens (novembre 2008), et en Suède (septembre 2008) et en Australie (avril 2010) pour des responsables de PMA (décembre 2009).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide aux organismes nationaux et sous-nationaux de promotion de l'investissement (6).</li> <li>○ Séminaires et ateliers pour le renforcement des capacités dans le domaine de la promotion et de la facilitation des investissements (10).</li> <li>○ Aide aux gouvernements des pays les moins avancés, des pays les moins avancés sans littoral et des pays ayant des besoins particuliers portant sur la production et la diffusion de portails Internet/de guides de l'investissement objectifs et informatifs (6).</li> <li>○ Séminaire et ateliers sur le renforcement des capacités en matière de promotion et de facilitation des investissements (10).</li> <li>○ i-Track (2): Bénin et République démocratique populaire lao.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ateliers sur les guides de l'investissement: Bénin (avril 2009), République démocratique populaire lao (février 2009), Maroc (décembre 2008).</li> <li>○ Mise à jour de la base de données sur les organismes de promotion des investissements.</li> <li>○ i-Track (Ghana).</li> </ul>	
<p>151. La CNUCED devrait continuer d'aider les pays en développement à participer aux débats sur les accords internationaux d'investissement (AII). Elle devrait se concentrer sur la contribution au développement de ces accords et examiner leurs incidences. Les travaux de la CNUCED dans ce domaine devraient comprendre des activités d'analyse et de renforcement des capacités en rapport avec la négociation et la mise en œuvre d'actuels et de futurs accords bilatéraux ou régionaux d'investissement, la gestion des différends entre investisseurs et États, les différents mécanismes possibles de règlement des différends, la conception de la promotion de l'investissement et les incidences des AII.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (février 2009).</li> <li>○ Réunion de groupe spécial d'experts sur la faisabilité de services consultatifs sur le droit international de l'investissement et les différends entre investisseurs et États à l'intention des pays d'Amérique latine (9 février 2009, Genève).</li> <li>○ Comité de l'investissement de l'OCDE (24-26 mars 2009) et Forum mondial sur l'investissement international (7-8 décembre 2009).</li> <li>○ Réunion de groupe spécial d'experts sur les principaux enjeux de l'évolution du système de règles internationales en matière d'investissement (4 décembre 2009, Genève).</li> <li>○ Rapport de la réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (TD/B/C.II/MEM.3/3).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conférence sur les accords internationaux d'investissement (AII), 2010 et 2011.</li> <li>○ Réunion de groupe spécial d'experts sur les questions relatives aux AII et leurs aspects liés au développement.</li> </ul>
	<p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Série sur les politiques d'investissement international au service du développement: Exploring alternatives to investment treaty arbitration and the prevention of investor-State disputes (UNCTAD/DIAE/IA/2009/11), Attirer les investissements étrangers directs dans les pays en développement: la contribution des AII (UNCTAD/DIAE/IA/2009/5), The Protection</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Série sur les politiques d'investissement international au service du développement (8).</li> <li>○ Révision en cours de la série sur les questions relatives aux AII: traitement national, champ d'application et définition, traitement de la nation la plus favorisée, traitement juste et équitable, règlement des différends entre investisseurs et États dans le cadre des AII,</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>of National Security in IIAs (UNCTAD/DIAE/IA/2008/5), Dispositions relatives à la promotion de l'investissement dans les accords internationaux d'investissement (UNCTAD/ITE/IIT/2007/7), Définition de règles internationales en matière d'investissement: état des lieux, défis à relever et perspectives (UNCTAD/ITE/IIT/2007/3), Identification des aspects essentiels des accords d'investissement dans la région de l'APEC (UNCTAD/DIAE/IA/2008/3).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bulletin IIA Monitor: <ul style="list-style-type: none"> <li>● N° 1 (2009): Latest Developments in Investor-State Dispute Settlement; n° 2 (2009): Selected Recent Developments in IIA Arbitration and Human Rights; n° 3 (2009): Recent Developments in International Investment Agreements (2008-juin 2009).</li> </ul> </li> <li>○ IIA issues notes: <ul style="list-style-type: none"> <li>● N° 1 (2010): Latest Developments in Investor-State Dispute Settlement (ISDS);</li> <li>● UNCTAD's work programme on IIAs 2008 and 2009;</li> <li>● IIA Newsflash.</li> </ul> </li> <li>○ Bases de données juridiques en ligne (accords bilatéraux d'investissement, accords de libre-échange, accords de double imposition, règlement de différends entre investisseurs et États).</li> </ul>	<p>expropriation.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bulletin IIA Monitor (trimestriel).</li> <li>○ Programme de la CNUCED sur les AII: 2010, 2011 et 2012.</li> <li>○ IIA Newsflash.</li> <li>○ Bases de données juridiques en ligne.</li> </ul>
<i>Coopération technique</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs fournis aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux (État plurinational de Bolivie, Botswana, CARICOM, République dominicaine, Éthiopie, Ghana, Guatemala, Malaisie, Maroc, Panama, Sierra Leone, secrétariat de la SADC, Pérou, UNASUR)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs fournis aux gouvernements et aux groupements régionaux et sous-régionaux concernant les arrangements bilatéraux et régionaux relatifs à l'investissement (10) – dont l'examen de l'accord bilatéral d'investissement type pour le Botswana, le Maroc, et l'État</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>portant sur les examens des AII (3), l'examen de l'accord bilatéral d'investissement type (3), les politiques de prévention des différends liés aux investissements (4), le règlement des différends entre investisseurs et États.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires et ateliers: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 5 cours de formation régionaux sur les éléments essentiels des AII (APEC-CNUCED); sur les accords internationaux d'investissement et le règlement des différends entre investisseurs et États (APEC-CNUCED-Philippines), sur la négociation des AII à l'intention des pays lusophones, sur la gestion des différends liés à l'investissement à l'intention des pays d'Amérique latine, sur la promotion et la protection des investissements à l'intention des pays francophones membres de la Banque islamique de développement;</li> <li>▪ 7 cours de formation à distance sur les AII (Guinée, pays d'Amérique latine et des Caraïbes, pays lusophones, Éthiopie, pays du SELA, République arabe syrienne, Uruguay);</li> <li>▪ 11 séminaires nationaux sur les AII et le règlement des différends entre investisseurs et États: Argentine, République dominicaine, Équateur, Pérou, Botswana, Maroc (2), Liban, Indonésie, État plurinational de Bolivie et Malaisie;</li> <li>▪ 6 formations sur les questions relatives aux AII (Cap-Vert, Chili (2), Ghana, Soudan, Uruguay).</li> </ul> </li> <li>○ Autres manifestations: <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 9 réunions sur les services consultatifs sur le droit international de l'investissement et les différends entre investisseurs et États; formations courtes à l'intention des missions permanentes à Genève; formation sur les AII à l'intention des étudiants; participation à des séminaires régionaux d'aide technique (11), et à des conférences régionales/nationales sur les AII (15).</li> </ul> </li> </ul>	<p>plurinational de Bolivie.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Programme sur les politiques de prévention des différends: Guatemala, Panama, République dominicaine et Colombie.</li> <li>○ Séminaires et ateliers sur la négociation et la mise en œuvre des AII, la gestion des différends entre investisseurs et États, les différents mécanismes possibles de règlement des différends, la conception de la promotion de l'investissement et les incidences des AII (6).</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
<p>152. La CNUCED devrait analyser les politiques volontaires des entreprises en matière de responsabilité sociale d'entreprise et autres codes de conduite en tant que compléments de la législation nationale en vue de déterminer les meilleures pratiques pour optimiser les incidences sur le développement des activités des entreprises, en particulier des STN. Elle devrait coordonner ses activités dans ce domaine avec d'autres organismes internationaux compétents, dont l'OCDE, la Banque mondiale, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), le Pacte mondial des Nations Unies et l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à travers son groupe de travail sur la responsabilité sociale, afin de maximiser la valeur ajoutée de ses travaux.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sustainable Stock Exchanges (novembre 2009).</li> <li>○ 2009 Review of the reporting status of corporate responsibility indicators: Case study Brazil (TD/B/C.II/ISAR/CRP.4).</li> <li>○ 2008 Review of the implementation status of Corporate Responsibility performance of large emerging market enterprises (TD/B/C.II/ISAR/CRP.1).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier consacré au cadre d'action propice à un investissement responsable (novembre 2009).</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance au Groupe de travail de l'ISO sur la responsabilité sociale, au Comité de la Chambre de commerce internationale sur la responsabilité sociale des entreprises et à la table ronde de l'OCDE sur la responsabilité des entreprises.</li> <li>○ Séminaires sur la responsabilité sociale des entreprises dans le cadre de l'Institut virtuel de la CNUCED (2).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sustainable Stock Exchanges 2010 (septembre 2010).</li> <li>○ Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les politiques des entreprises en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (2011).</li> <li>○ Examen de la question des investissements et de la responsabilité des entreprises (2010).</li> <li>○ Séminaires et ateliers sur les politiques des entreprises en matière de responsabilité sociale de l'entreprise (2).</li> </ul>
<p>153. En tenant compte du Plan d'action de l'OMPI pour le développement et sans préjudice des travaux entrepris dans d'autres instances, la CNUCED, dans les limites de son mandat, devrait poursuivre ses travaux de recherche et d'analyse sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au commerce et au développement, y compris dans les domaines de l'investissement et de la technologie.</p>	<p>Ce paragraphe est aussi appliqué dans le cadre des activités relevant du paragraphe 158 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Conseil économique et social de l'ONU</li> </ul> <p>Table ronde ministérielle informelle sur le thème «Santé publique mondiale – Une production pharmaceutique de qualité et à faible coût dans les pays en développement» (juillet 2009).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ OMS</li> </ul> <p>Manifestation organisée par l'UE en marge de la soixante-troisième Assemblée mondiale de la santé</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les aspects de la propriété intellectuelle qui touchent au développement.</li> <li>○ Poursuite de la participation aux réunions intergouvernementales pertinentes sur les questions concernant la propriété intellectuelle et le développement.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>– Mise en œuvre par l'UE de la Stratégie et du Plan d'action mondiaux pour la santé publique, l'innovation et les droits de propriété intellectuelle (mai 2010).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <i>OMPI</i></li> </ul> <p>Conférence sur la propriété intellectuelle et les questions de politique publique (juillet 2009); Forum à participation non limitée sur les projets proposés dans le cadre du plan d'action pour le développement (octobre 2009); Colloque de l'OMPI sur l'évolution du cadre réglementaire des données d'examen – de la propriété de l'intellect à l'intellect de la propriété (février 2010); Colloque de l'OMPI sur la propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence (mai 2010).</p>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Development Dimensions of Intellectual Property in Uganda: Transfer of Technology, Access to Medicines and Textbooks (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/13).</li> <li>○ Using Intellectual Property Rights to Stimulate Pharmaceutical Production in Developing Countries: A Reference Guide (UNCTAD/DIAE/PCB/2009/19, en attente de publication interne).</li> <li>○ CNUCED-CICDD <i>Policy Brief Series</i> (publication en ligne) – 6 notes publiées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Études de cas sur la production locale de produits pharmaceutiques, en collaboration avec l'OMS.</li> <li>○ Poursuite des activités relatives aux notes d'orientation CNUCED-CICDD (publication en ligne).</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
	<p>2 ateliers de renforcement des capacités</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>ASEAN.</b> Atelier de renforcement des capacités à l'intention des pays de l'ASEAN sur les éléments de souplesse inscrits dans l'Accord sur les ADPIC et la production locale de produits pharmaceutiques (décembre 2008).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs aux gouvernements, et aux groupements régionaux ou sous-régionaux sur les aspects des droits de la propriété intellectuelle ayant trait au développement (4), dont un rapport intitulé «Development dimensions of intellectual property in Cambodia: copyrights and economic growth».</li> </ul>



Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Afrique centrale, australe et occidentale.</b> Atelier de renforcement des capacités à l'intention des pays d'Afrique centrale, australe et occidentale sur les éléments de souplesse inscrits dans l'Accord sur les ADPIC et la production locale de produits pharmaceutiques (décembre 2009).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires et ateliers sur la propriété intellectuelle et les questions de développement.</li> </ul>
	<i>5 activités consultatives</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>COMESA.</b> Fourniture d'une assistance au secrétariat du COMESA sur l'élaboration d'une politique de la propriété intellectuelle à l'intention des États du COMESA (mai 2010).</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Maldives.</b> Fourniture de conseils à la Commission nationale de la réforme législative des Maldives sur certaines dispositions du projet de loi maldivien relatif aux droits d'auteur (juillet 2008).</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Rwanda.</b> Fourniture d'une assistance au Ministère du commerce et de l'industrie dans la formulation d'une politique de la propriété intellectuelle qui soit harmonisée avec les objectifs de développement du pays (mai 2009).</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Thaïlande.</b> Fourniture de conseils au Département de la propriété intellectuelle et au Ministère du commerce sur l'interface entre les politiques de la propriété intellectuelle et de la concurrence (juillet 2009).</li> </ul>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ <b>Viet Nam.</b> Assistance à l'Institut universitaire du commerce extérieur du Viet Nam pour la création d'un programme relatif à la propriété intellectuelle (septembre 2008).</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
<p>154. La CNUCED devrait renforcer ses activités de recherche et d'analyse, d'assistance technique et de formation de consensus afin de stimuler le développement des entreprises et la facilitation du commerce. Il faudrait définir des mesures permettant d'aider les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises dans les pays en développement, à se conformer aux normes internationales, à promouvoir leurs capacités technologiques et leurs capacités d'innovation, à avoir accès aux nouvelles technologies et à renforcer leur participation aux chaînes mondiales de valeur. La CNUCED devrait analyser les liens entre petites et moyennes entreprises et filiales étrangères afin d'accroître les effets bénéfiques pour le développement de l'IED et de renforcer la compétitivité internationale des entreprises des pays en développement.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (première et deuxième sessions).</li> <li>○ Réunion d'un groupe spécial d'experts sur les moyens de développer l'entrepreneuriat et l'innovation dans les pays en développement et de mettre en place un répertoire des meilleures pratiques (29 septembre 2009).</li> </ul> <p>Documentation à l'intention des organes délibérants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapports de la Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation sur sa première (TD/B/C.II/MEM.1/4) et sa deuxième (TD/B/C.II/MEM.1/7) sessions.</li> <li>○ Éléments fondamentaux d'un cadre général pour l'entrepreneuriat et d'un cadre général pour l'innovation (TD/B/C.II/MEM.1/6).</li> <li>○ Éléments fondamentaux d'une politique de l'entrepreneuriat (TD/B/C.II/MEM.1/2).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (troisième et quatrième sessions).</li> <li>○ Réunions spéciales d'experts sur la compétitivité internationale des PME dans les pays en développement (2).</li> </ul>
	<p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Integrating Developing Countries' SMEs into Global Value Chains (UNCTAD/DIAE/ED/2009/5).</li> <li>○ Creating Business Linkages: A Policy Perspective (UNCTAD/DIAE/ED/2009/1).</li> <li>○ Les petites entreprises comme moyen de sortir de la pauvreté (janvier 2008).</li> <li>○ Brochure sur le Prix de la femme chef d'entreprise (2008).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Développement des entreprises et mesures de facilitation.</li> <li>○ Directives pour l'établissement des rapports comptables et financiers à l'usage des petites et moyennes entreprises.</li> <li>○ Renforcement des capacités par la mise en valeur des ressources humaines au profit de la compétitivité des entreprises.</li> <li>○ Lettre d'information Empretec (trimestrielle).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Entrepreneur's Guide (UNCTAD/DIAE/ED/2009/3).</li> </ul>	
	<p><i>Autres activités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lettre d'information Empretec (trimestrielle).</li> <li>○ Vidéo intitulée «Business Linkages for Sustainable Development: The case of Penang Malaysia» (2008), vidéo sur le programme de relations interentreprises en Ouganda (2008).</li> </ul>	
	<i>Coopération technique</i>	
	<p><i>Services consultatifs</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs sur la compétitivité des PME: Rwanda et Azerbaïdjan.</li> <li>○ Aide globale aux centres régionaux Empretec et aux pays bénéficiaires d'Empretec (3).</li> <li>○ Mise en place d'Empretec (5).</li> <li>○ Projets sur l'établissement de liens interentreprises (9).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs à l'appui du renforcement de la compétitivité des PME et de la libération de l'entrepreneuriat (6).</li> <li>○ Aide au renforcement du réseau Empretec Afrique (2).</li> <li>○ Liens et nouveaux programmes Empretec dans les pays en développement d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, et dans les pays en transition (6).</li> </ul>
	<p><i>Formations et ateliers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 11 ateliers de formation Empretec, 4 activités régionales de formation de formateurs, 14 ateliers sur l'entrepreneuriat, 9 ateliers sur l'établissement de liens interentreprises, et 2 voyages d'étude.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion des directeurs Empretec (2), Forum africain Empretec (2), et Prix de la femme chef d'entreprise (1).</li> </ul>
	<p><i>Manifestations</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion des directeurs Empretec (novembre 2008, octobre 2009).</li> <li>○ Forum africain Empretec (octobre 2009, janvier 2010).</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Manifestation organisée à l'occasion de la Semaine mondiale de l'entreprenariat (novembre 2009).</li> <li>○ Prix de la femme chef d'entreprise (26 avril 2010).</li> </ul>	
155. La CNUCED devrait aider les pays en développement, notamment en renforçant leurs capacités techniques, à améliorer leurs pratiques d'administration en ligne afin d'accroître la transparence et la simplification des procédures gouvernementales dans des domaines tels que l'investissement, la création d'entreprises et le développement des entreprises.	<p data-bbox="840 375 1400 414"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Libérer les capacités productives et stimuler le développement des entreprises par une plus grande transparence, la simplification et l'automatisation des procédures administratives (TD/B/C.II/2).</li> <li>○ L'investissement public dans l'efficacité administrative pour la facilitation du commerce – échanges de bonnes pratiques (TD/B/C.II/8).</li> </ul>	
	<p data-bbox="840 702 1400 742"><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Modern trends in Administrative Efficiency (novembre 2009).</li> <li>○ Système de réglementation électronique: Colombie, El Salvador, Éthiopie, Guatemala, Mali, Maroc, Moscou, Nicaragua et Viet Nam.</li> <li>○ Base de données en ligne sur les meilleures pratiques en matière d'efficacité administrative.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Notes d'information sur l'efficacité administrative – Meilleures pratiques pour les procédures relatives aux entreprises, meilleures pratiques pour les procédures en matière de permis de construire, et procédures relatives au transfert de propriété.</li> </ul>
	<p data-bbox="840 1013 1400 1053"><i>Coopération technique</i></p> <p data-bbox="840 1061 1400 1101"><i>Séminaires et ateliers</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaires de formation sur les systèmes de réglementation électronique: Comores (novembre 2009), Rwanda (octobre 2009), Viet Nam (mai 2009), formation régionale pour l'Amérique latine (novembre 2008).</li> <li>○ Les principes de la transparence administrative (Colombie, Comores, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Mali, Nicaragua, Rwanda, Viet Nam).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance technique aux pays en développement, visant à améliorer la gouvernance en ligne (4).</li> <li>○ Projets nationaux et régionaux de développement des services aux entreprises des pays en développement (2).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Simplification des procédures d'investissement (Colombie, Comores, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Mali, Nicaragua, Rwanda, Viet Nam).</li> <li>○ Publicité des règlements et des procédures (Colombie, Comores, Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Mali, Nicaragua, Rwanda, Viet Nam).</li> <li>○ Activité régionale de formation de formateurs, Amérique latine (Panama, juin 2009).</li> <li>○ Aide aux gouvernements visant à simplifier les procédures et à mettre en place des solutions d'administration en ligne: Colombie, El Salvador, Éthiopie, Guatemala, Kirghizistan, Mali, Maroc, Moscou, Nigéria et Viet Nam.</li> <li>○ Atelier de haut niveau sur les pratiques d'administration en ligne, la transparence et la simplification des procédures administratives aux fins de la création d'entreprises et du développement des entreprises (décembre 2008).</li> <li>○ Réseau sur la réglementation en ligne et la transparence.</li> </ul>	
<p>156. À travers le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication, la CNUCED devrait aider les pays en développement à participer aux processus d'élaboration de normes et de codes internationaux de comptabilité et de publication. En collaboration avec les partenaires de développement, elle devrait aider ces pays à se doter des capacités techniques et des institutions nécessaires à la mise en œuvre de ces normes et codes. Elle devrait continuer de travailler dans le domaine de la comptabilité environnementale et de la publication de rapports correspondants en vue de promouvoir une approche harmonisée parmi les États membres. Elle devrait</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de publication, vingt-cinquième et vingt-sixième sessions.</li> </ul> <p><i>Documentation à l'intention des organes délibérants</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de publication sur sa vingt-sixième session (TD/B/C.II/ISAR/54).</li> <li>○ Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière: impact de la crise financière (TD/B/C.II/ISAR/53).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de publication (sessions annuelles).</li> <li>○ Notes pour les sessions annuelles du Groupe de travail intergouvernemental.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
également continuer d'aider les pays en développement et les pays en transition à adopter et à appliquer les normes internationales d'information financière (IFRS).	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2009 Review of corporate responsibility reporting: the largest transnational corporations and climate change related disclosure (TD/B/C.II/ISAR/CRP.7).</li> <li>○ 2009 Review of the reporting status of corporate responsibility indicators: Case study of Brazil (TD/B/C.II/ISAR/CRP.4).</li> <li>○ 2009 Review of the implementation status of corporate governance disclosures: Case study of Pakistan (TD/B/C.II/ISAR/CRP.5).</li> <li>○ 2009 Review of the implementation status of corporate governance disclosures: an examination of reporting practices among large enterprises in 12 emerging markets (TD/B/C.II/ISAR/CRP.6).</li> <li>○ 2009 Review of the implementation status of corporate governance disclosures: an inventory of disclosure requirements in 24 emerging markets (TD/B/C.II/ISAR/CRP.8).</li> <li>○ Rapport du Groupe de travail intergouvernemental d'experts sur les normes internationales de comptabilité et de publication sur sa vingt-cinquième session (TD/B/C.II/ISAR/51).</li> <li>○ 2008 Review of the Reporting Status of Corporate Responsibility Indicators (TD/B/C.II/ISAR/CRP.2).</li> <li>○ Directives de comptabilité et d'information financière pour les petites et moyennes entreprises – Orientations pour les PME du niveau 3 (TD/B/C.II/ISAR/509).</li> <li>○ Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière – Étude de cas: Suisse (TD/B/C.II/ISAR/47).</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière – Étude de cas: Égypte (TD/B/C.II/ISAR/45).</li> <li>○ Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière – Étude de cas: Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (TD/B/C.II/ISAR/48).</li> <li>○ Examen de questions relatives à l'application des normes internationales d'information financière – Étude de cas: Pologne (TD/B/C.II/ISAR/46).</li> <li>○ Difficultés pratiques et autres considérations liées à l'application de normes internationales d'audit (TD/B/C.II/ISAR/49).</li> <li>○ La crise financière et ses répercussions sur l'architecture de l'information financière internationale et la stabilité financière (1<sup>er</sup> juillet 2009).</li> </ul>	
<i>Publications et autres produits</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ ISAR Review 2008 (UNCTAD/DIAE/ED/2009/6).</li> <li>○ ISAR Review 2009 (UNCTAD/DIAE/ED/2009/7).</li> <li>○ Promoting Transparency in Corporate Reporting: A Quarter Century of ISAR (UNCTAD/DIAE/ED/2008/3).</li> <li>○ Directives de comptabilité et d'information financière pour les petites et moyennes entreprises – Orientations pour les PME du niveau 3 (UNCTAD/DIAE/ED/2009/2).</li> <li>○ Mise en œuvre pratique des normes internationales d'information financière: enseignements dégagés (octobre 2008).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ ISAR Reviews – 2010, 2011 et 2012.</li> <li>○ Orientations sur la mise en œuvre pratique des normes internationales d'information financière.</li> <li>○ Examen des prescriptions en matière d'information sur les émissions.</li> <li>○ Manuel sur les bonnes pratiques en matière d'information sur la gouvernance d'entreprise.</li> <li>○ Directive sur les systèmes nationaux de qualification des experts-comptables.</li> <li>○ Manuel sur la transparence et la comptabilité d'entreprise.</li> <li>○ Lettres d'information de l'ISAR (sous forme électronique).</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Lignes directrices sur des indicateurs de la responsabilité d'entreprise dans les rapports annuels (février 2008).</li> <li>○ ISAR Update: Special Edition 2009 (octobre 2009), Institutional Issues in Collecting and Reporting, vol. 3.</li> <li>○ ISAR Newsletters (Nos. 12 and 13).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Publication «Corporate Governance in the Wake of the Financial Crisis» (2010).</li> <li>○ Lettres d'information de l'ISAR (sous forme électronique).</li> </ul>
<i>Coopération technique</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier technique sur les normes comptables internationales pour le secteur public (6 octobre 2009).</li> <li>○ Formation consacrée à l'information sur la gouvernance d'entreprise (Égypte, 2009).</li> <li>○ Conférence annuelle sur l'information sur la gouvernance d'entreprise (juin 2009).</li> <li>○ Atelier sur les normes comptables internationales du secteur public et sur le Cadre conceptuel des déclarations internationales de formation.</li> <li>○ Participation au Conseil des normes internationales de la formation comptable de la Fédération internationale d'experts-comptables (IFAC) et au groupe consultatif du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance de l'IFAC.</li> <li>○ Forum «Accounting for Sustainability».</li> <li>○ Réunion consultative sur la comptabilité des petites et moyennes entreprises (PME) (mai 2008).</li> <li>○ Consultations et liaison avec le groupe de travail «Business in Society» de l'IFAC, du Conseil international des normes comptables et de la Chambre de commerce internationale.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Aide aux gouvernements en ce qui concerne l'application par les entreprises des normes et pratiques de transparence et de comptabilité reconnues au plan international (8).</li> <li>○ Séminaires et ateliers sur l'amélioration de la transparence des entreprises et la mise aux normes internationales (6).</li> <li>○ Projets nationaux et régionaux sur l'amélioration de la transparence des entreprises et la mise aux normes internationales (6).</li> <li>○ Atelier sur le thème «Corporate governance in the wake of the financial crisis: linking governance, strategy and sustainability» (octobre 2010).</li> </ul>



Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation au Conseil des normes internationales de la formation comptable de la Fédération internationale d'experts-comptables (IFAC) et au groupe consultatif du Conseil des normes internationales d'audit et d'assurance de l'IFAC.</li> </ul>	
<p>157. La CNUCED devrait continuer de mener des activités d'analyse directive et de renforcement des capacités concernant la réglementation prudentielle, la mise en place de marchés des assurances compétitifs et la mise en valeur des ressources humaines. Elle devrait aussi aider les pays à développer leur secteur des assurances en vue d'en assurer une contribution positive au développement. Dans ce contexte, une assistance devrait être plus particulièrement fournie aux pays africains et aux petits pays particulièrement vulnérables aux risques de catastrophe.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'un groupe spécial d'experts sur le secteur de l'assurance africain (février 2009).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capacity-Building for the Insurance Sector in Africa (recueil des documents publiés à la réunion spéciale d'experts) (UNCTAD/DIAE/ED/2009/6/CD).</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Trente-cinquième Conférence et Assemblée générale annuelle de l'Organisation des assurances africaines (mai 2008); trente-sixième Conférence et Assemblée générale annuelle de l'Organisation des assurances africaines (mai 2009).</li> <li>○ Renforcement du développement des PME et de leur accès au financement et à l'assurance au Maroc et en Tunisie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assurance et développement: principales questions.</li> <li>○ Soutien au développement du secteur de l'assurance dans les pays en développement, en particulier en Afrique et dans les petits pays particulièrement vulnérables aux risques de catastrophe (3).</li> <li>○ Séminaires régionaux d'assistance aux organismes de réglementation des assurances dans les pays en développement et cours supérieurs destinés aux responsables de l'élaboration de la réglementation et des professionnels du secteur (5).</li> </ul>
<p>158. La CNUCED devrait continuer de renforcer ses activités de recherche et d'analyse concernant la science, la technologie et l'innovation, y compris les TIC, et promouvoir des politiques nationales et internationales efficaces, en collaboration avec d'autres organisations internationales</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur les TIC, les entreprises et la réduction de la pauvreté, Genève, novembre 2009.</li> <li>○ Séminaire régional sur l'économie de l'information, Le Cap, Afrique du Sud, avril 2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Troisième et quatrième réunions d'experts pluriannuelles sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>menant des activités dans ces domaines. Elle devrait également tirer des enseignements des expériences positives de transfert et de diffusion de la technologie par le biais de toutes sortes de filières, y compris l'IED. Elle devrait intensifier son appui aux efforts déployés par les pays en développement, en particulier les PMA, pour s'adapter à l'évolution technologique et évaluer l'efficacité des politiques intérieures de l'innovation. La CNUCED devrait contribuer au renforcement de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud s'agissant des moyens de mettre le savoir et la technologie au service du développement, et aider les pays en développement et les pays en transition en leur proposant de réaliser des examens de leur politique de la science, de la technologie et de l'innovation et les activités d'assistance technique correspondantes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Deuxième session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, avril 2010.</li> <li>○ Réunion d'experts (à session unique) sur les écotechnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural (février 2010).</li> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (janvier 2010).</li> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur les indicateurs de la STI (janvier 2010).</li> <li>○ Deuxième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur la coopération internationale: coopération Sud-Sud et intégration régionale, contributions sur la STI (décembre 2009).</li> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur les politiques dans le domaine de la STI (décembre 2009).</li> <li>○ Première session de la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, mai 2009.</li> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur les politiques de développement des entreprises et le renforcement des capacités pour la science, la technologie et l'innovation (janvier 2009).</li> </ul>	
<i>Publications et autres produits</i>		
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur l'économie de l'information, 2009: «Trends and Outlook in Turbulent Times».</li> <li>○ Rapport sur la technologie et l'innovation, 2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur l'économie de l'information (publication annuelle).</li> <li>○ Rapport sur la technologie et l'innovation, 2011: travaux de recherches préparatoires.</li> <li>○ Indicateurs sur la STI: élaboration d'un cadre pour l'élaboration des politiques de STI.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<i>Coopération technique</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Participation à plusieurs conférences sur des questions juridiques liées aux TIC importantes pour les pays en développement et contribution avec d'autres organisations et organismes (CNUDCI, OCDE, CEA) à la définition et à la promotion de politiques et de principes directeurs internationaux pour le commerce électronique.</li> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation du Ghana (2010).</li> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation du Lesotho (2010).</li> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de l'Angola (2009).</li> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de la Mauritanie (2009).</li> <li>○ Green and renewable energy technologies for rural development (UNCTAD/DTL/STICT/2009/4).</li> <li>○ Financing ICT for Development (UNCTAD/DTL/STICT/2009/5).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation de la République dominicaine.</li> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation d'El Salvador.</li> <li>○ Examen de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation du Pérou.</li> </ul>
<p>159. La CNUCED devrait également contribuer à la formation d'un consensus dans le débat international sur la science et la technologie au service du développement, y compris les TIC et leurs incidences sur le développement, et continuer d'assurer le secrétariat de la Commission de la science et de la technique au service du développement. Elle devrait continuer d'aider les pays en développement à participer effectivement aux discussions internationales sur le transfert de technologie et le partage des connaissances, et</p>	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport d'information à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, 2009.</li> <li>○ Rapport d'information à la Commission de l'investissement, des entreprises et du développement, 2010.</li> <li>○ Appui aux douzième et treizième sessions de la Commission de la science et de la technique au service du développement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui au mécanisme intergouvernemental de la CNUCED.</li> <li>○ Appui à la Commission de la science et de la technique au service du développement.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>continuer d'identifier les options et les meilleures pratiques dans ce domaine. Elle devrait en outre continuer d'aider les pays en développement à déterminer les moyens de rendre effectives les clauses relatives au transfert de technologie figurant dans les accords internationaux et dans les résultats et décisions des grandes conférences et réunions au Sommet des Nations Unies, afin d'optimiser les avantages potentiels de telles clauses.</p>	<p><i>Publications et autres produits</i></p> <p><i>Coopération technique</i></p>	
<p>160. La CNUCED devrait continuer de fournir une assistance technique aux pays dans le domaine des TIC, s'agissant notamment de l'examen des politiques correspondantes, des politiques contribuant à l'atténuation de la pauvreté, de la législation et de la réglementation, et de la mesure de l'économie de l'information, y compris dans le cadre du Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement lancé à la onzième session de la Conférence.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Membre du comité directeur du Partenariat sur la mesure de la contribution des TIC au développement.</li> <li>○ Organisation par la CNUCED d'un groupe d'experts – Réunion mondiale sur la mesure de la société de l'information, mai 2008.</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ The Global Information Society: a Statistical View, 2008 (publication du Partenariat).</li> <li>○ Manuel pour la production de statistiques sur l'économie de l'information, 2009.</li> <li>○ Core ICT Indicators (publication du Partenariat), 2010.</li> <li>○ Étude sur les perspectives d'harmonisation de la cyberlégislation en Amérique latine, juin 2009.</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Atelier régional de l'Équipe spéciale de la Communauté de l'Afrique de l'Est chargée de la cyberlégislation, République-Unie de Tanzanie, juin 2008.</li> <li>○ Atelier régional de l'Équipe spéciale de la Communauté de l'Afrique de l'Est chargée de la cyberlégislation, Burundi, septembre 2008.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Assistance technique dans les domaines des TIC et de la réforme législative, de la mesure de la contribution des TIC au développement, et de l'examen des politiques en matière de TIC.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Formation à distance sur les aspects juridiques du commerce électronique pour 100 participants de pays membres de l'ALADI, août 2008.</li> <li>○ Atelier sur les aspects juridiques du commerce électronique pour des pays membres de l'ALADI, octobre 2008.</li> <li>○ Formation à distance sur les aspects juridiques du commerce électronique pour 90 participants de pays d'Amérique centrale, janvier-février 2009.</li> <li>○ Atelier régional sur les aspects juridiques du commerce électronique pour l'Amérique centrale, San Salvador, mars 2009.</li> <li>○ Appui à l'atelier de la CEA consacré à l'instauration d'un cadre juridique et réglementaire pour l'économie fondée sur le savoir, 28 avril-1<sup>er</sup> mai 2009.</li> <li>○ Atelier national de sensibilisation sur le projet de législation sur le commerce en ligne, organisé pour des acteurs clefs, Cambodge, mars 2009.</li> <li>○ Atelier national de sensibilisation sur le projet de législation sur le commerce en ligne, organisé pour des acteurs clefs, République démocratique populaire lao, avril 2009.</li> <li>○ Atelier régional de formation sur les aspects juridiques du commerce électronique, à l'intention de fonctionnaires, Burundi, septembre 2009.</li> <li>○ Adoption du cadre juridique de la cyberlégislation de la Communauté de l'Afrique de l'Est par le Conseil sectoriel pour le transport, les communications et la météorologie de la Communauté, à sa deuxième session extraordinaire, mai 2010.</li> <li>○ Premier projet d'examen de la politique des TIC (Égypte), lancé en 2009.</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'un groupe d'experts régional Asie-Pacifique sur la contribution des TIC au développement et le Comité sur les TIC, novembre 2008.</li> <li>○ Stage de formation sur la mesure de l'accès aux TIC, destiné aux pays hispanophones des Caraïbes, Port of Spain (Trinité-et-Tobago), janvier 2009.</li> <li>○ Atelier sur la mesure du commerce électronique et les indicateurs du commerce extérieur, Doubaï, en coopération avec la CESA0, mars 2009.</li> <li>○ Atelier régional sur la mesure de la société de l'information, en coopération avec la CEPALC, avril 2009.</li> <li>○ Séminaire national sur la mesure et les indicateurs des TIC, mai 2009.</li> <li>○ Atelier de formation des formateurs sur la mesure des TIC, Genève, juin 2009.</li> <li>○ Stage de formation sur la mesure de l'accès aux TIC, destiné aux pays africains anglophones, Addis-Abeba (Éthiopie), juillet 2009.</li> <li>○ Stage de formation sur la mesure de l'accès aux TIC, destiné aux pays africains francophones, Rabat (Maroc), décembre 2009.</li> </ul>	
<p>161. La CNUCED devrait contribuer à la mise en œuvre des grandes orientations adoptées au Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) concernant le renforcement des capacités, la création d'un environnement propice, le commerce électronique et la cyberscience, en coopération avec d'autres organisations internationales compétentes. En sa qualité de secrétariat de la Commission de la science et de la technique au</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen d'activités indiquées au titre d'autres paragraphes de l'Accord d'Accra, notamment le paragraphe 159.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution à l'organisation du Forum 2008 du SMSI et organisation de réunions relevant de la ligne d'action du SMSI, Genève, mai 2008.</li> <li>○ Contribution à l'organisation de l'ICT4All Forum, Hamamet (Tunisie), novembre 2008.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Groupe des Nations Unies sur la société de l'information.</li> <li>○ Préparation du Forum du SMSI.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
service du développement, elle devrait aider la Commission à s'acquitter de son mandat relatif au suivi des résultats du SMSI.	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution à l'organisation du Forum 2009 du SMSI et organisation de réunions relevant de la ligne d'action du SMSI, Genève, mai 2009.</li> <li>○ Contribution aux premières consultations ouvertes sur les réponses à la problématique du financement des TIC au service du développement, octobre 2009.</li> <li>○ Contribution à l'organisation de l'ICT4All Forum, Hamamet (Tunisie), novembre 2009.</li> <li>○ Contribution à l'organisation du Forum 2010 du SMSI et organisation de réunions relevant de la ligne d'action du SMSI, Genève, mai 2010.</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<i>Coopération technique</i>	
162. La CNUCED devrait intensifier son assistance dans le cadre de programmes interdivisions de renforcement des capacités, y compris la formation des décideurs au traitement intégré des questions de commerce, d'investissement, de financement, de technologie et de développement mentionnées au paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok, aux fins d'une participation large et ouverte de tous les pays en développement. Elle devrait également continuer d'appuyer le développement des capacités locales d'enseignement et de recherche des établissements universitaires des pays membres par le biais de l'Institut virtuel, et de promouvoir des activités de formation et de renforcement des capacités destinées aux praticiens du commerce afin d'aider les pays membres à se doter d'une capacité locale durable pour les questions de commerce,	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<i>Groupe consultatif</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Sixième réunion du Groupe consultatif sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines consacrée aux initiatives de téléenseignement de la CNUCED, Genève, juin 2009.</li> <li>○ Rapport de la sixième réunion du Groupe consultatif sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines consacrée aux initiatives de téléenseignement de la CNUCED – (UNCTAD/DTL/KTCD/MISC/2009/5).</li> <li>○ Septième réunion du Groupe consultatif sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines consacrée au renforcement des connaissances et</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Service des séances de réunions intergouvernementales et de réunions d'experts.</li> <li>○ Réunion du Groupe spécial d'experts sur le renforcement des capacités et l'amélioration des compétences dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement.</li> <li>○ Groupe consultatif sur le renforcement des capacités et des compétences dans les domaines du commerce, de l'investissement et du développement.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
d'investissement et de développement, par le biais du programme TrainForTrade. La CNUCED devrait aussi continuer d'utiliser ces programmes pour renforcer les synergies entre ses activités de recherche et ses activités de renforcement des capacités.	<p>des compétences en matière de politiques relatives au commerce par les cours de formation à l'intention des responsables de pays en développement, Genève, octobre 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport de la septième réunion du Groupe consultatif sur le renforcement des capacités de formation et la mise en valeur des ressources humaines consacrée au renforcement des connaissances et des compétences en matière de politiques relatives au commerce par les cours de formation à l'intention des responsables de pays en développement (UNCTAD/DTL/KTCD/MISC/2009/7).</li> <li>○ Rapport intérimaire sur l'application des dispositions de l'Accord d'Accra relatives aux activités interdivisions de renforcement des capacités, février 2010 (TD/B/C.I/12).</li> </ul>	
	<p><i>Autres réunions d'experts</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunions de l'organe consultatif constitué en application du paragraphe 166, Genève, 2008 et 2009.</li> <li>○ Réunions annuelles de coordination des comités directeurs nationaux et régionaux des projets TrainForTrade de l'Angola, du Cambodge, de la Guinée et de la République démocratique populaire lao, 2008, 2009 et 2010.</li> <li>○ Réunion de coordination du réseau de formation portuaire lusophone, juillet 2008.</li> <li>○ Réunion de haut niveau sur le tourisme durable au service du développement destinée aux pays d'Afrique francophone, Bamako (Mali), octobre 2008.</li> <li>○ Conférence internationale de coordination des communautés portuaires de pays en développement francophones (Bénin, Cameroun, Guinée, Sénégal et Togo), Genève, mars 2009.</li> </ul>	



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Quatrième réunion du réseau universitaire de l'Institut virtuel, Genève, mai 2009.</li> <li>○ Conférence internationale de coordination des communautés portuaires de pays en développement francophones (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et Togo), Marseille (France), mai 2010.</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Capacity-building through human resources development-UNCTAD/DTL/KTCD/2008/1; Capacity-building for Trade and Development (UNCTAD/DTL/KTCD/MISC/2009/8).</li> <li>○ Study on capacity-building for academia: the contributions to the development of human resources and policy support in developing countries (UNCTAD/DTL/KTCD/2009/3 – à paraître prochainement).</li> <li>○ The Legal Framework of Private Investment in the Republic of Angola (UNCTAD/DTL/KTCD/2010/1).</li> <li>○ Conférences sur des questions relatives aux activités entrant dans le cadre du sous-programme « Dialogue on networking and academic support initiatives », OMC, Genève, octobre 2008; «The regional integration knowledge system», Göteborg (Suède), mars 2009.</li> <li>○ Bulletin en ligne de l'Institut virtuel: numéros 17 à 24 (juin 2008 à mars 2010).</li> <li>○ Site Web (<a href="http://vi.unctad.org">http://vi.unctad.org</a>) et supports didactiques sur les accords commerciaux régionaux (UNCTAD/DTL/KTCD/2008/2), l'analyse des politiques commerciales (UNCTAD/DTL/KTCD/2009/2), le transfert de technologie (UNCTAD/DTL/KTCD/2009/4), l'étude sur la responsabilité sociale des entreprises en Amérique latine (UNCTAD/DTL/KTCD/2010/2). Ces documents sont à paraître prochainement.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude sur le renforcement des capacités dans les milieux universitaires: incidences et rôle dans la mise en valeur des ressources humaines et appui aux politiques dans les pays en développement.</li> <li>○ Renforcement des capacités grâce à la mise en valeur des ressources humaines et aux utilisations de l'Internet.</li> <li>○ Bulletin en ligne de l'Institut virtuel.</li> <li>○ Site Web, supports didactiques et travaux de recherche de l'Institut virtuel.</li> <li>○ Supports de formation TrainForTrade.</li> <li>○ Plate-forme d'enseignement à distance: <a href="http://learn.unctad.org">learn.unctad.org</a>.</li> <li>○ Institut virtuel/p166 dossier d'information.</li> <li>○ Brochure sur la mise en valeur des ressources humaines.</li> <li>○ Supports de formation sur les grands problèmes économiques internationaux.</li> <li>○ CD-ROM TrainForTrade.</li> <li>○ Vidéos pédagogiques sur la mise en valeur des ressources humaines.</li> <li>○ CD-ROM pour les stages de formation sur les grands problèmes économiques internationaux.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Adaptation des supports didactiques de l'Institut virtuel aux besoins locaux (17).</li> <li>○ Projets de recherche communs du réseau universitaire de l'Institut virtuel (4); projets de recherche encadrés pour de jeunes universitaires (2).</li> <li>○ Supports de formation TrainForTrade sur les techniques modernes de gestion portuaire (en français (FR), en espagnol (SP), en anglais (EN) et en portugais (PT), élaborés en 2008, 2009 et 2010); les accords internationaux d'investissement (EN, SP, PT et lao, 2008, 2009 et 2010); les aspects juridiques du commerce électronique (EN, FR, SP, khmer et lao, 2008 et 2009); le tourisme durable au service du développement (2008, FR; 2009, SP et PT); la formation de responsables de l'enseignement à distance (EN, FR, SP et PT, 2008 et 2009); la formation d'instructeurs (EN, FR, SP et PT, 2008, 2009 et 2010); la protection des consommateurs (EN, 2009); les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté (PT, 2009); négociations internationales: théories et techniques (FR, 2010).</li> <li>○ Plate-forme d'enseignement à distance (learn.unctad.org).</li> <li>○ Institut virtuel/p166 dossier d'information (UNCTAD/DTL/KTCD/MISC/2008/4; UNCTAD/DTL/KTCD/MISC/2008/4/Add.1).</li> <li>○ HRD/TrainForTrade Brochure – UNCTAD/DTL/NTTC/2008/1.</li> <li>○ Supports de formation sur les grands problèmes économiques internationaux, à l'intention des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Asie et du Pacifique.</li> </ul>	

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ CD-ROM sur le module d'apprentissage en ligne et les cours de TrainForTrade (FR, EN et SP en 2008, 2009 et 2010); CD-ROM sur les activités d'assistance technique du Service du partage des connaissances, de la formation et du développement des capacités de la Division de la technologie et de la logistique (2008); DVD pédagogique pour les participants au cours sur les techniques modernes de gestion portuaire (FR, SP, EN, PT, 2008, 2009 et 2010) et pour les instructeurs (FR, SP, EN, PT, 2008, 2009 et 2010); CD-ROM pédagogique pour le cours sur les accords internationaux d'investissement (EN, SP, PT, 2008, 2009 et 2010); CD-ROM pédagogique pour le cours sur les aspects juridiques du commerce électronique (EN, FR, SP, 2008 et 2009); CD-ROM pédagogique pour le cours sur le tourisme durable au service du développement (FR, 2008); CD-ROM pédagogique pour la formation de responsables de l'enseignement à distance (EN, FR, SP, PT, 2008 et 2009); CD-ROM pédagogique pour la formation d'instructeurs (EN, FR, SP, PT, 2008, 2009 et 2010); CD-ROM pédagogique pour le cours sur les changements climatiques et le marché des droits d'émission de carbone (PT, 2010).</li> <li>○ Vidéos pédagogiques en anglais, espagnol et portugais faisant partie du matériel d'enseignement à distance pour les cours ci-dessus.</li> <li>○ CD-ROM pour les cours sur les grands problèmes économiques internationaux, à l'intention des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Asie et du Pacifique.</li> <li>○ Ressources multimédias pour les cours de formation de courte durée à l'intention des diplomates en poste à Genève (10).</li> </ul>	

- Document vidéo sur les activités de l'Institut virtuel (<http://vi.unctad.org/about/watch-our-video>).
- Ressources pédagogiques multimédias de l'Institut virtuel destinées aux universités (20).

#### Coopération technique

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs pour l'élaboration de programmes d'études universitaires; et travaux de recherche sur des questions liées au commerce et au développement menées par les établissements d'enseignement universitaire du réseau de l'Institut virtuel au Bénin, en Éthiopie, à Maurice, en Ouganda, au Sénégal et au Viet Nam.</li> <li>○ Services consultatifs pour l'exécution d'activités de formation et de renforcement des capacités TrainForTrade fournis dans les pays ci-après en 2008: Angola, Bénin, El Salvador, Ghana, Guatemala, Guinée, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Mexique, Nicaragua, République bolivarienne du Venezuela, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sri Lanka et Togo; en 2009: Angola, Bénin, Burkina Faso, Costa Rica, Djibouti, El Salvador, Ghana, Guatemala, Guinée, Honduras, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Mexique, Nicaragua, République dominicaine, République-Unie de Tanzanie, Sénégal, Sri Lanka, Thaïlande, Togo et Viet Nam; et en 2010: Angola, Bénin, État plurinational de Bolivie, Burkina Faso, Guatemala, Guinée, Indonésie, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Mexique, République dominicaine, Sénégal et Togo.</li> <li>○ Ateliers de l'Institut virtuel sur l'investissement étranger direct, Kampala (Ouganda), novembre 2008; les droits de propriété intellectuelle, Hanoi (Viet Nam), décembre 2008; la logistique commerciale internationale, Réduit</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs pour l'élaboration de programmes d'études universitaires; et travaux de recherche sur des questions liées au commerce et au développement menées par les établissements d'enseignement universitaire du réseau de l'Institut virtuel.</li> <li>○ Services consultatifs pour l'exécution d'activités de formation et de renforcement des capacités TrainForTrade.</li> <li>○ Ateliers/séminaires/visites d'étude de l'Institut virtuel dans le cadre de l'élaboration de programmes d'études universitaires et de matériaux et outils pédagogiques connexes.</li> <li>○ Séminaires et ateliers TrainForTrade sur des questions concernant le commerce international, les services d'appui au commerce, le tourisme, les investissements et la gestion portuaire, y compris des ateliers d'enseignement à distance et de formation de formateurs.</li> <li>○ Stages de formation sur les grands problèmes économiques internationaux, à l'intention des pays en transition, de l'Asie occidentale, de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, et de l'Asie et du Pacifique.</li> <li>○ Projets opérationnels de renforcement des capacités des établissements d'enseignement universitaire et de recherche faisant partie du réseau de l'Institut virtuel.</li> <li>○ Projets opérationnels pour la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités et</li> </ul> |
|---|--|

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>(Maurice), avril 2009; les politiques et négociations commerciales, Réduit, (Maurice), avril 2009; le fonctionnement empirique du commerce, Dakar (Sénégal), avril 2009, Kampala (Ouganda), juin-juillet 2009, et Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie), septembre 2009; la responsabilité sociale des entreprises en Amérique latine, Medellín (Colombie), novembre 2009; le logiciel WITS, Medellín (Colombie), décembre 2009, et Dakar (Sénégal), mai 2010; l'intégration et la coopération régionales en Amérique latine, Lima (Pérou), décembre 2009, et Montevideo (Uruguay), décembre 2010; l'analyse des données commerciales, Lima (Pérou), janvier 2010.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Voyages d'étude auprès d'organisations internationales basées à Genève, organisés à l'intention des universités russes membres de l'Institut virtuel (mars 2009 et avril 2010), de l'University of the West Indies (mai 2008, mai 2009 et mai 2010), des universités colombiennes membres de l'Institut virtuel (octobre 2009), et de l'Université de Dar es-Salaam (République-Unie de Tanzanie) (février 2010).</li> <li>○ Programme de bourses de l'Institut virtuel (22) pour des universitaires d'Argentine, du Brésil, du Chili, de Colombie, d'Éthiopie, de la Fédération de Russie, du Mozambique, d'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, du Sénégal et d'Uruguay.</li> <li>○ Présentation de publications phares de la CNUCED aux universités membres de l'Institut virtuel par vidéoconférence (17).</li> <li>○ Séminaires et ateliers TrainForTrade. En 2008: Formation pédagogique d'instructeurs portuaires pour la diffusion traditionnelle et la formation à distance, Bénin (mai); atelier de formateurs, Guatemala (juin); atelier de formation de</li> </ul>	<p>de formation TrainForTrade.</p>

formateurs, République démocratique populaire lao (juin); cours en ligne pour les négociateurs d'accords internationaux d'investissement (juin-août); programme de formation portuaire de la CNUCED sur les techniques modernes de gestion portuaire (modules 5-8), Angola (juillet-août); stage de formation à distance sur les aspects juridiques du commerce électronique, en ligne (août-septembre); stage de formation à distance destiné aux négociateurs d'accords internationaux d'investissement, en ligne (août-septembre); atelier de formation pour les formateurs portuaires de pays en développement anglophones (modules 1-4), Irlande (septembre-octobre); atelier régional sur la cyberlégislation, Argentine (octobre); atelier régional sur la cyberlégislation pour les États membres de l'ALADI, Argentine (octobre); cours intensif pour les négociateurs d'accords internationaux d'investissement, Angola (novembre); programme de formation portuaire (modules 1-4) pour les pays hispanophones, Gijón, Espagne (novembre); ciblage des investisseurs aux fins du développement économique et social des pays du Système économique latino-américain (SELA), République bolivarienne du Venezuela (novembre); formation à distance sur la promotion de l'investissement et le ciblage des investisseurs, République démocratique populaire lao (novembre-décembre); programme de formation portuaire: 6<sup>e</sup> cycle annuel, Sénégal; 5<sup>e</sup> cycle annuel, Cameroun; 3<sup>e</sup> cycle annuel, Guinée; 3<sup>e</sup> cycle annuel, Cambodge; 4<sup>e</sup> cycle annuel, Togo; 5<sup>e</sup> cycle annuel, Bénin.

En 2009: Stage de formation des instructeurs, République démocratique populaire lao (avril); stage de formation des instructeurs portuaires, Sénégal (août), Irlande (juin-juillet), et Espagne (septembre); cours de formation des responsables de l'enseignement à distance, Angola (mars), République démocratique populaire lao (juin),

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>Guatemala (juin), Guinée (août), Djibouti (octobre), et Malaisie (novembre); formation régionale sur les aspects juridiques du commerce électronique pour les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes, cours en ligne et cours classiques en El Salvador (février); formation sur les aspects juridiques du commerce électronique, Burundi (août); formation aux questions liées à l'investissement, République démocratique populaire lao (janvier), et cours en ligne pour la Guinée (août) et pour les pays d'Amérique latine et des Caraïbes (novembre); formation sur la facilitation du commerce, Guinée (mai); formation sur la protection des consommateurs, République démocratique populaire lao (octobre); formation sur les capacités productives, la croissance économique et la réduction de la pauvreté dans les PMA, Angola (novembre); formation sur le tourisme durable, Bénin (septembre), Angola (novembre) et Guatemala pour les pays d'Amérique centrale (novembre); poursuite des cycles de formation portuaire au Bénin, au Cameroun, en Guinée, au Sénégal, au Togo; nouveaux cycles lancés en Angola, au Bénin, au Cameroun, à Djibouti, au Ghana, au Guatemala, en Guinée, en Indonésie, en Malaisie, aux Maldives, au Pérou, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal.</p> <p>En 2010: Négociations internationales: théories et techniques, Guinée (mars); atelier d'instructeurs pour les ports francophones (Bénin, Djibouti, Guinée, janvier); changements climatiques et marché des droits d'émission de carbone, Angola, cours en ligne (avril) et cours classique (mars); accords internationaux d'investissement, République dominicaine (février); formation des formateurs portuaires (modules 1-4) France (pour le Bénin, le Cameroun, le Congo, la Côte d'Ivoire, Djibouti, le Gabon, la Guinée, le Sénégal et le Togo, avril-mai); poursuite des cycles de formation portuaire en Angola, au Bénin, au Cameroun, à</p>	

Djibouti, au Ghana, au Guatemala, en Guinée, en Indonésie, en Malaisie, aux Maldives, au Pérou, en République-Unie de Tanzanie et au Sénégal.

- Cours régionaux sur les grands problèmes économiques internationaux, Minsk (Biélorus), juin-juillet 2008; Manama (Bahreïn), octobre-novembre 2008; Le Caire (Égypte), janvier-février 2009; Medellín (Colombie), août-septembre 2009; et Jakarta (Indonésie), novembre 2009.
- Stage de formation de courte durée sur les grands problèmes économiques internationaux à l'intention des diplomates en poste à Genève (2008: juin, septembre, octobre, novembre; 2009: avril (2), juin, septembre, octobre, décembre; 2010: mars, avril, mai).
- Projets opérationnels de renforcement des capacités des établissements d'enseignement universitaire et de recherche faisant partie du réseau de l'Institut virtuel, financés par le Compte de l'ONU pour le développement (cinquième tranche) et par le Fonds d'affectation spéciale de l'Institut virtuel.
- Les projets opérationnels ci-après pour la mise en œuvre des programmes de renforcement des capacités et de formation TrainForTrade se poursuivent: coopération entre l'Autorité portuaire de Valence (Espagne) et le programme TrainForTrade (INT/OT/5BS); programme de formation portuaire UNCTAD/TFT pour les pays en développement anglophones (INT/OT/7BR); renforcement des capacités dans le domaine de la formation au commerce international (INT/OT/2CK); formation dans le domaine du commerce extérieur (INT/9X/00L); fonds d'affectation spéciale TrainForTrade (INT/OT/6AR); UNCTAD/TFT en Angola (ANG/OT/7AP); mise en place d'un projet de renforcement des capacités de formation



Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
163. Également dans le domaine du renforcement des capacités, l'initiative de la CNUCED relative au tourisme électronique, lancée à la onzième session de la Conférence, devrait être poursuivie, en vue de promouvoir la contribution du tourisme au développement.	<p>portuaire pour les pays en développement (INT/OT/4AB); appui aux activités de formation UNCTAD-ALADI et UNCTAD-SELA organisées dans le cadre du programme TrainForTrade (INT/OT/6BJ); renforcement des capacités de la Guinée dans le domaine du commerce international par la formation (INT/OT/8AF); phase II du programme TrainForTrade d'appui au développement des exportations (PADex) du Bénin (INT/OT/8BR).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Ateliers et séminaires de renforcement des capacités destinés à faire connaître les conclusions, analyses et recommandations des rapports sur les PMA, Dakar (Sénégal), 27 et 28 février 2008; Phnom Penh (Cambodge), 28-30 octobre 2008; et Luanda (Angola), 5-10 novembre 2009.</li> </ul>	Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 162 de l'Accord d'Accra.
	<i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Cinq modules de formation: a) les TIC et le tourisme; b) les partenariats et les meilleures pratiques en matière de tourisme en ligne; c) les techniques de commercialisation en ligne et les applications Web 2.0; d) les modèles économiques et les applications des TIC (janvier 2009); et e) conseils sur les sites Web consacrés au tourisme (août 2009).</li> <li>○ Version 3 du logiciel Data Collector (décembre 2009).</li> <li>○ Guide de formation pour l'installation et la configuration du logiciel Data Collector (décembre 2009).</li> </ul>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Enquêtes en ligne (Burkina Faso 2009, Bénin 2009, Guinée 2010, Mali et Sénégal 2010).</li> <li>○ Étude de cas sur les TIC et le tourisme, Mauritanie (2009).</li> </ul> <p data-bbox="840 359 1980 406"><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Appui aux activités pour le tourisme en ligne au Bénin, au Burkina Faso, à Djibouti, au Mali, au Maroc, en Mauritanie et au Rwanda.</li> <li>○ Quatre séances d'information sur le tourisme en ligne: Burkina Faso (mai 2009), Mauritanie (avril 2009), Guinée (septembre 2009), Bénin (octobre 2009).</li> <li>○ Formation nationale: Bénin (octobre et décembre 2009), Burkina Faso (juin 2009), Mauritanie (mai 2009), Mali (2010), Sénégal (2010), Guinée (2010).</li> <li>○ Séminaire sous-régional sur le tourisme en ligne pour six pays d'Afrique de l'Ouest (2010).</li> <li>○ Six ateliers sur les technologies de l'information: Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Mauritanie, Sénégal (2010).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs aux niveaux national et sous-régional en vue de renforcer la capacité des pays en développement pour l'élaboration de leurs stratégies de tourisme électronique (10).</li> <li>○ Ateliers de formation sur le développement des services aux entreprises dans le secteur du tourisme en ligne (6).</li> <li>○ Projets nationaux et régionaux pour la mise en œuvre d'outils liés aux TIC dans le secteur du tourisme (2).</li> </ul>
<p>164. Dans le domaine de la facilitation du commerce, des transports et des services associés intéressant les pays en développement, la CNUCED devrait continuer d'analyser les questions qui ont des incidences sur le commerce et les transports des pays en développement et sur la sécurité des chaînes d'approvisionnement internationales. Elle devrait également diffuser ses analyses et l'information pertinente, et promouvoir l'échange d'expériences.</p>	<p data-bbox="840 997 1980 1045"><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Deuxième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce: «Partenariats public-privé pour le développement d'infrastructures visant à faciliter le commerce et les transports» (8-10 décembre 2009).</li> <li>○ Commission du commerce et du développement.</li> <li>○ Forum international des transports 2009.</li> <li>○ Atelier de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) sur une approche intégrée de la sécurité de la chaîne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Troisième et quatrième sessions de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce.</li> <li>○ Réunion d'un groupe spécial d'experts sur la recherche de solutions aux problèmes particuliers d'infrastructure et de transport multimodal des PMA, des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>d'approvisionnement dans la région méditerranéenne, 2009.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Dans le bulletin Transport Newsletter, publication d'articles de fond sur des questions ayant des incidences sur le transport et le commerce, notamment les prix du pétrole, le coût des transports et la géographie du commerce; la sécurité des chaînes d'approvisionnement internationales et les mesures en matière de sécurité des conteneurs.</li> </ul>	
	<i>Publications et autres produits</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exposés sur des questions liées aux activités du sous-programme: exposés sur les activités du Service de la logistique commerciale à la réunion organisée par le port de Valence; participation à la réunion de l'OSCE, Achgabat (Turkménistan), 6 et 7 mars 2008 et à la conférence India Global Logistics Vision 2008.</li> <li>○ Partenariats public-privé pour le développement d'infrastructures visant à faciliter le commerce et les transports (Note d'information du secrétariat de la CNUCED).</li> <li>○ Le chapitre 6 de l'Étude sur les transports maritimes 2008 et 2009 analyse l'évolution de la réglementation, notamment avec la récente adoption de la Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (Règles de Rotterdam), les avancées en matière de sécurité des chaînes d'approvisionnement et la progression des négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce.</li> <li>○ Des exposés sur les principaux aspects de la Convention des Nations Unies sur le contrat de transport international de marchandises effectué entièrement ou partiellement par mer (Règles de Rotterdam) à l'occasion du cinquième Colloque européen sur le droit maritime,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Études sur les transports et la facilitation du commerce.</li> <li>○ Exposés sur des questions liées aux activités du sous-programme.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>Athènes (mai 2008); de l'Assemblée générale de l'Association mondiale des dispatcheurs, Marrakech (novembre 2009); de la Conférence internationale sur le transport multimodal de marchandises dangereuses, Saint-Petersbourg (juin 2009).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Présentation des conclusions d'une étude sur le coût de mise en œuvre du Code international pour la sûreté des navires et des installations portuaires (code ISPS), atelier de l'OSCE sur une approche intégrée de la sécurité de la chaîne d'approvisionnement dans la région méditerranéenne, Malte (décembre 2009).</li> </ul>	
	<p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Stages de formation sur les transports et la facilitation du commerce réalisés en Colombie, en Égypte, en Suisse, en Azerbaïdjan et en Indonésie, dans le cadre de l'Institut virtuel de la CNUCED et des cours organisés au titre du paragraphe 166 du Plan d'action de Bangkok.</li> <li>○ Atelier de renforcement des capacités, organisé en coopération avec la Fédération internationale des associations de transitaires et assimilés (FIATA), Mexique (2008), République arabe syrienne (2009), et Éthiopie (2010).</li> <li>○ Atelier de renforcement des capacités, réalisé avec les autorités maritimes de la Trinité-et-Tobago (2009).</li> </ul>	
<p>165. La CNUCED devrait entreprendre des travaux de recherche en vue d'élaborer des recommandations qui permettront aux pays en développement de réduire les coûts de transport et d'améliorer l'efficacité des transports et les liaisons de transport. Ces travaux de recherche devraient particulièrement porter sur les besoins des pays les plus vulnérables, en particulier sur la conception et la mise en place de systèmes de transit cohérents au bénéfice des pays en</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre des paragraphes 164 et 166 de l'Accord d'Accra.</p>	
	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examen à mi-parcours de la mise en œuvre du Programme d'action d'Almaty (New York, octobre 2008).</li> <li>○ Atelier sur des indicateurs relatifs à la logistique (2 juin 2008).</li> </ul>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
développement sans littoral et des pays en développement de transit, en tenant compte de la Déclaration ministérielle et du Programme d'action d'Almaty. Il faudrait également s'attacher à promouvoir le transport multimodal.	<b><i>Publications et autres produits</i></b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude sur les transports maritimes 2008.</li> <li>○ Étude sur les transports maritimes 2009.</li> <li>○ Bulletins d'information en ligne sur les transports n<sup>os</sup> 38-44 (2008-2009).</li> <li>○ Oil Prices and Maritime Freight Rates: An Empirical Investigation UNCTAD/DTL/TLB/2009/2.</li> <li>○ Données sur l'Indice de connectivité des transports maritimes réguliers et autres, fournies au Forum économique mondial pour The Global Report on Competitiveness.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude sur les transports maritimes 2010 et 2011.</li> <li>○ Bulletins d'information en ligne sur les transports n<sup>os</sup> 45-52 (2010-2011).</li> <li>○ Données sur l'Indice de connectivité des transports maritimes réguliers et autres, fournies au Forum économique mondial et à d'autres partenaires.</li> </ul>
166. La CNUCED devrait continuer de fournir des services de renforcement des capacités et d'assistance technique aux décideurs et aux agents économiques dans les pays en développement sur différentes questions telles que: la réduction des coûts de transport et l'amélioration des liaisons de transport et de la compétitivité des transports; l'élaboration et l'application d'outils institutionnels et juridiques appropriés; et la conception et l'application de mesures	<b><i>Coopération technique</i></b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exposés sur les transports et la facilitation du commerce à l'Université maritime mondiale de Malmö (Suède).</li> <li>○ Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transports, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales, à l'Institut international de management pour la logistique/EPFL, Lausanne (Suisse), et HEC, Genève; conférences données dans des universités à Anvers, Hong Kong (Chine), Lima, Rotterdam.</li> </ul>	
	Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 165 de l'Accord d'Accra.	
	<b><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></b>	
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion spéciale d'experts sur la facilitation du commerce et les accords commerciaux régionaux, Malaisie, 2010.</li> <li>○ Troisième session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce, 2010.</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>nationales et internationales visant à promouvoir la facilitation des transports et du commerce, y compris dans les couloirs de transit. Elle devrait coordonner ces travaux avec ceux d'autres organisations compétentes, le cas échéant. Elle devrait continuer d'aider les pays en développement dans les négociations sur la facilitation des transports et du commerce, notamment dans le contexte du Cycle de Doha, et pour une application effective des règles et normes adoptées.</p>	<p><i>Publications et autres produits</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Site Web du système SYDONIA d'automatisation douanière.</li> <li>○ Réflexions sur un futur accord à l'OMC sur la facilitation du commerce (2010).</li> <li>○ Trade Facilitation Handbook, deuxième partie (révision) (2010).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Étude sur la facilitation du commerce et les accords commerciaux régionaux (2010).</li> </ul>
	<p><i>Coopération technique</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs sur un large éventail de questions juridiques, dont les conventions des Nations Unies adoptées sous l'égide de la CNUCED, les Règles de Rotterdam; divers aspects des Clauses types de la CNUCED relatives à l'assurance des marchandises; le régime d'exploitation des ressources minérales au titre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, de 1982; le projet de charte des transports maritimes en Afrique; le projet de législation portuaire de la Serbie; le coût du respect des obligations découlant du Code ISPS; conseils sur l'évolution du commerce maritime et données s'y rapportant.</li> <li>○ Services consultatifs sur les politiques de transport et les instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international et à la sécurité des transports, apportés au secrétariat de l'Union africaine (mars 2008).</li> <li>○ Contribution au Rapport du Secrétaire général sur les océans et le droit de la mer (février 2008).</li> <li>○ Services consultatifs aux délégations de la Grenade, du Guatemala, du Mozambique, d'Antigua-et-Barbuda pour les négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce (janvier-mai 2008), au PNUD Kazakhstan, à la CNUDCI et à l'Asociación Mexicana del</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Services consultatifs sur les politiques de transport et les instruments, normes et règlements internationaux relatifs à la facilitation du commerce international, aux transports et à la sécurité des transports.</li> <li>○ Renforcement des capacités en matière de facilitation du commerce et de transports, y compris le transport multimodal, la logistique, les cadres juridiques, la conteneurisation et ses incidences internationales.</li> <li>○ Projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans le domaine des transports et des services connexes et dans le domaine de la facilitation du commerce et de la logistique, notamment le système SYDONIA, pour aider les pays membres de l'UEMOA dans les négociations en cours sur la facilitation du commerce.</li> <li>○ Collaboration entre l'Organisation des États des Caraïbes orientales (OECS) et la CNUCED pour aider les pays membres de l'OECS à prendre une part plus active aux négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce.</li> <li>○ Atelier régional de l'ALADI consacré aux négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce.</li> <li>○ Séances de réflexion consacrées aux négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce pour les délégations basées à Genève.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>Transporte Intermodal (mars 2008).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution sur la facilitation du commerce lors d'un séminaire tenu à Minsk.</li> <li>○ Ateliers ACICI (Agence de coopération et d'information pour le commerce international)/CNUCED en Zambie (2009), au Cambodge (2009), au Népal (2010), et en Ouganda (2010), consacrés aux négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce.</li> <li>○ Missions consultatives et ateliers nationaux sur les négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce (Cap-Vert, Guinée, Mongolie, Nicaragua, Honduras, OECO, pays membres de l'OMC).</li> <li>○ Évaluation des besoins nationaux/régionaux dans le domaine de la facilitation du commerce, en coopération avec l'OMC et d'autres organisations internationales (Afghanistan, Burkina Faso, Cap-Vert, Colombie, Comores, Nicaragua, Niger, Sainte-Lucie, Saint-Kitts-et-Nevis, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sénégal, Togo).</li> <li>○ Ateliers UEMOA/CNUCED consacrés aux négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce et les initiatives régionales en matière de facilitation du commerce, Togo (2008), Côte d'Ivoire (2009).</li> <li>○ Forum sur la participation du secteur privé aux négociations de l'OMC sur la facilitation du commerce, février 2010.</li> <li>○ Atelier régional des pays d'Amérique centrale avec le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA).</li> <li>○ Deux séances de réflexion consacrées aux questions examinées à l'OMC dans le cadre des négociations sur la facilitation du commerce pour les délégations basées à Genève.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet de facilitation du commerce et des transports au Pakistan (deuxième phase) en vue d'aider le Gouvernement pakistanais à renforcer ses capacités humaines et institutionnelles afin de simplifier et d'intégrer l'échange de données commerciales et les contrôles officiels, de renforcer le cadre institutionnel pour une meilleure collaboration entre secteur public et secteur privé, et de renforcer le secteur logistique du pays.</li> </ul>

Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Exposés sur la facilitation du commerce et les normes et instruments internationaux s'y rapportant, dans le cadre d'un programme régulier de formation destiné à certains pays africains, par le Conseil national suédois du commerce, Stockholm (novembre 2008 et mai 2010).</li> </ul>	
<p>167. La CNUCED devrait continuer d'aider les pays en développement à concevoir et à appliquer des politiques et des mesures visant à améliorer l'efficacité des transactions commerciales ainsi que la gestion des opérations de transport. Elle devrait aussi continuer de coopérer avec les États membres qui souhaitent se doter du système douanier automatisé SYDONIA.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Contribution à la Conférence et à l'exposition 2010 de l'Organisation mondiale des douanes (OMD) sur les technologies de l'information et exposé sur les normes internationales et l'automatisation des douanes, Dublin 2010.</li> </ul>	
	<p><i>Publications et autres produits</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Site Web du système SYDONIA 2008.</li> <li>○ Site Web du système SYDONIA 2009.</li> <li>○ Site Web du système SYDONIA 2010.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport mondial en ligne SYDONIA.</li> <li>○ Site Web du système SYDONIA 2010.</li> </ul>
	<p><i>Coopération technique</i></p>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projets nationaux, régionaux et interrégionaux dans les domaines des transports et des services connexes, de la facilitation du commerce et de la logistique, dont le programme SYDONIA.</li> <li>○ Des projets SYDONIA sont réalisés dans plus de 50 pays.</li> <li>○ 2008-2009: Dans le cadre du programme SYDONIA, des stages de formation et des missions d'appui ont été assurés pour donner suite aux propositions de projets d'assistance technique présentés par les pays ci-après: Afghanistan, Albanie, Argentine, Autorité palestinienne, Bangladesh, Belize, Bénin, Burkina Faso, Cambodge, Cameroun, Côte d'Ivoire, Dominique, Géorgie, Gibraltar, Guinée-Bissau, Haïti, Jordanie, Liban, Libéria, Maldives, Namibie, Népal, Ouganda, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Porto Rico, Rwanda, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Sao Tomé-et-Principe, Sierra</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet d'assistance pour le développement de communautés portuaires dans les ports de Moroni et de Mutsamudu, Comores.</li> <li>○ Suite donnée à de nombreuses demandes d'installation ou de mise à jour du programme SYDONIA.</li> <li>○ Bulletin d'information SYDONIA 2010.</li> </ul>



Paragraphe de l'Accord d'Accra	Activités réalisées	Activités en cours
	<p>Leone, Sri Lanka, République arabe syrienne, République bolivarienne du Venezuela, République centrafricaine, République de Moldova, République démocratique du Congo, République islamique d'Iran, République-Unie de Tanzanie, Swaziland, Tchad, Timor-Leste, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie et Yémen.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ 2008-2009: Projet régional, Amérique latine (T3AD) – plusieurs demandes de mise en œuvre du programme SYDONIA World et d'activités de suivi.</li> <li>○ 2008-2009: Projet régional, Amérique latine (T8BO) – demandes de mise en œuvre du programme SYDONIA World et d'activités de suivi.</li> <li>○ 2008-2010: Projet régional, Amérique latine (T3AD) – plusieurs demandes de mise en œuvre du programme SYDONIA World et d'activités de suivi.</li> <li>○ 2008-2010: Projet régional, Amérique latine (T8BO) – demandes de mise en œuvre du programme SYDONIA World et d'activités de suivi.</li> <li>○ 2008-2010: Projet régional, Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) (T8AT) – demandes de mise en œuvre du programme SYDONIA World pour la surveillance du transit et d'activités de suivi.</li> </ul>	
<p>168. Par ses travaux de recherche et d'analyse directive, la CNUCED devrait aider les pays en développement à faire des choix éclairés pour relever les défis environnementaux en rapport avec les stratégies de transport, et contribuer à définir les besoins correspondants en matière de renforcement des capacités et les mesures réglementaires appropriées.</p>	<p>Il est également donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre des paragraphes 164 et 165 de l'Accord d'Accra.</p> <p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Première session de la réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce: «Transports maritimes et changements climatiques» (16-18 février 2009).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Maritime Transport and the Climate Change Challenge Summary of Proceedings,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Examen de certains aspects de la réglementation internationale relatifs aux</li> </ul>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>UNCTAD/DTL/TLB/2009/1.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les chapitres 1<sup>er</sup> et 6 de l'Étude sur les transports maritimes 2008 et 2009 rendent compte des activités et processus en rapport avec l'environnement ayant des incidences sur les transports et le commerce, y compris des activités liées aux changements climatiques entreprises sous les auspices de l'Organisation maritime internationale (OMI).</li> <li>○ Publication d'articles sur les transports maritimes et les changements climatiques dans le Transport Newsletter.</li> </ul>	<p>responsabilités en cas de pollution par les hydrocarbures due aux navires, et conseils fournis aux décideurs de pays en développement concernant l'adoption de conventions internationales en la matière; préparation de rapports d'analyse.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Rapport sur les activités et processus en rapport avec l'environnement entreprises sous les auspices de l'Organisation maritime internationale (OMI), à intégrer dans l'Étude sur les transports maritimes 2010.</li> <li>○ Coopération avec la CEE sur les questions liées aux changements climatiques.</li> </ul>
	<i>Coopération technique</i>	
<p>169. Elle devrait intensifier ses activités concernant l'investissement public et les partenariats public-privé en renforçant ses travaux de recherche et d'analyse sur les différentes formes d'investissement public et sur les critères comptables, et en réalisant des activités de coopération et d'assistance technique.</p>	<p><i>Réunions intergouvernementales, réunions d'experts et rapports</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Réunion d'experts pluriannuelle sur l'investissement au service du développement (troisième session et note d'information).</li> </ul> <p><i>Publications et autres produits</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Public Investment: Vital for Growth and Renewal, but should it be a Countercyclical Instrument? (UNCTAD/WEB/DIAE/2009/1).</li> </ul> <p><i>Coopération technique</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Séminaire de haut niveau sur le rôle de l'investissement public dans le développement économique et social (São Paulo, 13 et 14 juillet 2009).</li> </ul>	
<p>170. Sans préjudice des travaux engagés dans d'autres instances et en coopération avec d'autres organisations, la CNUCED, dans les limites de son mandat, devrait continuer d'analyser la contribution potentielle au développement des envois de fonds de</p>	<p>Il est donné suite à ce paragraphe au moyen des activités indiquées au titre du paragraphe 95 de l'Accord d'Accra.</p>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
travailleurs migrants. Elle devrait se concentrer sur les moyens d'élargir l'accès des migrants aux services financiers, de maximiser les effets positifs de ces envois et d'en réduire les coûts grâce à des politiques appropriées, tout en respectant leur caractère de fonds privés.		
<b>Thème subsidiaire 4: Renforcer la CNUCED, son rôle en matière de développement, son impact et son efficacité institutionnelle</b>		
171. La CNUCED est l'organisme du système des Nations Unies chargé d'assurer le traitement intégré du commerce et du développement et des questions associées dans les domaines du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable. Depuis plus de quarante ans, elle s'efforce de répondre aux préoccupations de tous les pays en développement dans les domaines relevant de son mandat et de ses compétences, dans l'objectif de les aider à bien s'intégrer dans l'économie mondiale. Dans le contexte d'une interdépendance de plus en plus forte de tous les pays, elle devrait maintenir son orientation et son engagement uniques en faveur du développement à travers ses trois grands domaines d'action, tout en restant à l'écoute de tous les États membres et en restant comptable de ses actions devant tous.	<p>La CNUCED donne suite aux mandats issus de l'Accord d'Accra dans chacun de ses trois grands domaines d'action, comme le montrent les résultats consignés au titre des thèmes subsidiaires 1, 2 et 3.</p> <p>Le programme de travail quadriennal mentionné au paragraphe 221 de l'Accord d'Accra a été présenté au Groupe de travail qui a demandé à ce qu'il soit mis en œuvre.</p> <p>Le Président du Conseil tient des consultations mensuelles avec le Bureau élargi du Conseil et les États membres intéressés pour permettre une information régulière par le secrétariat sur les réunions à venir, la suite donnée aux réunions, les nouvelles problématiques, les activités du secrétariat, etc. Ces consultations servent d'espace de dialogue entre le secrétariat et les États membres.</p> <p>Le Président du Conseil a aussi organisé une série de petits déjeuners de travail avec les groupes régionaux pour faire le bilan des activités du mécanisme intergouvernemental, chercher de nouvelles idées et de nouveaux points de vue sur un certain nombre de questions, et prendre connaissance des préoccupations des États membres afin de les porter à l'attention du Secrétaire général de la CNUCED.</p>	Le secrétariat rend compte régulièrement de ses activités au Conseil, au Groupe de travail, aux commissions et durant les consultations mensuelles du Président.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>172. Dans le contexte de l'évolution des réalités de l'économie mondiale et des besoins en matière de développement, le renforcement du rôle en matière de développement de la CNUCED, de son impact et de son efficacité institutionnelle est nécessaire pour que l'institution puisse fournir des orientations et un soutien effectifs concernant à la fois les nouvelles problématiques et les problèmes traditionnels découlant des interactions du commerce et du développement. Ce processus de renforcement devrait notamment passer par l'adoption d'indicateurs et de mesures de résultats nouveaux et améliorés dans le contexte du Cadre stratégique, une adaptation continue des méthodes de travail et des structures et une approche plus ciblée afin de mieux appréhender les questions de commerce et de développement relevant du mandat de la CNUCED qui continuent de répondre aux besoins, aux préoccupations et aux priorités des États membres, tels qu'ils ressortent des travaux du mécanisme intergouvernemental.</p>	<p>Le mécanisme intergouvernemental s'est efforcé d'identifier les nouvelles problématiques et d'y réagir rapidement en les examinant dans le cadre de ses sessions ordinaires, de ses réunions directives et des consultations du Président. Ainsi, la crise alimentaire, la crise financière et l'aide à Haïti ont été abordées sans délai. Un certain nombre de réunions spéciales de haut niveau ont eu lieu sur des questions thématiques, telles les réunions multipartites de haut niveau sur le café et sur le coton. L'objectif est de développer une approche mieux ciblée sur un seul thème.</p> <p>Le mécanisme intergouvernemental a fourni des orientations et un soutien sur les problèmes traditionnels et les questions stratégiques touchant le commerce et le développement. Par exemple, le Conseil du commerce et du développement, à sa cinquante-cinquième session, a examiné la question du commerce et des capacités productives pour la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Par ailleurs, les activités menées par le secrétariat pour le développement de l'Afrique sont régulièrement examinées dans le cadre des réunions directives du Conseil. Les questions intéressant les PMA sont, pour leur part, à l'ordre du jour de plusieurs réunions intergouvernementales.</p> <p>Le Groupe de travail assure un contrôle intergouvernemental des programmes de la CNUCED, y compris un examen du projet de plan-programme biennal (dans le contexte du Cadre stratégique de l'ONU) et du projet de budget-programme de la CNUCED. Une nouvelle initiative concernant l'établissement des plans-programmes biennaux 2010-2011 et 2012-2013 a entraîné une étroite collaboration entre les délégations intéressées et le secrétariat, pendant les consultations informelles et les sessions formelles du Groupe de travail, pour l'élaboration</p>	<p>Les sessions ordinaires du mécanisme intergouvernemental continueront d'avoir lieu, tout comme les sessions extraordinaires et autres réunions spéciales, auxquelles le secrétariat de la CNUCED continuera de fournir un appui fonctionnel.</p> <p>Parallèlement, les efforts se poursuivront sans relâche, sous la direction des organes de contrôle de la CNUCED, pour continuer d'améliorer les indicateurs de résultats, conformément aux méthodes de gestion axée sur les résultats.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>d'indicateurs et de mesures de résultats nouveaux et améliorés.</p> <p>La CNUCED a aussi poursuivi ses efforts pour continuer d'adapter ses méthodes de travail et ses structures, par exemple en créant le comité d'examen des projets – mécanisme interdivisions chargé de suivre toutes les questions se rapportant à la coopération technique, dont le regroupement des projets au sein de groupes thématiques pluriannuels et multidonateurs (voir aussi le paragraphe 212 de l'Accord d'Accra).</p>	
<p>173. Dans tous ses travaux, la CNUCED s'efforcera d'intégrer les questions transversales de l'égalité entre hommes et femmes et de l'émancipation des femmes, de la promotion d'un développement durable et du plein emploi productif.</p>	<p><b>Égalité entre hommes et femmes et émancipation des femmes:</b></p> <p>Un coordonnateur pour les questions liées au commerce et aux questions de parité a été désigné en 2009 pour que cette problématique soit mieux prise en compte dans les travaux de la CNUCED.</p> <p>Les résultats obtenus dans ce domaine sont consignés au titre des paragraphes 89 et 96 d) de l'Accord d'Accra.</p> <p><b>Développement durable:</b></p> <p>En 2010, la CNUCED a organisé une réunion d'experts à session unique sur les écotecnologies et les technologies des énergies renouvelables en tant que solutions énergétiques pour le développement rural.</p> <p>La cinquante-sixième session du Conseil du commerce et du développement a examiné des questions intersectorielles tels la problématique des changements climatiques et le développement, et les sociétés transnationales, la production agricole et le développement.</p> <p>En avril 2009, la CNUCED a organisé une réunion d'experts à session unique sur le commerce et les changements climatiques.</p>	<p>Les efforts se poursuivront dans ce domaine. Par exemple, un point de l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Conseil sera consacré à l'emploi. Sur les questions d'égalité entre hommes et femmes et d'émancipation des femmes, plusieurs projets ont vu le jour récemment: un projet sur les femmes, l'innovation et l'entrepreneuriat; deux projets sur le renforcement des capacités des pays en développement en ce qui concerne l'intégration des questions de parité dans la politique commerciale; le prix de la femme chef d'entreprise.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>D'autres activités menées dans ce domaine sont consignées au titre des paragraphes 35, 43, 89, 90 a), 91, 93 c), 98, 99 à 102, 152, 154 et 162 de l'Accord d'Accra.</p> <p><b>Emploi:</b></p> <p>En 2009, la CNUCED a organisé une réunion spéciale d'experts sur la contribution des migrants au développement.</p> <p>Un point de l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Conseil sera consacré à l'emploi.</p> <p>D'autres activités menées dans ce domaine sont consignées au titre des paragraphes 37 et 95 de l'Accord d'Accra.</p>	
<p>174. Selon des modalités préservant le rôle prescrit par son mandat, la CNUCED devrait se positionner stratégiquement en traduisant dans la pratique les principaux critères suivants: avantage comparatif; différenciation et complémentarité; et intervention stratégique et catalytique, de façon à tirer le meilleur parti de ses atouts pour obtenir des résultats dans le domaine du développement.</p>	<p>Les États membres, dans le cadre des sessions du Conseil, des commissions, du Groupe de travail et des consultations du Président du Conseil, ont fourni des orientations effectives sur le positionnement stratégique de la CNUCED. Ainsi, les réunions directives du Conseil du commerce et du développement sur la crise financière, les PMA et les OMD ont apporté des contributions à d'importants sommets. En 2008, la quarante-cinquième réunion directive du Conseil sur le financement du développement a contribué à la Conférence de Doha sur le même sujet. De même, les consultations du Président sur Haïti ont permis de dégager un certain nombre d'idées avant la réunion des donateurs, à New York.</p> <p>Dans les domaines de la recherche et de l'analyse, ainsi que de la coopération technique, la CNUCED a, par exemple, veillé à l'application de la décision 449 (EX-17) du Conseil du commerce et du développement sur les publications et créé le comité d'examen des projets (voir le paragraphe 212) pour renforcer son positionnement stratégique.</p>	<p>Le Président du Conseil du commerce et du développement continuera de participer chaque année au débat de haut niveau du Conseil économique et social de l'ONU avec les institutions de Bretton Woods et la CNUCED.</p> <p>Les États membres continueront de s'intéresser au positionnement stratégique de la CNUCED dans le cadre du Conseil du commerce et du développement, du Groupe de travail, des commissions, du Bureau du Conseil et des consultations du Président.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
175. Depuis la onzième session de la Conférence, les discussions sur le renforcement de l'organisation se sont matérialisées à travers un certain nombre de processus, à savoir l'examen à mi-parcours réalisé par le Conseil du commerce et du développement en 2006, les travaux du Groupe de personnalités institué par le Secrétaire général de la CNUCED en 2005, et la préparation de la douzième session de la Conférence.	Paragraphe descriptif.	
176. À cet égard, la Conférence note avec satisfaction les résultats concertés figurant dans le rapport du Conseil du commerce et du développement sur sa quarante et unième réunion directive, portant sur le renforcement de la CNUCED. Les recommandations des groupes 1 et 2 qui ont déjà été entérinées par les États membres devraient être pleinement appliquées. Le secrétariat devrait faire rapport aux États membres et les consulter régulièrement à cet égard.	Toutes les recommandations des groupes 1 et 2 qui ont été entérinées par les États membres ont été intégrées dans l'Accord d'Accra et sont en cours d'application. Elles portent sur chacun des trois grands domaines d'action de la CNUCED. Le secrétariat a fait régulièrement rapport à cet égard au Conseil, au Groupe de travail, ainsi que lors des consultations mensuelles et des petits déjeuners de travail du Président.	Le secrétariat continuera de faire régulièrement rapport au Conseil, au Groupe de travail, ainsi que lors des consultations mensuelles et des petits déjeuners de travail du Président.
177. Des efforts visant à renforcer le rôle de la CNUCED sont également déployés dans le contexte de la réforme de l'ONU. La CNUCED devrait pleinement participer à ce processus de réforme, en particulier en ce qui concerne le rôle de l'ONU en matière de développement et, partant, les efforts visant à renforcer la cohérence à l'échelle du système. Le commerce et le développement resteront une préoccupation fondamentale des réformes en cours à l'ONU, et la CNUCED aura un rôle spécifique à jouer dans l'accomplissement de la mission de l'ONU dans le domaine du commerce et du développement. Pour une mise en œuvre efficace du processus de réforme de l'ONU, il est important que ce processus soit appuyé par toutes les organisations, et que toutes les organisations mettent en avant leurs avantages comparatifs et	Participation active au Conseil des chefs de secrétariat et ses trois piliers que sont le Comité de haut niveau sur les programmes, le Comité de haut niveau sur la gestion et le Groupe des Nations Unies pour le développement.  Participation au Conseil de direction.  Présence active en tant que chef de file dans les pays pilotes relevant de l'initiative «Une ONU», en coopération avec le Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives, en particulier au Cap-Vert, au Rwanda, en République-Unie de Tanzanie, au Mozambique, au Viet Nam, en Albanie et en Uruguay et dans d'autres pays qui préparent de nouveaux plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), tels le Bélarus, la	Poursuite des activités.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
leur efficacité économique, et évitent tout chevauchement des mandats.	Géorgie, l'Ukraine, le Bhoutan, la République démocratique populaire lao, le Lesotho, les Comores et la République arabe syrienne.  Participation aux groupes de travail du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales.	
178. Les trois piliers de l'action de la CNUCED que sont la recherche et l'analyse, la formation de consensus et la coopération technique forment un tout organique et sont intimement liés; ils doivent être renforcés pour garantir l'accomplissement par l'organisation de son mandat. Pour qu'il y ait synergie entre les trois piliers, la CNUCED devrait renforcer sa coordination interne et veiller à une cohérence encore plus étroite, au niveau de la thématique, entre les travaux de recherche et d'analyse, l'assistance technique et les discussions intergouvernementales. Elle devrait également désigner des référents régionaux, au sein de sa structure actuelle et dans les limites des ressources existantes, qui lui permettraient d'approfondir ses perspectives régionales.	Des référents régionaux ont été désignés.  Le Groupe directeur de l'Accord d'Accra a été créé au sein du secrétariat de la CNUCED pour renforcer la coordination interne en vue de l'application effective de l'Accord d'Accra.  Un Comité des publications a été établi pour examiner et coordonner tous les projets de publication. Les conclusions concertées issues aussi bien des sessions du Conseil du commerce et du développement que des sessions des commissions contribuent à l'action menée dans les domaines de la recherche et de l'analyse, et de la coopération technique. La cohérence thématique est assurée via le programme de travail, le programme de publication et le programme de coopération technique, sur lesquels il est fait rapport au Conseil et au Groupe de travail. Elle est encore renforcée par les débats et les conclusions concertées du Conseil, du Groupe de travail et des commissions.	
179. Les trois domaines d'action devraient contribuer, dans une optique de commerce et de développement, à l'application et au suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines associés, ainsi qu'à la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.	Le Conseil du commerce et du développement effectue un examen annuel des progrès réalisés à cet égard (TD/B/56/8; TD/B/55/7).  Les contributions au suivi des grandes conférences des Nations Unies incluent: la quarante-cinquième réunion directive sur le financement du développement, la quarante-neuvième réunion directive sur la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés qui a eu lieu en juin 2010 ainsi que le Suivi du Sommet du Millénaire et les préparatifs de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les objectifs du Millénaire pour le développement; l'inclusion d'un débat de haut niveau sur les OMD à l'ordre du jour de la cinquante-	À sa cinquante et unième réunion directive, le Conseil contribuera à la quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (LDC IV) et aux préparatifs de celle-ci, prévue dans un proche avenir.



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>cinquième session du Conseil et contribution du Conseil au débat de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD (septembre 2008).</p> <p>Contribution au Rapport du Secrétaire général au Conseil économique et social des Nations Unies et à l'Assemblée générale sur l'examen des progrès réalisés dans l'application du Programme d'action de Bruxelles.</p> <p>Le Conseil du commerce et du développement effectue un examen annuel des progrès réalisés à cet égard (TD/B/56/8; TD/B/55/7).</p>	
<p>180. La CNUCED et d'autres entités du système des Nations Unies, d'autres organisations internationales et régionales et organismes internationaux compétents devraient activement s'attacher à renforcer et à rendre plus cohérente leur coopération réciproque sur différentes questions relevant du commerce et du développement et sur les questions associées. Cette coopération devrait reposer sur une division du travail plus précise et maximiser les synergies, la complémentarité et l'efficacité. La CNUCED devrait également intensifier ses travaux avec la société civile et le secteur privé, tout en préservant son caractère intergouvernemental.</p>	<p>La CNUCED continue à jouer un rôle de chef de file au sein du Groupe interinstitutions du Conseil des chefs de secrétariat (CCS) sur le commerce et les capacités productives afin d'améliorer sa coopération avec d'autres entités du système des Nations Unies.</p> <p>Participation aux groupes du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales.</p> <p>Les activités mises en œuvre en collaboration avec d'autres organisations internationales et régionales sont également présentées dans le cadre des thèmes subsidiaires 1, 2 et 3, tels que le projet de coopération technique CNUCED/OIT/UNESCO sur le renforcement des industries créatives dans cinq pays ACP, ainsi que l'atelier régional COMESA/CNUCED consacré à l'enquête statistique commune sur l'IED et les STN.</p> <p>Les colloques publics organisés en 2009 et 2010, ainsi que le Forum mondial sur les produits de base, ont permis à la CNUCED d'intensifier ses travaux avec les organisations de la société civile et le secteur privé.</p> <p>Plus de la moitié des intervenants invités aux réunions intergouvernementales provenaient de la société civile ou du secteur privé. Environ 15 % d'entre eux provenaient de l'Organisation des Nations Unies ou de ses institutions spécialisées, le reste étant des représentants gouvernementaux.</p>	<p>La participation au Groupe du CCS continuera de jouer un rôle primordial dans les efforts de coopération de la CNUCED. Des réunions avec des organisations de la société civile et des États membres seront organisées périodiquement, et la participation à diverses initiatives extraordinaires se poursuivra en conséquence.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	Les travaux avec la société civile sont également abordés au paragraphe 191.	
181. La CNUCED devrait poursuivre et renforcer sa participation au dialogue entre le Conseil économique et social et les institutions de Bretton Woods et l'OMC, étant donné l'importance de ce dialogue pour la coordination des efforts visant à aider les pays à atteindre les objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement.	Le Président du Conseil participe régulièrement aux délibérations de l'Assemblée générale sur le commerce et le développement ainsi qu'aux réunions spéciales de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED. Il informe les États membres des résultats de ces réunions.	Poursuite de la participation du Président du Conseil au dialogue.
182. La Conférence réitère son appui au Centre du commerce international (CCI). Il existe un potentiel particulier pour une plus grande coopération et complémentarité entre le CCI et la CNUCED. Le CCI est le bras armé de la CNUCED et de l'OMC pour le développement des exportations, et il aide le secteur des entreprises dans les pays en développement à tirer parti des débouchés commerciaux. Le CCI et la CNUCED devraient donc coopérer, chacun se concentrant sur ses avantages comparatifs. L'impact sur le développement de nombreuses activités du CCI pourrait être amélioré par un renforcement des liens avec la CNUCED. De même, de nombreuses activités de la CNUCED pourraient tirer profit de l'expérience du CCI quant aux besoins du secteur des entreprises. La CNUCED et le CCI pourraient également intensifier leur collaboration au niveau national par le biais de mécanismes tels que le groupe interinstitutions sur le commerce et les secteurs productifs.	Le Rapport du Groupe consultatif du Centre du commerce international est présenté chaque année à l'occasion de la session ordinaire du Conseil.  La coopération entre les deux organisations est renforcée au sein du Groupe du CCS, chargé d'organiser les missions et les programmes conjoints. Une coopération particulièrement étroite existe au sein du CIR en faveur des PMA. Le CCI participe aux travaux du Comité d'examen des projets de la CNUCED lorsque des activités d'intérêt commun sont examinées.	Poursuite de ces activités.
183. Eu égard à la situation actuellement difficile concernant les marchés de produits de base, il est instamment demandé au Secrétaire général de l'ONU de transformer l'actuel Service des produits de base en une unité autonome faisant directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED, dans les limites des ressources existantes du Service	Le Service a été transformé en une unité fondamentalement autonome faisant directement rapport au Secrétaire général de la CNUCED et disposant de ses propres ressources, clairement définies.  Deux réunions d'experts pluriannuelles sur les produits de base et le développement ont eu lieu	Les réalisations en cours et prévues concernant les produits de base sont énumérées en regard des paragraphes 91 à 93.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>des produits de base de la Division du commerce international des biens et services, et des produits de base, tout en conservant le mandat du Service et en tenant compte, sans qu'il y ait double emploi, des travaux d'autres organisations compétentes. Suivant les orientations et sous la direction du Secrétaire général de la CNUCED, cette unité devrait plus efficacement contribuer aux efforts des pays en développement pour élaborer des stratégies et des politiques leur permettant de faire face aux enjeux et aux perspectives des marchés de produits de base.</p>	<p>pour suivre l'évolution des marchés de produits de base et les problèmes qui se posent sur ces marchés; examiner les expériences positives et envisager les moyens d'intégrer les politiques relatives aux produits de base dans les stratégies nationales, régionales et internationales de développement et de réduction de la pauvreté; améliorer la transparence et la responsabilité à tous les niveaux; examiner et identifier les mesures et le soutien dont ont besoin les pays en développement dépendant des produits de base; examiner et identifier les possibilités de diversification de la panoplie énergétique; déterminer l'utilité de politiques et d'instruments liés au commerce pour résoudre les problèmes relatifs aux produits de base; déterminer les politiques d'investissement et les politiques financières permettant d'avoir accès à des ressources financières aux fins d'un développement fondé sur les produits de base.</p> <p>Les réalisations obtenues concernant les produits de base sont énumérées en regard des paragraphes 91 à 93.</p>	
<p>184. La recherche et l'analyse constituent l'épine dorsale des travaux de la CNUCED et elles devraient être axées sur le développement, être indépendantes et reposer sur une information solide. Elles devraient également:</p> <p>a) Produire des travaux d'avant-garde et novateurs sur le commerce et le développement et les questions associées;</p> <p>b) Porter avant tout sur les principales difficultés que tous les pays en développement et pays en transition rencontrent concernant le commerce et le développement et les questions associées dans les domaines du financement, de l'investissement, de la technologie et du développement durable pour la réalisation des objectifs internationaux de développement, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. À cet égard, une attention particulière devrait être accordée aux PMA;</p>	<p>Les analyses et les recommandations pratiques de la CNUCED ont étayé les discussions et débats intergouvernementaux et contribué à l'information des décideurs nationaux. Conformément au mandat qui lui a été imparti de «se tenir à l'avant-garde» et de «rechercher des solutions novatrices», la CNUCED a activement contribué aux intenses débats internationaux sur les solutions à apporter aux crises, en mettant tout spécialement l'accent sur les intérêts des pays en développement, notamment des PMA. Pour faire connaître les efforts de redressement déployés à la suite du tremblement de terre en Haïti, la CNUCED a publié deux notes de synthèse, dont la première appelait à une annulation de la dette haïtienne et la seconde soulignait l'importance d'une nouvelle approche de la coopération internationale pour reconstruire le pays.</p> <p>La CNUCED a également continué à produire, à la demande des examens des politiques nationales, y compris des examens de la politique</p>	<p>Poursuite de ces activités.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>c) Proposer des solutions pratiques et des options de politique générale, ainsi que des analyses des problèmes de développement, traditionnels et nouveaux, et continuer de traiter différentes questions systémiques se rapportant au commerce et au développement et aux questions connexes;</p> <p>d) Identifier les possibilités, dans les limites du mandat de la CNUCED, d'aider les pays en développement à faire de la mondialisation un moteur de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté et proposer des recommandations pragmatiques tenant compte, notamment, des meilleures pratiques internationales, régionales et nationales;</p> <p>e) Tenir compte des besoins, des priorités et des expériences des pays en développement et de leurs différents niveaux de développement;</p> <p>f) Produire, à la demande et avec le soutien de donateurs, des examens des politiques nationales et des études de cas par pays dans les domaines de l'investissement, du commerce, des services, des produits de base, de la science, de la technologie et de l'innovation, et des TIC;</p> <p>g) Analyser les actuelles politiques nationales d'appui au développement, en vue de déterminer diverses politiques efficaces, y compris des politiques novatrices, que les pays en développement en général et les PMA en particulier pourraient envisager d'intégrer dans leurs stratégies nationales de développement ou dans un plan concret de mise en œuvre de ces politiques en coopération avec les bénéficiaires potentiels.</p>	<p>d'investissement, pour le Bélarus, le Burkina Faso, le Burundi, El Salvador, la Mauritanie, le Nigéria, la République dominicaine, la Sierra Leone et le Viet Nam (voir également le paragraphe 149) ainsi que des examens des politiques de la science, de la technologie et de l'innovation pour l'Angola, alors que d'autres examens ont été entrepris pour El Salvador, le Ghana, le Lesotho, la Mauritanie, le Pérou et la République dominicaine (voir également le paragraphe 158).</p> <p>Pour d'autres renseignements sur les publications, voir les paragraphes pertinents des thèmes subsidiaires 1, 2 et 3.</p>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>185. La recherche et l'analyse de la CNUCED devraient stimuler et étayer – tout en s'en inspirant – les débats à tous les niveaux du mécanisme intergouvernemental dans les domaines du mandat de la CNUCED. La publication des résultats des travaux correspondants devrait faire l'objet d'un processus efficace d'approbation au sein du secrétariat afin de garantir la cohérence de l'organisation dans tous les domaines d'importance pour l'élaboration des politiques. Dans ses activités de recherche, la CNUCED devrait faire appel aux contributions de centres de réflexion et d'établissements universitaires nationaux et régionaux. Elle devrait également accorder plus de place aux évaluations réciproques internes afin d'améliorer encore la qualité de ses travaux. Un plus grand impact et une plus grande efficacité des activités de recherche et d'analyse directive de la CNUCED peuvent être obtenus en ciblant davantage les objets de la recherche au sein de chaque élément de sous-programme, en veillant aux échanges et à la collaboration entre divisions et en continuant de promouvoir des partenariats créatifs avec d'autres entités du système des Nations Unies et autres organisations internationales, en renforçant la complémentarité, les synergies et la cohérence dans une optique de développement conformément au mandat de chaque organisation, et en réalisant une évaluation systématique des résultats de la recherche.</p>	<p>Les rapports phares sont examinés au sein du Conseil du commerce et du développement.</p> <p>Le secrétariat établit une documentation de fond pour toutes les réunions intergouvernementales.</p> <p>Le Conseil du commerce et du développement ainsi que les commissions ont adopté des conclusions concertées comportant des suggestions en matière de recherche et d'analyse pour le secrétariat.</p> <p>L'ensemble des publications et des documents de la CNUCED sont approuvés par le Cabinet du Secrétaire général, et un comité des publications internes a été mis sur pied pour coordonner les projets de publications.</p> <p>Des équipes spéciales interdivisions ont été créées sur la crise alimentaire, la coopération Sud-Sud, les préparatifs en vue de la quatrième Conférence sur les PMA et les questions d'ordre commercial.</p> <p>Le Groupe de travail a examiné un rapport du Secrétaire général de la CNUCED sur la mise en œuvre de la politique de publication et s'est penché sur les résultats de l'enquête annuelle sur les publications publiées l'année précédente.</p>	<p>Poursuite de ces activités.</p>
<p>186. La CNUCED devrait appliquer dans son intégralité la décision 449 (EX-17) du Conseil du commerce et du développement et, sur cette base, actualiser et améliorer sa politique de publication en mettant l'accent sur les produits phares de ses travaux de recherche, ainsi que sur les principales séries ou collections d'études et sur la production d'une documentation technique de qualité. Elle devrait également rationaliser son programme</p>	<p>La décision 449 (EX-17) a été intégrée dans la politique de publication de la CNUCED, telle qu'approuvée par le Conseil.</p> <p>Le Groupe de travail a examiné le projet de liste de publications pour le prochain exercice biennal 2010-2011, les listes des publications pour les années suivantes (2009, 2010), les rapports sur la mise en œuvre de la politique de publication et les résultats des enquêtes sur les publications. La liste des publications pour 2010-2011, telle</p>	<p>Le Conseil, par le biais du Groupe de travail, continuera à examiner les publications, la mise en œuvre de la politique de publication et les enquêtes sur les publications.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
de publications en tenant compte des besoins des pays en développement et des demandes des organes intergouvernementaux. Le programme biennal de publications de la CNUCED devrait continuer d'être examiné et approuvé par le Conseil du commerce et du développement, selon les catégories prévues dans le budget-programme (publications en série, isolées et techniques) afin de garantir cohérence, efficacité et pertinence.	qu'approuvée par les États membres, cadre avec la décision de rationaliser et de regrouper les séries ou collections d'études.  Le Conseil du commerce et du développement a examiné et approuvé la politique de publication à sa cinquante-sixième session en 2009.	
187. Le secrétariat devrait également se doter d'une stratégie de communication plus efficace. Cette stratégie devrait viser un plus large public, y compris les décideurs de haut niveau, les médias, les universités et les établissements de recherche, et les entités de la société civile dans les pays développés et plus particulièrement dans les pays en développement. Il faudrait faire davantage appel aux outils électroniques, notamment le site Web de la CNUCED, et mettre l'accent sur l'établissement en temps voulu de traductions dans toutes les langues officielles de l'ONU. Les publications devraient également être diffusées en partenariat avec des organisations nationales, régionales ou internationales.	La stratégie de communication de la CNUCED a été élaborée aux fins d'examen par le Conseil à sa cinquante-sixième session. La version finale de la stratégie figure dans le document TD/B/56/9/Rev.1.	La mise en œuvre de la stratégie de communication approuvée se poursuivra, des rapports annuels étant présentés au Conseil par le biais du Groupe de travail.
188. La stratégie de communication, y compris la politique de publication actualisée, devrait être approuvée par le Conseil du commerce et du développement au plus tard à sa cinquante-sixième session.	La stratégie de communication a été approuvée à la cinquante-sixième session du Conseil.  Diverses initiatives ont été engagées en vue de la mise en œuvre de la stratégie: a) la création d'un Conseil éditorial de la communication chargé de renforcer l'information extérieure et la communication interne; b) la transmission de messages stratégiques et le ciblage de publics clefs par le biais de conférences intergouvernementales, de réunions d'experts et de manifestations parallèles, de programmes de formation, de publications, de rapports de situation comme les Questions en bref destinées au grand public et les Synthèses destinées aux décideurs, les communiqués de presse et notes d'information	Poursuite de ces initiatives et identification des autres modalités régissant la mise en œuvre de la stratégie de communication.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>destinés aux médias, les brochures, les rapports annuels, les réunions publiques et les expositions; c) pour exécuter et diffuser les publications phares de la CNUCED, le Groupe de la communication, de l'information et des relations extérieures a travaillé en étroite collaboration avec les centres d'information des Nations Unies et les bureaux du Programme des Nations Unies pour le développement en Afrique, en Asie et en Amérique latine, ainsi qu'avec des ministères nationaux, des groupes de réflexion et d'analyse, des universités, des organismes de promotion de l'investissement et d'autres partenaires locaux et nationaux; et d) pour mieux intégrer les activités de coopération technique de la CNUCED dans ses relations avec les décideurs, le groupe chargé du Web a mis en place un portail de la coopération technique sur le site Web, accessible aux délégations et au public en général, fournissant une information par thème et par pays pour chaque projet de coopération technique.</p>	
<p>189. Le volet formation de consensus des activités de la CNUCED est d'une importance fondamentale. Le mécanisme intergouvernemental devrait s'efforcer de forger un consensus sur des politiques permettant aux pays en développement de tirer le plus grand parti possible des possibilités qu'offrent la mondialisation et l'intégration économique et de faire face aux risques y afférents, et promouvant un environnement propice à une croissance économique soutenue et à un développement durable. Il devrait aussi fournir des orientations aux travaux du secrétariat dans les trois grands domaines d'action de la CNUCED. Le caractère intergouvernemental de la CNUCED doit être préservé, et la cohérence entre les différents niveaux du processus intergouvernemental doit être renforcée.</p>	<p>La formation de consensus dans le cadre du mécanisme intergouvernemental passe par le choix des sujets, des discussions approfondies ainsi que l'examen et l'adoption de conclusions concertées lorsqu'il y a lieu. Un dialogue de fond a eu lieu, notamment au sein du Conseil (sessions ordinaires et réunions directives) et des commissions, et des conclusions concertées ont été adoptées concernant l'Afrique, les PMA, le commerce et l'investissement. Les consultations menées par le Président ont également permis d'aborder régulièrement des questions de fond.</p> <p>Les conclusions concertées adoptées par le Conseil et les commissions ont fourni des orientations au secrétariat. En outre, le Conseil, par le biais du Groupe de travail, a révisé la section du cadre stratégique consacrée à la CNUCED pour la période 2010-2011, a revu la coopération technique de la CNUCED et a examiné la politique de publication de celle-ci.</p>	<p>Des sessions du Conseil et des commissions ainsi que des réunions d'experts seront convoquées sur la base de l'ordre du jour, du mandat et du calendrier approuvés par les États membres.</p> <p>Des réunions intergouvernementales seront organisées et les activités seront réalisées, selon les modalités prévues dans l'Accord d'Accra.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	<p>La cohérence entre les différents niveaux du processus intergouvernemental est renforcée par le fait que le Conseil choisit les questions de fond abordées par les commissions et les réunions d'experts, sur la base des propositions présentées par les États membres. De plus, en 2009 et 2010, les travaux engagés au niveau intergouvernemental ont généralement porté sur de grands thèmes (la crise en 2009 et la reprise en 2010), ce qui renforce encore la cohérence.</p> <p>Concernant la préservation du caractère intergouvernemental de la CNUCED, des efforts visant à intensifier ses travaux avec la société civile et le secteur privé (colloque public, Forum mondial sur les produits de base) ont été faits en étroite consultation avec les États membres.</p>	
<p>190. Les résultats des réunions intergouvernementales devraient être plus pragmatiques et devraient définir des solutions pratiques aux problèmes de commerce et de développement.</p>	<p>À ses cinquante-cinquième et cinquante-sixième sessions ordinaires, le Conseil du commerce et du développement a adopté des conclusions concertées concernant l'Afrique, les PMA et la coopération technique.</p> <p>De sa quarante-cinquième réunion directive à sa cinquantième réunion directive, le Conseil du commerce et du développement a inclus dans son rapport les résumés du Président soulignant les recommandations formulées par les participants.</p> <p>Les sessions des commissions ont donné lieu à des conclusions concertées.</p> <p>Les réunions d'experts ont donné lieu à des résumés du Président soulignant, lorsque cela était possible, les recommandations formulées par les participants.</p> <p>Le Groupe intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication ainsi que le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence ont donné lieu à des résumés du Président et à des conclusions concertées.</p>	<p>Des options pratiques et des résultats pragmatiques sont attendus des réunions d'experts pluriannuelles et à session unique.</p> <p>Les sessions des commissions devraient déboucher sur des conclusions concertées issues du dialogue de fond et sur des recommandations à l'intention du secrétariat.</p>



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>191. Il conviendrait d'encourager une plus grande participation d'acteurs non étatiques, de la société civile, du secteur privé et d'autres parties intéressées aux réunions intergouvernementales de la CNUCED, y compris les réunions d'experts, conformément au règlement intérieur en vigueur et selon les modalités prescrites dans les paragraphes 115 à 118 du Consensus de São Paulo.</p>	<p>Des acteurs non étatiques, la société civile, le secteur privé et d'autres parties intéressées participent activement aux réunions intergouvernementales de la CNUCED. Les acteurs non étatiques représentent un pourcentage important des intervenants. Plus de 50 % de ceux-ci proviennent de la société civile et du secteur privé. La société civile et le secteur privé ont participé activement au défilé «éco-chic», qui a eu lieu en janvier 2010, et au colloque public annuel.</p> <p>Des réunions ont eu lieu avec des organisations de la société civile durant la session ordinaire du Conseil en 2008 et 2009.</p> <p>La société civile a participé aux colloques publics qui ont eu lieu en mai 2009 et 2010. Les pays donateurs avaient prévu un financement spécifique pour couvrir les déplacements de certaines ONG de pays en développement.</p>	<p>Les colloques publics se poursuivront.</p> <p>Promouvoir la participation de représentants de la société civile aux réunions d'experts pluriannuelles ou à des réunions spéciales en tant qu'intervenants/spécialistes.</p>
<p>192. En tant qu'organe suprême de la CNUCED entre deux sessions de la Conférence, le Conseil devrait renforcer sa fonction décisionnelle et directive, ainsi que sa fonction de gouvernance. Il devrait veiller à la cohérence globale des activités de l'organisation et à leur mise en œuvre conformément aux mandats définis. En s'acquittant de ses fonctions prescrites, le Conseil devrait plus particulièrement s'attacher à:</p> <p>a) Conduire un dialogue directif et promouvoir la formation d'un consensus intergouvernemental sur les questions de fond et les questions d'orientation stratégique;</p>	<p>Le Conseil a conduit un dialogue directif sur une vaste gamme de questions inscrites à son ordre du jour, y compris des débats de haut niveau. Il a adopté des conclusions concertées sur l'Afrique et les PMA. S'agissant de la gouvernance et de la mise en œuvre des mandats, le Conseil supervise les travaux du mécanisme intergouvernemental (calendrier des réunions, choix des sujets de discussion, examen des rapports), les travaux de recherche et d'analyse (examen du cadre stratégique, examen de la politique de publication, conclusions concertées) et les activités de coopération technique (examen annuel). Il examinera l'application de l'Accord d'Accra en septembre 2010.</p>	
<p>192. b) Passer en revue les publications phares et contribuer à la diffusion des principaux résultats et conclusions de ces publications;</p>	<p>Un point concernant le Rapport sur l'investissement dans le monde 2008 est inscrit à l'ordre du jour de la session ordinaire du Conseil du commerce et du développement depuis la cinquante-cinquième session, en 2008.</p>	<p>Le Conseil continue d'examiner les principaux rapports phares.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	Le Conseil examine maintenant quatre rapports phares de la CNUCED, à savoir le Rapport sur le commerce et le développement, le Rapport sur les pays les moins avancés, le Rapport sur le développement économique en Afrique et le Rapport sur l'investissement dans le monde.	
192. c) Assurer une intégration systématique et cohérente des résultats des travaux de ses organes subsidiaires de façon à proposer une ligne d'action globale, y compris une orientation pour les activités nouvelles dans ses trois grands domaines d'action;	<p>Le Conseil a examiné les rapports des commissions durant des réunions directives.</p> <p>Le Conseil a également examiné les rapports du Groupe de travail pour envisager l'adoption de conclusions concertées et de projets de décision proposés par celui-ci.</p> <p>Les conclusions concertées du Conseil du commerce et du développement et des commissions ont abouti à un consensus sur les politiques et ont fourni une orientation pour les activités du secrétariat dans les trois grands domaines d'action.</p>	<p>Le Conseil examinera les rapports des commissions durant une réunion directive.</p> <p>Le Conseil examinera les rapports du Groupe de travail durant une session ordinaire ou une réunion directive.</p>
192. d) Assurer des interactions effectives et des synergies concrètes entre les trois piliers de la CNUCED;	<p>Dans ses conclusions concertées, le Conseil du commerce et du développement recommande les thèmes devant faire l'objet de recherche et d'une coopération technique.</p> <p>Par le biais du Groupe de travail, le Conseil du commerce et du développement examine les aspects programmatiques du plan-programme de travail et du projet de budget-programme. Il effectue également un examen annuel des activités de coopération technique de la CNUCED. Il discute de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED et assure le suivi de leur mise en œuvre.</p>	Examen périodique des rapports du Groupe de travail et des commissions.
192. e) Appréhender le programme de travail de l'organisation dans son ensemble et veiller à sa conformité avec les mandats;	Par le biais du Groupe de travail, le Conseil du commerce et du développement examine les aspects programmatiques du plan-programme de travail et du projet de budget-programme. Il effectue également un examen annuel des activités de coopération technique de la CNUCED et de la liste des publications. Il discute de la stratégie de communication et de la politique de publication de la CNUCED et assure le suivi de leur mise en œuvre.	<p>Examen périodique des rapports du Groupe de travail et des commissions.</p> <p>Le processus d'évaluation prévu au paragraphe 200 aura lieu à la cinquante-septième session du Conseil.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
192. f) Superviser le fonctionnement de ses organes subsidiaires et veiller à ce que ces organes et le secrétariat s'acquittent de leur mandat en conformité avec les décisions intergouvernementales de la CNUCED;	<p>Le Conseil du commerce et du développement reçoit les rapports du Groupe de travail et des commissions.</p> <p>Le Conseil détermine chaque année les questions de fond à inscrire à l'ordre du jour des commissions. Il détermine également les thèmes abordés durant les réunions d'experts.</p> <p>Les commissions reçoivent les rapports des réunions d'experts pluriannuelles et à session unique, du Groupe intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication ainsi que du Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence.</p> <p>Le Groupe de travail et le Conseil examinent périodiquement le programme de travail.</p>	<p>Le processus d'évaluation prévu au paragraphe 200 aura lieu à la cinquante-septième session du Conseil.</p> <p>Examen périodique des rapports du Groupe de travail et des commissions.</p>
192. g) Examiner et approuver la stratégie de coopération technique de la CNUCED, sur la base des recommandations du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme;	<p>Le Groupe de travail effectue un examen annuel des activités de coopération technique de la CNUCED et de la liste des publications.</p> <p>Le Conseil examine les rapports du Groupe de travail de la coopération technique.</p>	Examen périodique des rapports du Groupe de travail.
192. h) Assurer le suivi de la stratégie de communication de la CNUCED, y compris la politique de publication et la diffusion des publications, aux fins d'une application effective de cette stratégie et de cette politique, et les actualiser en tant que de besoin, sur la base des recommandations du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme.	Le Groupe de travail examine la stratégie de communication et la politique de publication de la CNUCED et assure le suivi de leur mise en œuvre. Il effectue un examen annuel de la mise en œuvre de la politique de publication de la CNUCED.	Examen périodique des rapports du Groupe de travail.
193. L'ordre du jour du Conseil devrait refléter les intérêts et les préoccupations des États membres de la CNUCED, avoir une orientation directive, englober des questions diverses et thématiques relevant des domaines de compétence de la CNUCED et s'articuler autour de thèmes approuvés par les États	L'ordre du jour du Conseil est approuvé par les États membres. Depuis la douzième session de la Conférence, les thèmes abordés incluent le commerce et les capacités productives, la mobilisation des ressources pour le développement, l'évolution du système commercial international, l'État et la gouvernance du développement,	L'ordre du jour du Conseil continuera d'être approuvé par les États membres.

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
membres. Dans l'organisation des discussions de fond, y compris le débat de haut niveau, il faudrait particulièrement veiller à mener des débats s'appuyant, notamment, sur les résultats des travaux de recherche et d'analyse de la CNUCED.	l'intégration régionale en Afrique et la sécurité alimentaire en Afrique. En 2009, la crise a été au cœur de nombreuses discussions et, en 2010, celles-ci ont surtout porté sur la reprise.  Les efforts se poursuivent pour mener des débats.	
194. Le Conseil ajoutera à l'ordre du jour de sa session ordinaire un point intitulé «Stratégies de développement et mondialisation».	Ce point est inscrit à l'ordre du jour du Conseil du commerce et du développement depuis la cinquante-cinquième session, en septembre 2008.	
195. En tant qu'organe de l'Assemblée générale, la CNUCED devrait renforcer sa contribution aux travaux de celle-ci. Le rapport du Conseil à l'Assemblée générale contiendra les résultats négociés sur l'Afrique, les PMA et la coopération technique, les résumés du Président, et les résultats négociés s'adressant au secrétariat sur les questions de gouvernance. Le Conseil devrait aussi contribuer davantage aux travaux du Conseil économique et social, conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, en particulier aux travaux relatifs à la mise en œuvre et au suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet des Nations Unies.	Les rapports du Conseil à l'Assemblée générale contiennent les éléments stipulés et, comme les dates de la session ordinaire du Conseil ont été avancées, ces rapports sont disponibles plus tôt. Le Président du Conseil participe régulièrement aux délibérations de l'Assemblée générale sur le commerce et le développement ainsi qu'aux réunions spéciales de haut niveau du Conseil économique et social des Nations Unies avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED.  Les activités du Conseil assurant le suivi des grandes conférences des Nations Unies incluent notamment: un examen du financement pour le développement, à sa quarante-cinquième réunion directive; un examen des questions relatives aux PMA, à sa quarante-neuvième session; et un examen des OMD, à sa quarante-neuvième réunion directive. Des examens du suivi des grandes conférences des Nations Unies ont été effectués, ou le seront, durant une session ordinaire du Conseil.	Poursuite de ces initiatives. En novembre 2010, le Conseil consacrerait une autre réunion directive aux activités qui concernent les PMA.
196. Le Conseil tiendra sa session ordinaire annuelle au début du mois de septembre.	Le Conseil du commerce et du développement tient sa session ordinaire à la mi-septembre, tel que convenu par les États membres.	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
197. Conformément à ses fonctions prescrites, le Conseil devrait prendre des dispositions pour resserrer les liens avec les organes intergouvernementaux dont les activités ont trait à ses fonctions. À cet égard, le Président du Conseil du commerce et du développement devrait continuer de participer aux délibérations de l'Assemblée générale sur le commerce et le développement et aux réunions spéciales de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED, et il pourrait participer à d'autres grandes réunions à Genève, sur invitation. Il informera les États membres de la CNUCED des résultats de ces réunions et de sa participation à telle ou telle réunion.	Le Président du Conseil participe régulièrement aux délibérations de l'Assemblée générale sur le commerce et le développement ainsi qu'aux réunions spéciales de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'OMC et la CNUCED. Il informe les États membres des résultats de ces réunions lors de ses consultations mensuelles.	Poursuite de ces initiatives.
198. Le Président du Conseil devrait tenir des consultations mensuelles avec le Bureau élargi du Conseil et les États membres intéressés pour permettre une information régulière par le secrétariat sur les réunions à venir, un suivi informel des réunions, et le traitement des questions de procédure et d'organisation des travaux. Les consultations mensuelles devraient continuer de servir d'instance de dialogue entre le secrétariat et les États membres sur différentes questions intéressant l'organisation.	Le Président du Conseil tient des consultations mensuelles avec le Bureau élargi du Conseil et les États membres intéressés pour permettre une information régulière par le secrétariat sur les réunions à venir, un suivi des réunions, les nouvelles problématiques, etc. Ces consultations servent également d'instance de dialogue sur des questions intéressant les États membres (Haïti, crise alimentaire, crise financière, produits de base, etc.).	Poursuite de ces initiatives.
199. La Conférence se félicite de la mise en place du Réseau mondial de groupes de réflexion sur le développement, composé d'institutions nationales et de réseaux régionaux. Elle invite le Secrétaire général de la CNUCED à étudier, sur la base de l'expérience acquise et des enseignements tirés du fonctionnement du Réseau, s'agissant en particulier du forum de discussion virtuel, la possibilité d'organiser chaque année une réunion du Réseau mondial, qui se tiendrait en même temps que la session ordinaire du Conseil.	Le site Web du Réseau mondial de groupes de réflexion sur le développement a été mis en place. Plusieurs notes de synthèse et autres commentaires ont été publiés sur le site Web, mais les réactions ont été peu nombreuses.	Pour mieux atteindre les objectifs du Réseau mondial, des améliorations pourraient être envisagées, notamment la modification de sa composition, les ressources nécessaires pourraient être identifiées ou ses activités pourraient être mises en œuvre de concert avec d'autres activités similaires de la CNUCED (par exemple l'Institut virtuel).

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>200. À sa session ordinaire de 2010, le Conseil du commerce et du développement examinera un point de son ordre du jour intitulé «Évaluation et examen de l'application par la CNUCED de l'Accord d'Accra». À cette fin, sa session sera prolongée d'une semaine. Le Secrétaire général de la CNUCED présentera un rapport sur l'application par la CNUCED de l'Accord d'Accra, qui servira de base aux discussions des États membres; celles-ci pourraient déboucher sur des recommandations adressées au secrétariat concernant l'application de l'Accord d'Accra.</p>	<p>Un point supplémentaire a été ajouté à l'ordre du jour de la cinquante-septième session du Conseil. Une semaine de la session ordinaire sera consacrée à ce point.</p>	
<p>201. Les commissions sont des organes subsidiaires du Conseil du commerce et du développement et leurs rapports, y compris les conclusions et les recommandations adoptées pendant leurs sessions, seront soumis au Conseil pour approbation. Ce sont des réunions intergouvernementales auxquelles assistent des représentants des gouvernements. Elles ont pour rôle de: conduire une concertation sur une ou deux questions déterminées; d'examiner les rapports des réunions d'experts; d'administrer et de recommander pour approbation le programme de travail des réunions d'experts dans leur domaine de compétence; et de promouvoir et renforcer les synergies entre les trois piliers.</p>	<p>Les commissions ont conduit une concertation sur les questions déterminées par le Conseil; elles ont également examiné les rapports des réunions d'experts et se sont penchées sur la façon de renforcer les synergies. Le Conseil a examiné leurs rapports.</p>	
<p>202. Il y aura deux commissions: une Commission du commerce et du développement et une Commission de l'investissement, des entreprises et du développement. La Commission du commerce et du développement reprendra le mandat de l'ancienne Commission du commerce des biens et services, et des produits de base et sera aussi chargée des questions de transport et de logistique commerciale dont s'occupait l'ancienne Commission des entreprises, de la</p>	<p>Les deux commissions ont été mises sur pied conformément au mandat établi.</p>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>facilitation du commerce et du développement. La Commission de l'investissement, des entreprises et du développement reprendra le mandat de l'ancienne Commission de l'investissement, de la technologie et des questions financières connexes et sera aussi chargée des questions relatives aux entreprises et aux TIC dont s'occupait l'ancienne Commission des entreprises, de la facilitation du commerce et du développement.</p>		
<p>203. Les résultats des sessions des commissions seront des conclusions concertées découlant des discussions et des recommandations adressées au secrétariat adoptées pendant la durée de la session. À cet égard, les recommandations pourraient comprendre des suggestions relatives à des domaines et thèmes de recherche. Sur la base d'un dialogue entre bénéficiaires et donateurs, elles pourraient également comprendre des suggestions relatives à l'exécution et, si les parties intéressées en conviennent ainsi, à la cessation de projets de coopération technique. Ces conclusions et ces recommandations devraient être ciblées et brèves, se rattacher directement à l'ordre du jour de la session et apporter une contribution au volet recherche et analyse ainsi qu'au volet coopération technique. Elles seront reproduites dans les rapports des commissions.</p>	<p>Les résultats des sessions des commissions sont des conclusions concertées et des résumés du Président.</p> <p>Les conclusions concertées ont donné lieu à un consensus et à des suggestions relatives à des domaines et thèmes de recherche ainsi qu'à la coopération technique, notamment le i-Portail, les PME, l'aide aux pays en développement en matière d'investissement et de technologie, les capacités productives dans le secteur de l'agriculture, l'accession à l'OMC ainsi que les cadres politique, réglementaire et institutionnel.</p>	
<p>204. Les thèmes de fond des sessions des commissions seront arrêtés par le Conseil du commerce et du développement, sur recommandation du Bureau du Conseil, au moins six mois avant les sessions des commissions, et s'appuieront sur un ou plusieurs thèmes sélectionnés parmi les travaux de recherche du secrétariat ou à partir de questions d'intérêt identifiées dans les rapports des réunions d'experts. Pour une plus grande réactivité aux besoins des États</p>	<p>Les ordres du jour des commissions ont été approuvés par le Conseil sur recommandation du Bureau.</p> <p>Des informations sur les travaux des commissions ont été fournies lors des consultations mensuelles du Président avec le Bureau élargi et les États membres intéressés.</p>	<p>Le Bureau sera informé périodiquement.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
membres pour la préparation des sessions des commissions, entre deux sessions le Bureau du Conseil du commerce et du développement assurera le suivi de la préparation de la session suivante des commissions.		
205. Les commissions tiendront leur session à la même période chaque année, au printemps, l'une à la suite de l'autre, pour une meilleure planification et une meilleure participation, y compris de représentants venant des capitales. Chaque session durera cinq jours, dont un jour consacré à des consultations informelles. Les trois premiers jours seront consacrés aux questions de fond de l'ordre du jour, comprenant un ou deux thèmes arrêtés préalablement par le Bureau, et à l'examen des rapports et plans de travail des réunions d'experts. Après une interruption d'une journée, la Commission examinera, le dernier jour de sa session, les questions institutionnelles inscrites à son ordre du jour et adoptera un résultat concerté.	Les sessions des commissions ont eu lieu l'une à la suite de l'autre. Chaque session a duré cinq jours, dont un jour consacré à des consultations informelles.	
206. Les travaux des commissions s'appuieront sur les éléments suivants: documentation de fond établie par le secrétariat, offrant le point de vue du secrétariat et proposant des recommandations s'appuyant sur ses travaux de recherche et d'analyse; rapports des réunions d'experts; contributions du Réseau mondial de groupes de réflexion sur le développement, de la société civile et du secteur privé; et rapports d'activité du secrétariat. La documentation sera distribuée six semaines au moins avant les sessions dans toutes les langues officielles de l'ONU, conformément aux règles de l'ONU.	Le Secrétariat a établi une documentation de fond, y compris des rapports d'activité, pour chacune des questions de fond inscrites à l'ordre du jour.  La documentation du Secrétariat a été distribuée conformément aux règles de l'ONU.	La documentation du Secrétariat sera distribuée conformément aux règles de l'ONU.  Sollicitation active de contributions auprès d'autres acteurs.
207. Les réunions d'experts continueront de se tenir sous les auspices des commissions. Ces réunions devraient être renforcées de façon que les experts contribuent davantage au programme de travail de la CNUCED dans	Six réunions d'experts pluriannuelles sont tenues, auxquelles s'ajoutent, chaque année, deux réunions d'experts à session unique, soit un nombre total de huit réunions par an. Chaque réunion d'experts	Les réunions d'experts pluriannuelles, y compris la réunion sur la coopération Sud-Sud, tiendront leurs troisième et quatrième sessions. Deux thèmes ont été approuvés par le Conseil pour des réunions



<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>ses trois grands domaines d'action. Elles seront convoquées soit une seule fois, soit plusieurs années de suite. Il n'y aura pas d'augmentation du nombre total de réunions d'experts par an (huit), et chaque réunion durera trois jours au maximum. Participeront à ces réunions des experts désignés par les États membres, mais siégeant à titre personnel. Une participation équilibrée des différentes régions devrait être encouragée. Les réunions d'experts devraient être interactives et permettre à tous les experts de participer pleinement; elles devraient encourager l'échange d'expériences et de meilleures pratiques, ainsi que des contacts permanents entre les experts. Elles peuvent déboucher, en tant qu'éléments du rapport du Président de la réunion, sur des options pratiques et des résultats pragmatiques soumis pour examen à la Commission, tels que répertoires de meilleures pratiques, listes de contrôle, directives indicatives, ensembles de critères ou de principes, cadres types.</p>	<p>dure deux ou trois jours.</p> <p>Ces réunions pluriannuelles ou à session unique portent sur les thèmes approuvés par le Conseil. Elles s'efforcent d'être interactives et d'encourager les contacts permanents entre les experts ainsi que l'échange d'expériences et de meilleures pratiques. Le financement de la participation d'experts de pays en développement et de pays en transition, visant à assurer une participation plus équilibrée, a été sollicité et obtenu, mais pas aux niveaux souhaités.</p> <p>Les réunions ont donné lieu à des résumés du Président, dont certains ont aussi souligné les recommandations devant être soumises aux commissions pour examen.</p>	<p>d'experts à session unique qui auront lieu en 2011.</p>
<p>208. Les thèmes et le mandat des réunions d'experts pluriannuelles seront établis par le Conseil du commerce et du développement à sa cinquante-cinquième session. Ces réunions d'experts feront rapport chaque année aux commissions. Elles se réuniront pendant quatre années au maximum, sans que cela dépasse la date de la session de la Conférence suivant leur constitution. Le Conseil instituera une réunion d'experts pluriannuelle sur les produits de base.</p>	<p>À sa cinquante-cinquième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le mandat des six réunions d'experts pluriannuelles, y compris une sur les produits de base. L'une de ces réunions a eu lieu pendant deux ans, mais elle a maintenant été prorogée de deux autres années.</p> <p>Les rapports de toutes les réunions d'experts pluriannuelles ont été présentés aux commissions compétentes.</p>	
<p>209. Des réunions d'experts uniques seront convoquées sur des thèmes spécifiques nécessitant un examen approfondi. Les thèmes seront arrêtés par le Conseil du commerce et du développement.</p>	<p>Le Conseil a convoqué quatre réunions d'experts à session unique.</p> <p>Le Conseil a approuvé deux thèmes par an.</p>	<p>Le Conseil a approuvé les thèmes pour deux autres réunions d'experts à session unique.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
210. Le financement de la participation d'experts de pays en développement, y compris de PMA, et de pays en transition doit être pérenne et prévisible. Il proviendra du fonds d'affectation spéciale créé à cette fin, et il est demandé au Secrétaire général de la CNUCED de redoubler d'efforts et de détermination pour obtenir à titre prioritaire des contributions à ce fonds, auquel les États membres sont invités à contribuer.	<p>Le Secrétaire général de la CNUCED a lancé plusieurs appels à tous les États membres pour obtenir des contributions au Fonds d'affectation spéciale afin de financer la participation d'experts de pays en développement, y compris de PMA, et de pays en transition aux réunions d'experts de la CNUCED.</p> <p>Les fonds obtenus ont permis à la CNUCED de financer les déplacements de quatre à six experts pour chacune des réunions.</p>	Le Secrétaire général de la CNUCED poursuivra ses efforts pour obtenir à titre prioritaire des contributions à ce fonds.
211. Le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence et le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication continueront de se réunir une fois par an.	<p>Le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence s'est réuni une fois par an.</p> <p>Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication s'est réuni une fois par an.</p>	<p>Le Groupe intergouvernemental d'experts du droit et de la politique de la concurrence continuera de se réunir une fois par an, sauf les années où la Conférence d'examen a lieu.</p> <p>Le Groupe de travail intergouvernemental d'experts des normes internationales de comptabilité et de publication continuera de se réunir une fois par an.</p>
212. La coopération technique est l'un des trois piliers du mandat de la CNUCED et en tant que tel devrait être pleinement intégrée aux deux autres piliers. Elle devrait: <ul style="list-style-type: none"> <li>a) Produire des résultats concrets aux niveaux interrégional, régional et national, au bénéfice de tous les pays en développement;</li> <li>b) Répondre à la demande exprimée et englober un principe d'appropriation nationale;</li> <li>c) Reposer sur les principes de transparence, d'efficacité, d'efficacités et de responsabilité;</li> <li>d) Continuer de répondre aux besoins de tous les pays en développement, en particulier des PMA;</li> <li>e) Répondre en particulier aux</li> </ul>	<p>Les consultations avec les bénéficiaires au sujet de la conception et de l'exécution des activités se sont multipliées.</p> <p>Une compilation des demandes provenant des bénéficiaires ainsi que des informations concernant leur état d'exécution sont régulièrement mises à jour et distribuées aux États membres par souci de transparence, d'efficacité et de responsabilité.</p> <p>Le mandat du Comité d'examen des projets a été finalisé. Ce mécanisme interdivisions, chargé de superviser toutes les questions relatives à la coopération technique, se réunit régulièrement. Le Comité tient des réunions ordinaires et a des contacts réguliers avec les référents des divisions et du Service de la coopération technique, par le biais de courriels et d'appels téléphoniques, pour examiner toutes les questions concernant la gestion de la coopération technique, y compris la mobilisation de fonds, la répartition de ceux-ci, l'approbation de nouveaux projets, la</p>	<p>Continuer à renforcer le mandat du Comité d'examen des projets en tant qu'outil de surveillance pour toutes les questions concernant la coopération technique de la CNUCED.</p> <p>Renforcer le rôle du Groupe de travail à sa session sur la coopération technique en tant qu'instance de discussion entre les donateurs et les bénéficiaires concernant les demandes et les contributions aux projets.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>besoins du continent africain;</p> <p>f) Être planifiée et exécutée dans un souci d'équilibre géographique;</p> <p>g) Continuer de répondre aux besoins et aux problèmes particuliers des pays en développement sans littoral;</p> <p>h) Aussi continuer de répondre aux besoins spécifiques des petits États insulaires en développement et aux besoins particuliers des petits pays économiquement et structurellement faibles et vulnérables;</p> <p>i) Être conforme aux décisions 478 (L) de 2003 et 492 (LVI) de 2007 du Conseil du commerce et du développement;</p> <p>j) Être aussi conforme aux conclusions de l'examen à mi-parcours réalisé en 2006.</p>	<p>rationalisation des procédures et la cohérence globale des programmes.</p> <p>De par sa participation au processus «Une ONU» et au Cadre intégré renforcé, la CNUCED garantit l'appropriation nationale. Les autorités nationales des pays bénéficiaires participent pleinement à la conception des plans d'aide.</p> <p>Le Comité d'examen des projets supervise la mise en œuvre des décisions du Conseil.</p>	
<p>213. La mise en œuvre à un niveau régional et sur la base de partenariats d'activités d'assistance technique devrait être optimisée afin de tirer parti du regroupement des ressources. Les compétences et les ressources matérielles disponibles aux niveaux local et régional devraient être utilisées au maximum pour renforcer la capacité institutionnelle des pays bénéficiaires et assurer la pérennité des effets positifs.</p>	<p>Le secrétariat de la CNUCED entretient des contacts réguliers avec les organisations régionales et sous-régionales. Depuis 2007, toutes les commissions régionales de l'ONU sont membres du groupe du CCS sur le commerce et les capacités productives. Au sein de ce groupe, elles apportent leur point de vue régional au sujet de la définition des concepts et des modalités de l'aide au commerce.</p>	<p>Les référents régionaux désignés au sein des divisions doivent faciliter les contacts et les initiatives conjointes avec les organisations régionales en vue de concevoir des activités d'assistance technique adaptées aux priorités locales et régionales.</p>
<p>214. Concernant les PMA, la CNUCED devrait intensifier sa contribution au Cadre intégré renforcé pour l'assistance technique liée au commerce en faveur de ces pays. En collaboration avec les autres institutions participantes, elle devrait contribuer au renforcement des capacités des PMA d'assurer efficacement la gestion, l'application et le suivi de l'intégration du commerce dans leurs plans nationaux de développement. La Conférence prend note des résultats positifs de la Conférence d'annonces</p>	<p>Le présent paragraphe concerne également les activités énumérées en regard du paragraphe 90 d).</p> <p>Rapports au Conseil du commerce et du développement, à ses sessions ordinaires, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé.</p> <p>Participation et contribution à la mise en œuvre du CIR par le biais de son conseil intérimaire. Cela inclut les contributions aux préparatifs de tous les principaux outils administratifs, y compris les lignes directrices pour les projets de catégorie 1 et</p>	<p>Établissement du rapport au Conseil du commerce et du développement, à ses sessions ordinaires, sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Cadre intégré renforcé.</p> <p>Maintien des contributions à la mise en œuvre du CIR grâce à une participation proactive au Conseil plénier du CIR. La transition du Conseil intérimaire au Conseil plénier a eu lieu le 30 avril 2010.</p> <p>Les activités financées et mises en œuvre dans le cadre du CIR se dérouleront sur la base des</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>de contributions pour le Cadre intégré renforcé qui a eu lieu à Stockholm le 25 septembre 2007.</p>	<p>de catégorie 2, la formule des EDIC, le répertoire du CIR, la surveillance et les évaluations.</p> <p>Participation au renforcement des capacités préalablement aux ateliers nationaux et régionaux sur les études diagnostiques sur l'intégration du commerce, et diffusion des conclusions du rapport sur les PMA ainsi que d'informations concernant l'assistance technique liée au commerce que la CNUCED peut offrir grâce au CIR. Ces activités incluent l'atelier global sur le CIR organisé à Genève en 2009, ainsi que les activités de services consultatifs au Rwanda, en Sierra Leone, en République démocratique populaire lao, au Bhoutan, au Cambodge, en Guinée-Bissau et au Bangladesh.</p>	<p>demandes présentées par pays en fonction des priorités identifiées dans les matrices d'action des EDIC de chaque PMA. Des demandes concernant la mise en œuvre d'activités dans le cadre du CIR ont jusqu'à maintenant été reçues de l'Ouganda, de la République-Unie de Tanzanie, de Madagascar, de Vanuatu, des Comores, des Maldives, de la République démocratique du Congo, du Bhoutan, du Bangladesh, de la Guinée-Bissau, du Tchad, de la Guinée et du Mali.</p> <p>Lorsqu'un PMA en fait la demande, un soutien est accordé avant que les EDIC ne soient menées à bien afin notamment d'apporter une contribution de fond de façon à assurer efficacement l'intégration du commerce.</p> <p>Soutien aux coordonnateurs nationaux pour le Cadre intégré en matière d'établissement de politiques commerciales: par exemple libéralisation du commerce et résultats à l'exportation.</p>
<p>215. Il faudrait poursuivre les efforts pour améliorer la gestion, l'évaluation et le compte rendu de toutes les activités d'assistance technique, en accordant une plus grande attention aux aspects suivants:</p> <p>a) Mesurer l'efficacité et évaluer l'impact de ces activités, conformément aux paragraphes pertinents de la décision 478 (L) du Conseil du commerce et du développement et aux règles et procédures pertinentes de l'ONU en matière d'évaluation de la coopération technique;</p> <p>b) Bien définir les rôles et les responsabilités au sein du secrétariat;</p> <p>c) Bien répertorier les demandes d'assistance et les fonds disponibles. Il devrait y avoir davantage de coopération entre les divisions afin de promouvoir une approche globale, à l'échelle de la CNUCED, et de</p>	<p>Le Comité d'examen des projets examine les propositions de projet dans l'optique de la cohérence globale de la coopération technique de la CNUCED. Les résultats obtenus par les projets sont incorporés dans les rapports annuels du Groupe de travail de la coopération technique.</p> <p>Le portail consacré aux projets, qui vise à améliorer la transparence et l'établissement de rapports sur les projets, a été lancé en septembre 2009.</p> <p>Au sein des 17 groupes thématiques qui ont été établis, les divisions soumettent des propositions en vue de regrouper les fonds d'affectation spéciale ainsi que des propositions concernant les nouvelles activités pouvant être engagées en vertu des mandats en cours. Ces renseignements, fournis au Groupe de travail, contribuent grandement à la transparence et fournissent des informations complémentaires à la liste des demandes mentionnées ci-dessus.</p>	<p>Poursuite et renforcement de ces activités.</p> <p>Amélioration des renseignements fournis sur le portail consacré aux projets.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
renforcer les synergies, l'efficacité économique et le partage de meilleures pratiques et d'enseignements tirés de l'expérience concernant la conception et l'exécution des activités d'assistance technique.		
216. La Conférence insiste sur la décision 492 (LIV) du Conseil du commerce et du développement et en encourage une application effective afin d'accroître la prévisibilité, la transparence et la cohérence de la planification et de l'exécution des programmes d'assistance technique, l'objectif étant d'accroître l'efficacité et l'impact de la coopération technique de la CNUCED.	<p>Le regroupement des projets au sein de groupes thématiques pluriannuels et multidonateurs s'est poursuivi. (Voir la référence aux 17 groupes thématiques ci-dessus.) Le Conseil du commerce et du développement a adopté la décision 495 (LV) en 2008 et la décision 498 (LVI) en 2009 à cet égard.</p> <p>Les consultations se sont poursuivies avec les États membres, en particulier dans le cadre d'un séminaire-retraite d'une journée, qui a eu lieu en novembre 2009, pour faire progresser le processus de regroupement et expliquer les procédures administratives retardant le processus.</p>	Regroupement des projets au sein de groupes thématiques pluriannuels et multidonateurs; ce processus se poursuivra en 2010 et 2011.
217. Il faudrait aussi améliorer encore la mobilisation de fonds. En conformité avec la décision 492 (LIV) du Conseil du commerce et du développement, les donateurs et les donateurs potentiels en mesure de le faire sont instamment invités à verser des contributions pluriannuelles aux fonds d'affectation spéciale thématiques récemment institués, pour une plus grande prévisibilité de la planification et de l'exécution des programmes d'assistance technique considérés. Il conviendrait de continuer d'étudier d'autres moyens et options pour améliorer la mobilisation de fonds et diversifier les sources de financement, avec, par exemple, une plus large diffusion et présentation des programmes et des capacités de la CNUCED en matière de coopération technique et des besoins de financement.	<p>Des consultations ont été organisées avec les donateurs et les donateurs potentiels pour expliquer le processus de regroupement et les avantages liés au financement de fonds thématiques pluriannuels et multidonateurs.</p> <p>Un certain nombre de donateurs ont déjà répondu favorablement à cette demande.</p> <p>Des demandes visant à obtenir l'autorisation des donateurs pour regrouper les contributions ont continué à être présentées en 2009 et 2010. Le regroupement des fonds se poursuit. Les donateurs fournissant de nouvelles contributions sont fortement encouragés à financer des fonds multidonateurs pluriannuels.</p> <p>La CNUCED a réussi à obtenir des fonds au niveau national pour des activités conjointes interinstitutions menées dans un pays. Elle reçoit des contributions provenant des fonds consacrés à l'initiative «Une ONU» au Cap-Vert, au Rwanda et au Mozambique ainsi que des fonds nationaux que le PNUD avait</p>	<p>Le regroupement se poursuit, tout comme l'établissement de contacts avec les donateurs à cet égard.</p> <p>Établissement d'un lien plus étroit entre la création de fonds thématiques multidonateurs et la participation accrue de la CNUCED aux plans d'aide au développement national de l'ONU (y compris au programme «Une ONU»).</p> <p>Poursuite des efforts visant à accroître la participation au niveau des pays dans le but d'avoir accès aux ressources des donateurs allouées aux niveaux national et régional afin de diversifier et d'élargir les sources de financement.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	allouées au Bélarus, au Bhoutan et au Lesotho. Elle a en outre eu accès au fonds d'affectation spéciale multidonateurs des objectifs du Millénaire pour le développement au Viet Nam et au Panama.	
<p>218. L'un des objectifs fondamentaux des actuelles propositions de réforme de l'ONU est d'améliorer les modalités d'action des organismes du système des Nations Unies au niveau national. La CNUCED devrait renforcer ses liens opérationnels avec les autres organismes du système des Nations Unies, en particulier ceux qui travaillent dans les pays. La Conférence se félicite de la création par le Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination d'un groupe thématique interinstitutions sur le commerce et les secteurs productifs, dont l'objectif est de renforcer le rôle du commerce et des questions connexes dans les programmes d'aide au développement de l'ONU, de réaliser des opérations conjointes dans les pays et d'intensifier la coopération interinstitutions dans le cadre d'initiatives à l'échelle du système dans ces domaines. Le programme de formation sur les activités et les programmes de ce groupe thématique récemment mis en place à l'intention des coordonnateurs résidents des Nations Unies devrait être activement poursuivi. En complément de cette formation, les référents régionaux mentionnés au paragraphe 178 devraient, dans le cadre des procédures en vigueur au secrétariat, également aider les coordonnateurs résidents des Nations Unies à identifier et développer des programmes de la CNUCED pour les pays où ils sont en poste, et à les intégrer dans les activités de développement de l'ONU. La CNUCED devrait mettre en œuvre aussi rapidement que possible la résolution 62/208 de l'Assemblée générale, intitulée «Examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies», et les résolutions qui seront ultérieurement adoptées sur ce sujet.</p>	<p>Le Groupe interinstitutions est opérationnel dans un nombre croissant de pays (voir ci-dessus).</p> <p>La CNUCED préside l'Équipe spéciale du Groupe des Nations Unies pour le développement chargée des organismes non résidents. Elle doit veiller à ce que les préoccupations de ces organismes, comme la CNUCED, soient pleinement prises en compte. En 2009, le Groupe des Nations Unies pour le développement a approuvé une note d'orientation sur les relations de travail du coordonnateur résident et de l'Équipe de pays des Nations Unies. Cette note d'orientation contient de nouvelles dispositions sur les relations entre les coordonnateurs résidents des Nations Unies et les organismes non résidents. Le caractère intégrateur du processus permet maintenant à la CNUCED de participer plus facilement aux opérations nationales.</p> <p>En mars 2009, la CNUCED et le PNUD ont signé un mémorandum d'accord pour renforcer la coopération entre les deux organismes et accroître la coordination aux niveaux national et régional. Cet accord est particulièrement important dans le contexte des réformes pour la cohérence à l'échelle du système des Nations Unies. Il repose sur le mandat donné dans les résolutions de l'Assemblée générale concernant les activités opérationnelles pour le développement et le processus de cohérence et il contribuera aux objectifs communs fixés par les deux organismes dans le cadre du Groupe interinstitutions du CCS sur le commerce et les capacités productives.</p> <p>Les référents régionaux ont été désignés et participent maintenant pleinement aux travaux du Comité d'examen des projets.</p>	<p>Poursuite de ces activités. La CNUCED continue de coordonner le Groupe interinstitutions et de participer activement au mécanisme interinstitutions des Nations Unies responsable du processus de réforme axé sur la cohérence.</p>

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
<p>219. La Conférence accueille avec satisfaction et encourage la mise en œuvre de l'initiative d'aide au commerce et prend note de l'Examen global de l'aide au commerce réalisé du 19 au 21 novembre 2007. L'initiative d'aide au commerce englobe des ressources pour l'assistance technique provenant de filières aussi bien bilatérales que multilatérales, en vue de renforcer les capacités des pays d'élaborer leurs propres politiques commerciales, de participer aux négociations commerciales, d'appliquer les accords commerciaux, de renforcer les capacités d'offre et de compenser les coûts d'ajustement. La CNUCED peut contribuer à la réalisation de cette initiative par le biais, notamment, de ses activités de coopération technique, y compris sa participation au groupe interinstitutions sur le commerce et les secteurs productifs.</p>	<p>Une session extraordinaire sur le rôle du Groupe interinstitutions sur le commerce et les capacités productives a été organisée en septembre 2009, sous l'égide du Conseil du commerce et du développement. D'autres sessions extraordinaires sur le Rwanda, le Cap-Vert et le Bélarus ont été organisées à des fins de visibilité et de diffusion de l'information.</p>	<p>Contribution des référents régionaux à la diffusion de l'information.</p> <p>Le Groupe devrait continuer de jouer un rôle catalyseur dans les échanges et les initiatives liées à l'aide au commerce, en particulier dans le but d'exécuter des activités conjointes de programmation et d'assistance au niveau national.</p>
<p>220. La CNUCED devrait également améliorer la diffusion de l'information sur sa coopération technique auprès des bénéficiaires potentiels, y compris les PMA, en tenant compte de la décision 478 (L) du Conseil du commerce et du développement. Les interactions entre le secrétariat, les bénéficiaires potentiels et les donateurs en matière de coopération technique de la CNUCED devraient être plus structurées et être facilitées au sein du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme (sessions consacrées à la coopération technique).</p>		<p>Le Groupe de travail tiendra des sessions en septembre sur la coopération technique pour améliorer son rôle en tant que mécanisme de consultation entre les parties sur les questions de coopération technique, y compris les ressources.</p>
<p>221. Pour être efficacement et rapidement exécutées, les activités relatives à la contribution de la CNUCED et au renforcement de l'institution mentionnées dans les paragraphes pertinents de l'Accord d'Accra doivent être présentées, conformément aux règles et usages de l'ONU, en tant que programme de travail pour les quatre prochaines années, assorties d'objectifs</p>	<p>Le Groupe de travail a examiné le plan de travail quadriennal pour la période 2008-2011 figurant dans le document TD/B/WP/203 à sa cinquante et unième session, en septembre 2008.</p>	

<i>Paragraphe de l'Accord d'Accra</i>	<i>Activités réalisées</i>	<i>Activités en cours</i>
	et de produits bien définis, avec des échéanciers et des résultats escomptés. Le Secrétaire général de la CNUCED présentera ce programme de travail aux États membres pour examen à la prochaine réunion du Groupe de travail du plan à moyen terme et du budget-programme et à la session suivante du Conseil du commerce et du développement.	